association des amis de l'université de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

38e année — nº 1 — 1966

L'Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

Servir l'Université,
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs — et de ses diplômés

Servir ses membres,
notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

† Emile Digneffe (1929-1937)
† Jules Duesberg (1937-1947)
† Albert Dewandre (1947-1961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. Leroux, Ingénieur A. I. Lg., Administrateur-Délégué de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. Graulich, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. Clemens, et J. Stassart, Professeurs à l'Université.

Trésorier : M. A. Fettweis, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. Albert, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. Camu, Président de la Banque de Bruxelles; P. Clerdent, Gouverneur de la Province de Liège; L. Dabin, Professeur à la Faculté de Droit; J. Delchevalerie, Docteur en droit Directeur du Cabinet de Monsieur le Recteur; E. Deleixhe, Docteur en médecine; J. Dembour, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. Deprez, Ingénieur A. I. Lg., Secrétaire Général de l'A. I. Lg.; N. Dessard, Ingénieur A. I. Lg.; W. Esser, Professeur à la Faculté de Médecine; E. Frenay, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; F. Graindorge, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. Gueben, Professeur à la Faculté des Sciences; P. Harsin, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. Laloux, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. Laloux, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. Masquelier, Ingénieur A. I. Lg., Régent de la Banque Nationale de Belgique; E. Mersch, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. Nagelmackers, Banquier à Liège; A. Neef de Sainval, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; A. Ringlet, Docteur en médecine, Président de l'Association namuroise des Anciens de l'Université de Liège; J. Roskam, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. Severyns, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. Wileur, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. Fraipont, Professeur à l'Université, et P. Martin, Président du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRÉTARIAT PERMANENT

MM. Jean-Marie Teheux et Louis Dols, Docteurs en droit; Mme Paulette Huskin-Hansoul, Assistante sociale.

AG

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN — BRUXELLES 1 — TÉLÉPHONE : 18.60.10

travailler les marchés étrangers!

Si vous cherchez à l'étranger des contacts, des contre-parties, des agents, des clients, des fournisseurs,... consultez les services « Clientèle » de nos différents sièges. Première banque belge, la SOCIETE GENERALE DE BANQUE compte plus de 730 agences en Belgique et des centaines de correspondants dans le monde entier. Elle est, de plus, la seule banque belge possédant un réseau d'affiliations couvrant 12 pays. Cet ensemble de relations lui donne une connaissance unique des marchés mondiaux.

SOCIETE GENERALE DE BANQUE

(créée par fusion de la Banque de la Société Générale de Belgique, de la Société Belge de Banque et de la Banque d'Anvers)

association des
amis de l'université de liège

38e ANNÉE - 1966 - N° 1

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL
publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général
RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE
TÉL. 32.31.63 - C. C. P. : 1507.13

SOMMAIRE

Pages

- L'assemblée générale de 1966 5
- Les Amis de l'Université de Liège en 1965. — Rapport d'activités, par M. Léon Dabin, administrateur-secrétaire, professeur à la Faculté de droit 11
- Prix des Amis de l'Université — Ouverture du concours 18
- La deuxième conférence triennale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), par M. René Clémens, professeur à la Faculté de droit..... 21
- Mission permanente et tâches nouvelles de l'Université, par M. Claude Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège, membre du Conseil d'administration de l'AUPELF 25
- Après la Conférence de l'AUPELF 39
- Réflexions sur la civilisation universitaire, par M. Boris Rosen, professeur associé à la Faculté des sciences 55
- Politique des Centres universitaires de perfectionnement des dirigeants d'entreprise, par M. René Clémens, professeur à la Faculté de droit 63
- Les élèves de l'enseignement secondaire visitent l'Université 71
- A la recherche des Anciens de l'Université de Liège 81
  - I. — Réunion de promotion 81
  - II. — Promotion 1926 82
  - III. — Corrigenda 97

- Au fil des jours 99
  - Notre Président à l'honneur 99
  - FULREAC a dix ans 99
  - Diplômes par les pays de développement 100
  - Bâtir la paix 101
  - Au Service des langues vivantes 102
  - Théâtre universitaire liégeois 102
  - La Chorale universitaire 103
  - XXe anniversaire du Centre d'études et de documentation sociales .. 104
  - A la Commission Université — Enseignement secondaire 104
  - Exposition de sculpture au Sart Tilman 105
  - Coopération entre les Associations d'anciens 105
  - A l'Amicale du personnel de l'Université 106
- Nouvelles des Associations 107
  - Reconstitution de la section de Léopoldville 107
  - Association arlonnaise 107
  - Chez les anciens de Namur 108
  - Section de Liège de la Fédération belge des femmes diplômées des universités 110
  - Association des germanistes 110
  - Chez les physiciens 111
  - Cercle scientifique des anciens élèves en pharmacie 113
  - Association des diplômés en éducation physique 114
  - Association des ingénieurs-A. I. Lg. 115
- Nouveaux membres de l'Association 117
- In Memoriam 120
- Membres protecteurs en 1965 121
- Appui des Pouvoirs publics en 1965 125
- Répertoire des annonceurs publicitaires en 1965 126
- Table des matières des bulletins publiés en 1965 127

Réalisation de ce *Bulletin* tiré à 5200 exemplaires : René Clémens, Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.

L'assemblée générale de 1966

Le jeudi 31 mars 1966, les Amis de l'Université de Liège se réunissaient au grand auditorium de l'Institut de zoologie pour y tenir leur assemblée générale statutaire.

La réunion administrative était suivie d'une séance de projection cinématographique qui devait se dérouler en présence de quelque 600 membres et sympathisants.

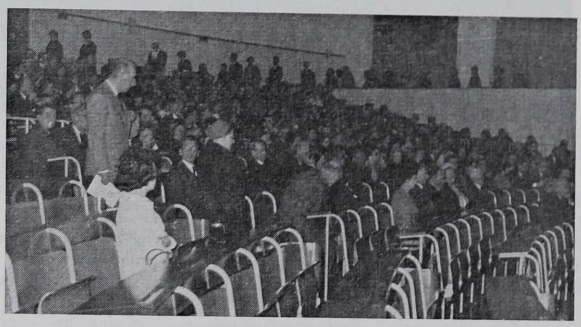

Les Amis de l'Université se pressent...

M. André Leroux, président, ouvrit l'assemblée par des souhaits de bienvenue aux membres présents. Il exprima la gratitude de l'Association envers M. le Recteur qui avait aimablement accepté de mettre à notre disposition le cadre de l'Institut et de nous présenter deux films réalisés sous son impulsion.

Après approbation du procès verbal de l'assemblée générale de 1965, M. Léon Dabin, administrateur-secrétaire, rappela les importantes manifestations de masse qui marquèrent l'année écoulée : la séance d'information consacrée au problème de « l'expansion universitaire » et la visite des chantiers de Sart Tilman. Il souligna la progression sensible du nombre des membres, la création de nouvelles associations facultaires et régionales, l'extension des

différentes activités et notamment celles du service d'information sur les carrières universitaires. La parole fut ensuite donnée à MM. J. M. Teheux et L. Dols qui, chiffres à l'appui, détaillèrent et précisèrent l'action de l'Association en 1965.

M. L. Dabin, administrateur-secrétaire, présente le rapport d'activités

M. le Président fit alors part de la demande de M. Léon Dabin d'être déchargé de ses fonctions d'administrateur-secrétaire et lui adressa, au nom de tous, des remerciements chaleureux pour sa dynamique impulsion et le dévouement enthousiaste qu'il apporta durant quatre années à l'Association. Aux applaudissements de l'assemblée, il le remercia de bien vouloir continuer à siéger au Conseil d'administration.

M. Albert Fettweis, administrateur-trésorier, donna un aperçu de la situation financière et des difficultés résultant de l'accroissement considérable des activités de l'Association. En vue de dégager des moyens nouveaux, il proposa de porter la cotisation annuelle de base, inchangée depuis 1929, à 150 fr. minimum.

A l'unanimité, l'assemblée ratifia ces propositions et renouvella les mandats d'administrateur de MM. Clerdent, Deprez, Fettweis, Graindorge, Graulich, Harsin, Neef de Sainval, Ringlet et Roskam et les mandats de commissaire aux comptes de MM. Fraipont et Martin.

Avant de proclamer les lauréats des Prix de l'année 1966 — cinq Prix des Amis de l'Université et le Prix triennal Charles Hanocq — M. le Président en rappella les objectifs et remercia très vivement les membres des commissions d'examen dont les rapports circonstanciés ont éclairé le Conseil dans ses décisions. Il remercia également M. le professeur Stassart, administrateur-secrétaire, qui voulut bien accepter de faire rapport sur la question.

M. A. Fettweis, administrateur-trésorier, expose la situation financière

M. le Président invita ensuite les lauréats à monter à la tribune pendant qu'il résumait l'objet et les mérites de leurs travaux. Il s'agit de :

MM. Claude Arpigny, chargé de recherches du F. N. R. S., pour son ouvrage particulièrement original sur les spectres cométaires et sur les réactions nucléaires dans les étoiles. Cet ouvrage a été reçu pour l'obtention du grade de docteur en sciences au California Institute of Technology, une des plus importantes institutions scientifiques des Etats-Unis.

Thomas Gaspar, aspirant du F. N. R. S., pour sa dissertation de doctorat présentée à la Faculté des sciences en 1966. Celle-ci ouvre une voie intéressante dans l'interprétation des phénomènes biologiques chez les végétaux.

Mme Cécile Gosselin-Rey, chef de travaux à la Faculté des sciences pour un travail très apprécié, résumé de sa thèse de doctorat en sciences biologiques, sur un des rares enzymes de la glycogénolyse, isolé depuis 5 ans à peine.

MM. Charles Lapière, chef de travaux à la Faculté de médecine, à qui est décerné le prix mis chaque année à la disposition de l'Association par le comte de Launoit, pour sa thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur, qui représente une contribution importante à la connaissance de la fonction des tissus conjonctifs.

Paul Tombeur, chargé de recherches du F. N. R. S., pour une étude fouillée de tous les textes latins médiévaux écrits

au monastère de St-Trond pendant les 11e et 12e siècles. Pour cette étude, l'auteur a utilisé les techniques les plus modernes de la mécanographie et de l'électronique.

Tous ces travaux concourent sans nul doute au progrès de la science et contribuent largement au rayonnement de l'Université de Liège.

M. le président A. Leroux remet un prix à Mme C. Gosselin-Rey

Le prix triennal Charles Hanocq était réservé à l'auteur du meilleur mémoire relatif à la mécanique appliquée à l'art de l'ingénieur. Il a été attribué, par un jury dont faisait partie un délégué de l'Association des ingénieurs de Liège, à M. Jean Bozet, ingénieur civil électricien-mécanicien, pour son étude très poussée des coussinets de bronze auto-lubrifiants. Cette étude est le début d'un programme fructueux de recherches d'un grand intérêt dans le domaine de l'ingénieur.

Après avoir félicité cordialement les lauréats, M. le Président annonça l'ouverture d'un nouveau concours pour l'année 1967 auquel cinq prix seront affectés.

Il rappela combien ces prix, malgré leur montant modeste, étaient appréciés par le personnel scientifique de l'Université et exprima le désir de l'Association de pouvoir les réévaluer dans un proche avenir.

Ce projet étant lié à la situation financière, M. le Président lança un appel pressant au recrutement pour qu'à la fin de 1967, année du 150e anniversaire de l'Université, l'Association compte au moins 10.000 membres.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée statutaire se clôtura par l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté le Roi, président d'honneur de notre Association (1).

* * *

La séance cinématographique à laquelle l'Association conviait ses adhérents et invités et qui faisait suite à l'assemblée statutaire, comportait un film réalisé lors du premier Congrès des Amis et Anciens de l'Université qui se tint à Namur en septembre 1964. Ce film dont le promoteur était le Dr Ringlet, dynamique président de l'Association namuroise, remit en mémoire d'excellents et savoureux souvenirs de cette première rencontre en dehors de la Cité ardente.

M. le Recteur présenta ensuite deux très belles réalisations du cinéaste Pierre Levie, bien connu des Amis de l'Université :

— « La plongée sous-marine au service de la biologie », réalisé avec la collaboration de l'Institut de zoologie de l'Université. Ce film met en lumière les grandes lignes d'intérêt de la plongée sous-marine en biologie par l'observation des phénomènes de la mer

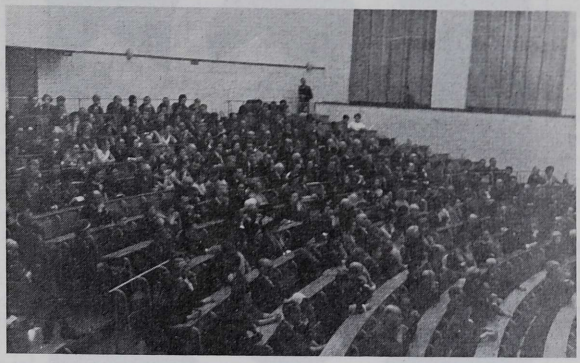

Une vue de l'assemblée

(1) Texte du telegramme a Sa Majeste le Roi

« Réunis en Assemblée Générale, les Amis de l'Université de Liège prient Sa Majesté le Roi, leur Président d'Honneur, de bien vouloir accepter l'hommage respectueux de leur indéfectible attachement ».

(s) A. Leroux.

M. A. Molitor, chef de cabinet de Sa Majesté le Roi, a fait parvenir à M. A. Leroux, la réponse suivante :

« Le Roi sensible aux sentiments d'attachement que vous lui avez exprimés à l'occasion de l'Assemblée Générale de votre groupement, m'a chargé de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux qui se sont associés à cet hommage, ses vifs remerciements. »

(s) A. Molitor.

— « Aquarium », réalisé à l'Institut de zoologie, au prix d'une observation patiente doublée d'une technique parfaite, retrace ce que le visiteur a rarement l'occasion de voir. Les conditions scientifiques et techniques nécessaires à l'entretien de la vie, un équipement complexe et délicat y sont décrits.

Ces films furent appréciés tant pour leur valeur astistique que scientifique. Les invités ravis ne manquèrent pas de revoir, avec un intérêt accru, l'aquarium de l'Institut qui était ouvert pour la circonstance.

Une réception animée clôtura cette soirée particulièrement sympathique.

Les Amis de l'Université de Liège en 1965

Léon DABIN,
administrateur-secrétaire,
professeur à la Faculté de droit.

Rapport d'activités.

Durant l'année écoulée, notre Association a connu de nouveaux développements. Nous avons enregistré des résultats en progrès dans tous les domaines où s'est exercée notre action. Celle-ci a revêtu, à différentes reprises, un aspect spectaculaire que nous tenons à souligner au début de ce rapport.

En 1965, à deux reprises et à deux mois d'intervalle, l'Association réunissait un millier de personnes, démontrant ainsi sa profonde vitalité.

Ce fut tout d'abord la lutte contre le projet de loi dit « d'expansion universitaire » qui mobilisa pendant plusieurs semaines le meilleur de nos forces. Les Amis de l'Université n'oublieront pas de si tôt *l'assemblée du* 15 *mars* au cours de laquelle ils apportèrent leur appui aux autorités académiques. En dépit du vote de la loi et en considérant cette grave question avec le recul d'une année, nous avons gardé intacte notre conviction que tôt ou tard la sagesse l'emportera et que les efforts consentis n'auront pas été vains.

Le 29 *mai*, les Amis de l'Université sont à *l'heure du Sart Tilman*. Ils assistent à la projection du film qui vient d'être réalisé sur le thème de « L'Université de Liège au Sart Tilman ». Ce remarquable document leur est présenté par M. le Recteur. Sous la conduite des dirigeants des services intéressés et de leurs collaborateurs, ils visitent les chantiers et le domaine, avant d'être reçus au château de Colonster par les autorités académiques.

Ces manifestations inoubliables, d'une ampleur peu commune, ont contribué largement, nous osons le croire, à renforcer davantage les liens qui unissent l'*Alma Mater*, ses diplômés et ses sympathisants.

Cet attachement s'est également marqué d'une manière très concrète par une *progression constante* du nombre de nos membres. Un long chemin reste sans doute à parcourir avant d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé : réunir tous les Amis et Anciens de l'Université. Néanmoins, dans cette optique, il nous est agréable de signaler à l'assemblée que des contacts sont actuellement menés entre notre Association et les différentes Associations d'anciens, dans le

but de réaliser, en commun, un certain nombre d'objectifs d'intérêt général.

Depuis quelque temps, nous coopérons d'une manière générale avec les associations regroupant les diplômés de l'Université par faculté ou par section. C'est pour nous une grande joie de rappeler que *deux nouveaux groupements* se sont ajoutés au total déjà impressionnant de ces associations. Il s'agit de l'Association des Docteurs en Droit et de l'Association des Mathématiciens qui ont été officiellement constituées en 1965.

Parallèlement, *le service d'Extension universitaire* dans les différentes régions, que la Commission administrative du Patrimoine nous a confié en 1960, s'est développé avec la création d'une 4e section : l'Association des Amis de l'Université résidant en Campine, dont le siège est à Mol.

A une époque où le temps est devenu « denrée rare », il est réconfortant de trouver dans chaque discipline, dans chaque région, des personnalités dynamiques et dévouées qui entretiennent ou raniment avec enthousiasme l'esprit universitaire liégeois.

Nous avons continué d'attacher une importance primordiale à l'amélioration du *Bulletin trimestriel*. Tout en bénéficiant comme par le passé de concours éminents, notre publication s'efforce de faire une large part aux nouvelles des Anciens de l'Université et de suivre de près l'actualité universitaire en dépit d'une périodicité trimestrielle. Nous espérons donner de la sorte au *Bulletin* un caractère toujours plus vivant et attachant.

Au cours de l'exercice écoulé, l'Association a poursuivi son action d'encouragement à la recherche scientifique en attribuant *cinq prix*. Votre Conseil est unanime à regretter que nous soyons limités dans nos ressources et que nous ne puissions faire davantage dans un domaine qui, chacun en est conscient, est une des conditions importantes du rayonnement de notre Université.

Enfin, le 150e anniversaire de la création de l'Université qui sera commémoré l'an prochain, oriente déjà certaines de nos activités. Nous avons notamment accéléré la mise à jour de *l'Annuaire général des diplômés* dont une réédition nous paraît devoir s'imposer en 1967.

* * *

Les activités du secrétariat général qui viennent d'être évoquées, appellent un certain nombre de précisions.

Nombre des membres. — En 1950, l'Association comptait 1000 adhérents. Il fallut attendre onze années, soit 1961, avant qu'elle enregistre la 2000e inscription. Pour la seule année 1965, les effectifs sont passés de 3700 à 4300, soit un gain de 600 en un an. Nous assistons donc depuis quatre ans à une progression extrêmement rapide. Indubitablement la préparation et la publication du premier *Annuaire général des diplômés* ont entraîné chez beaucoup une nouvelle prise de conscience de leur qualité d'ancien de l'Université de Liège. Le fait a été maintes fois souligné.

Encouragés par les résultats d'une campagne de recrutement fondée sur l'Annuaire, parallèlement au développement de tous nos services, nous avons lancé en 1965 un appel aux différentes promotions jubilaires. Le développement de l'Extension universitaire régionale, la collaboration particulièrement efficace de plusieurs membres de l'Association ont également suscité de nombreuses actions de recrutement.

Globalement quelque 2000 sollicitations, souvent accompagnées d'un bulletin-spécimen, ont été faites l'an dernier et ont rencontré un accueil des plus encourageants.

Bulletin trimestriel. — En parcourant les sommaires des livraisons de 1965, nous relevons plusieurs articles importants :

— « Le centenaire de la naissance du Professeur Mahaim », sous la signature de MM. les Ministres Rey et Dehousse et de M. le Professeur Harsin;

— « L'aide de l'Université de Liège à l'Université d'Elisabethville » que nous devons à M. le Professeur Frenkiel;

— « Le centenaire du Congrès international des étudiants» que nous a confié M. le Professeur Halkin;

— auxquels il convient d'ajouter le texte des conférences prononcées, lors de la 1re séance d'information du Service des Carrières, par trois spécialistes, anciens de notre Université : MM. Marioné, Comhaire et Planchar.

Nous avons, pour la première fois, entrepris la publication systématique des promotions fêtant 10, 20, 30 et 40 années de diplôme, ainsi que l'ouverture d'une chronique « La parole est aux lecteurs », réservée aux membres qui seront plus nombreux, nous l'espérons, à bien vouloir nous apporter le concours de leur plume.

Sachant tout l'intérêt d'une information vivante, nous avons cherché à présenter « l'Université de Liège aujourd'hui » grâce au concours bienveillant des personnalités qui reflètent le vrai visage de l'Alma Mater.

Dans le nº 1, nous avons publié la relation d'un entretien avec MM. les Doyens des cinq facultés. Dans le nº 3, nous avons fait écho au renouvellement des mandats de M. le Recteur Dubuisson et de M. le Vice-Président Renard à la tête de l'Université.

Annuaire général des diplômés. — Tirant profit des expériences passées, nous envisageons l'utilisation des ressources beaucoup plus larges et plus souples de la mécanographie. Le premier Annuaire comportait des renseignements sur près de 9000 diplômés. Nous posséderons très prochainement la reproduction du fichier des Anciens de l'Université de Liège établi à partir du recensement de la population de 1961 et qui compterait 13.000 noms environ. Nous serons donc bientôt en mesure d'éditer un ouvrage nettement amélioré qui pour-

rait devenir « l'album de famille » que M. le Recteur souhaitait dans la préface à l'édition de 1963.

* * *

Les activités de notre *Centre d'information sur les carrières universitaires* ont connu, au cours de l'exercice écoulé, un accroissement exceptionnel.

Le nombre des demandes de renseignements, celui des participants à la visite de l'Université organisée à l'intention des élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire, le nombre des établissements scolaires visités au cours de cette année traduisent, au-delà du simple fait de l'accroissement démographique, la nécessité de plus en plus pressante d'une information que l'entourage immédiat des jeunes étudiants ne peut plus procurer.

Au cours de leurs déplacements, nos délégués ont recueilli de nombreux témoignages qui prouvent en quelle estime le pays tient la qualité de l'enseignement de notre *Alma Mater* et de son corps professoral.

Les problèmes nouveaux suscités par l'ampleur des tâches appelaient une révision de nos moyens d'action. Il m'est agréable de souligner la collaboration particulièrement efficace que les associations de diplômés de notre Université ont accepté de nous apporter en cette circonstance. Chaque association intéressée a bien voulu désigner deux de ses membres — l'un professeur à l'Université, l'autre professeur de l'enseignement secondaire — pour participera ux travaux d'une Commission permanente de contact entre l'Université et l'Enseignement secondaire, créée par notre Association.

Que M. le professeur R. Fohalle, président, et tous les membres de cette commission trouvent ici l'expression de notre vive gratitude pour le dévouement et la compétence qu'ils nous procurent en toute cordialité.

Le Service des Carrières, de création plus récente, a poursuivi la diffusion des offres d'emplois qui parviennent à sa connaissance. Un nombre croissant de jeunes diplômés s'adressent à lui au moment particulièrement délicat de leur entrée dans la vie professionnelle.

En réponse à une demande du Cercle des Etudiants en Sciences sociales, ce Service a organisé, au mois de mars 1965, une séance d'information qui a réuni une cinquantaine d'étudiants autour de praticiens représentant les secteurs principaux de la vie économique. La recherche d'un emploi, la carrière universitaire, les débouchés, le problème du travail universitaire féminin ont été étudiés au cours de deux réunions. Le compte rendu de ce colloque a fait l'objet d'une publication spéciale dans notre *Bulletin* et d'un tiré à part largement diffusé. Cette réalisation avait été précédée d'une vaste enquête sur les emplois occupés par les diplômés des licences de la Faculté de Droit.

* * *

Les activités d'information sur les carrières demandent à leur tour quelques précisions.

Consultations et diffusion de documents. — Au cours de l'exercice 1965, le Centre d'information a répondu à 927 demandes de renseignements, ce qui porte à 10.721 unités le nombre de consultations accordées depuis sa création en 1949.

Les établissements secondaires ont reçu chacun, un exemplaire du programme et horaire des cours, un guide pratique de l'étudiant aimablement mis à la disposition du Centre par le Secrétariat général des Etudiants, ainsi que plusieurs exemplaires du programme de l'examen d'entrée à la Faculté des Sciences Appliquées, un programme des nouvelles licences de la Faculté de Droit, et un tiré à part consacré à l'opération carrières citée plus haut.

Visite des établissements secondaires. — En 1964, 46 établissements avaient reçu la visite d'un de nos délégués. Au cours de l'exercice 1965, 63 établissements ont fait appel à notre Centre, parfois à deux reprises : une séance était destinée aux élèves, une autre — le soir, le samedi après-midi ou même le dimanche matin — aux parents. Plus de 635 parents et 3.270 élèves ont ainsi reçu, sur place, les informations souhaitées au sujet de l'Université de Liège. Le film « Liège et son Université » a été projeté et commenté à 37 reprises. Nos délégués ont participé en outre à 7 « opérations-carrières » organisées par les Rotary-Clubs et à une séance mise sur pied par l'Association des Femmes universitaires, soit donc, au total, 71 prestations extérieures.

Pour l'exercice 1966, les demandes enregistrées à ce jour font apparaître une nouvelle augmentation. Pour la première fois, nos délégués présenteront l'Université de Liège dans plusieurs établissements de l'agglomération bruxelloise. Par rapport à l'exercice 1964, l'accroissement atteint 64 %. En 2 ans, 48 établissements d'enseignement secondaire supplémentaires ont bénéficié de ce service.

Visite de l'Université. — 2376 élèves de dernière année, issus de 69 établissements et répartis en 26 groupes correspondant aux études de leur choix, ont visité notre *Alma Mater* en 1965. Pour la première fois, il a été nécessaire d'étaler cette activité sur deux après-midi.

En deux ans, l'accroissement du nombre des visiteurs dépasse 67 %.

Commission Université-Enseignement secondaire. — Le groupe permanent de travail, qui en est à sa 18e séance, s'est réuni à 9 reprises en 1965. Au cours de la première réunion, il a été décidé de constituer 4 sous-commissions, chargées respectivement de l'étude des problèmes de l'information des futurs étudiants (Sc I) — de celle des futurs professeurs (Sc II) — de l'information et de la collaboration scientifique et pédagogique (Sc III) et des moyens visant à améliorer la formation des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur (Sc IV). Les conclusions des travaux seront étudiées en

assemblée générale au cours d'un séminaire résidentiel qui sera organisé prochainement.

Service des Carrières. — 221 offres d'emploi ont été portées à la connaissance des diplômés par l'affichage aux valves ou par publication dans les feuillets bleus de la revue *Liège-Université*. Tous les établissements secondaires ont reçu les listes des jeunes diplômés des sections qui conduisent généralement aux carrières dans l'enseignement secondaire. Plusieurs dizaines de demandes de professeurs intérimaires ont en outre été satisfaites.

Le Service des Carrières a accordé 230 consultations à des diplômés de notre Université. Dans ce chiffre ne sont pas comprises les réponses aux demandes écrites ou téléphoniques.

Pour clôturer cette énumération, il convient de citer le travail constant de recherche des informations, d'étude, de classement et de mise à jour de la documentation qui, pour être malaisément mesurable, n'en est pas moins important et constitue la base même de l'action de notre service.

* * *

Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Ce rapport d'activités serait bien incomplet s'il ne donnait pas quelques ouvertures sur l'avenir.

Plus que jamais — nous ne cesserons de le répéter — l'Université de Liège a besoin du concours agissant des élites qu'elle a largement formées.

Fondée dans le but de *contribuer au rayonnement de l'Université*, notre Association doit avant tout servir de pôle d'attraction, contribuer à accumuler un capital de disponibilités.

Chaque ancien de cette Maison est responsable du titre qu'il porte; Il est le témoin direct de la valeur de l'institution. Le jour où il nous a quittés, il est devenu universitaire dans le plein sens du terme. Il est revenu depuis; il reviendra encore pour trouver aux sources du savoir *les fondements d'une formation permanente* que requiert de plus en plus l'évolution rapide des sciences. Ces contacts répétés sont susceptibles d'assurer un enrichissement mutuel. L'Association de même d'ailleurs que les Associations facultaires ou régionales peuvent par leurs anciens susciter ces relations avec l'Université — n'est-elle pas une « Alma Mater » ? — là où le besoin s'en fait sentir.

Mais la présence et le soutien des anciens vont bien au delà du recyclage des connaissances. Chaque ancien a un rôle important à jouer dans les services que notre Association est appelée à rendre. Il y a dans cette direction l'expression d'*une réelle solidarité entre les anciens et les plus jeunes*, ceux qui sont au seuil de cette Maison fort hésitants devant les sollicitations dont ils sont l'objet, ceux aussi qui, sur le point d'achever leur premier cycle d'études, s'interrogent avec

une certaine inquiétude sur l'orientation de leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

Notre Service des carrières serait bien pauvre s'il ne pouvait pas compter sur l'aide généreuse de plusieurs anciens particulièrement sensibles à cette situation. Ce service doit compter plus largement sur l'Association et trouver en son sein les nombreuses collaborations, occasionnelles certes, qui lui font défaut.

Lorsque, d'autre part, le moment sera venu de fêter ensemble le 150e anniversaire de notre chère Université, il faut que nous trouvions sur la colline du Sart Tilman des représentants de toutes les générations.

C'est vous dire que le *recrutement* — qui ne va pas sans doute sans un sérieux effort d'information et de découverte de centres réels d'intérêts, *demeure la condition même de l'efficacité de notre action.*

Mesdames, Messieurs,

C'est la quatrième et dernière fois que j'ai l'honneur de présenter au nom de votre Conseil le rapport d'activités.

Permettez-moi en terminant de remercier, en votre nom à tous, les membres du Conseil d'administration pour l'attachante sollicitude qu'ils n'ont cessé de témoigner au cours et en dehors des réunions habituelles. Notre Conseil compte de nombreux administrateurs « actifs », croyez-le bien.

Puis-je aussi vous confier toute la satisfaction que j'ai éprouvée en collaborant étroitement avec mes collègues du Bureau, MM. Clémens, Fettweis et Stassart et surtout en bénéficiant largement d'une présidence remarquable. Il faut que l'on sache tout le temps, le dévouement et la constante attention que M. Leroux porte à l'expansion dynamique de notre Association. Tous ceux qui ont la responsabilité d'une association savent ce que représente la conduite d'une telle entreprise.

C'est enfin un très agréable devoir d'associer à ces remerciements l'équipe de collaborateurs qui nous entoure. Mme Huskin, MM. Dols et Teheux rendent chaque jour des services fort appréciables avec beaucoup d'intelligence, de tact et dans un esprit de réelle abnégation. Cette équipe est l'artisan de notre réussite. Vous comprenez pourquoi j'ai voulu leur permettre de présenter devant vous ce qui est en très grande partie leur œuvre exclusive. Je voudrais maintenant vous demander de leur accorder la faveur de vos applaudissements. Ils l'ont bien mérité.

Léon DABIN.

Prix des Amis de l'Université

Ouverture du concours

Le Conseil d'administration des Amis de l'Université de Liège a décidé que le concours ouvert aux travaux publiés pendant l'année académique 1965-1966, serait doté de 5 prix d'un montant de 7500 F chacun.

Les candidats sont invités à déposer au Secrétariat de l'Association, 2, rue Charles Magnette, Liège — tél. 32.31.63 — pour le 15 octobre 1966, trois exemplaires de leur ouvrage ainsi qu'un curriculum vitæ détaillé.

Règlement

1. Le Conseil d'administration des Amis de l'Université de Liège a institué un certain nombre de prix, pour récompenser les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège.

2. Le nombre de ces prix est arrêté chaque année par le Conseil.

3. L'un de ces prix portera le nom de *Prix de Launoit* et sera donné de préférence à un médecin ou à un pharmacien.

4. Sont admis à participer au concours les membres du personnel scientifique de l'Université de Liège n'ayant pas encore rang de chargé de cours, c'est-à-dire les assistants, agrégés, chefs de travaux, répétiteurs et bibliothécaires.

5. Sont assimilés à ceux-ci tous les titulaires d'un mandat du Fonds National de la Recherche Scientifique qui poursuivent des recherches dans nos séminaires ou laboratoires.

6. Les conditions d'admission sont requises depuis l'ouverture du concours jusqu'à l'attribution des prix.

7. Pour pouvoir participer au concours, il est indispensable de déposer au Secrétariat de l'Association, pour le 15 octobre, trois exemplaires imprimés de l'ouvrage publié pendant l'année académique précédente.

8. Les travaux rédigés en collaboration ne sont pas admis.

Les travaux présentés pour l'obtention du grade d'agrégé de l'enseignement supérieur ou du titre de docteur spécial ne peuvent être pris en considération avant que la Faculté compétente ne se soit prononcée.

Les lauréats d'un concours antérieur ne sont pas admis à participer à un nouveau concours.

LES ATELIERS DE
CONSTRUCTION
ET CHAUDRONNERIE DE **L'EST - s.a.**

ET

LES ATELIERS DE
LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.

ont groupé leurs services projets et commerciaux pour mieux vous SERVIR

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne Est - Tél. : 36.40.14

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE
ET DES
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

MET SON EXPERIENCE A VOTRE SERVICE
DANS LE DOMAINE
des Recherches, des Etudes et de la Réalisation d'usines chimiques

Quelques procédés offerts :
Ammoniac - Acide nitrique - Engrais azotés
Chlorure et Acétate de vinyle monomère et polymère
Résines et Poudres à mouler phénoliques - Alcools gras et détergents
Acétylène, Ethylène au départ d'hydrocarbures divers

S.B.A.P.C.M. LIÈGE

4, boulevard Piercot à Liège

RECHERCHES ETUDES ET CONSTRUCTIONS

Tél. 23.79.80 — Télégr. Belgazote-Liège — Télex : 241 Belgazote-Liège

● Extincteurs de tous types et de toutes capacités
● Prédétection ionique « Cerberus »
● Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
● Masques respiratoires « Airmagic »

ANSUL INTERNATIONAL S. A.
151, rue de Stalle - Bruxelles 18
Tél 02/43.01.60.

1747
date de fondation de la
BANQUE
NAGELMACKERS
FILS & Cie

La plus ancienne du pays
Une des plus anciennes du monde

BRUXELLES 12, Pl. de Louvain
LIÈGE 32, r. des Dominicains

La deuxième conférence triennale de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

René CLEMENS,
professeur à la Faculté de droit.

L'Association, qui avait été fondée à Montréal en 1961, a tenu sa première conférence triennale à Paris en 1963. C'est avec joie que Liège accueillit en son Palais des congrès la deuxième conférence triennale.

Les représentants de l'Université de Liège ont joué un rôle important dans la fondation et les premiers développements de la jeune Association. Chacun se souvient encore notamment de la part prise par le cher et regretté Victor Gothot dans la rédaction et l'adoption des statuts de l'organisation. Et M. le professeur Claude Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège, devait être, avec la mesure, le tact et l'aimable bonne humeur que chacun a plaisir à lui reconnaître, un animateur de toute l'entreprise et un hôte apprécié de tous les congressistes, tandis que Madame Renard mettait toute sa gentillesse à l'aider dans ses tâches délicates.

La conférence comportait une partie administrative qui s'étendait du jeudi 21 avril après-midi jusqu'au samedi 23 avril. Du lundi 18 avril au jeudi 21, réunie en congrès, elle étudiait *la mission permanente et les tâches nouvelles de l'Université.*

La procédure d'organisation des travaux avait été soigneusement mise au point pour permettre les échanges les plus larges.

Le congrès s'est ouvert par une séance solennelle en la Salle académique de l'Université. M. Raymond Aron, professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Paris, y traita le thème central dans un discours très applaudi, qui présentait une analyse sociologique, fine et nuancée, de l'état des idées en la matière. L'après-midi, M. Renard entamait les travaux par une leçon magistrale dont la solidité et la précision de pensée ont marqué profondément les réflexions ultérieures des congressistes.

Quatre rapports ont constitué les bases des discussions du congrès. Cinq commissions ont siégé chacune pendant trois séances d'une demi-journée. Le comité de synthèse a siégé trois fois et surtout le

mercredi après-midi pour apporter au rapporteur général les matériaux de son rapport. M. Jean Capelle, professeur à la Faculté des lettres de Nancy eut à assumer la lourde responsabilité et les tâches ingrates du rapport général.

Le thème du congrès appelait en somme une réflexion collective des représentants des universités de langue française sur la mission de l'Université qui, pour tenir à la spécificité de l'institution universitaire, est nécessairement permanente et demeure essentiellement conforme à elle-même à travers l'évolution de la société, mais qui s'accomplit par des tâches nouvelles et sous des formes parfois profondément changées en raison de la transformation générale de la société.

L'Université contemporaine ne peut perdre le sens de la formation désintéressée ou de la culture scientifique, même pour préparer, comme elle doit le faire, aux formations professionnelles les plus hautes. Mais l'Université contemporaine doit approprier l'accomplissement de sa mission au monde d'aujourd'hui. il lui faut faire face à un phénomène essentiel : l'apparition d'éléments massifs, dont il faut apprécier les conséquences.

Les « éléments massifs » qui ont été pris en considération consistent dans la masse des connaissances, celle des individus demandant d'accéder au savoir, celle des besoins humains auxquels il faut préparer les hommes à faire face, celle des sociétés humaines intéressées à la solution des mêmes problèmes.

Le thème du congrès était très vaste, trop vaste peut-être à certains égards. Mais un congrès de ce genre n'est pas un colloque destiné à découvrir et à définir des solutions précises à des problèmes strictement circonscrits. Il est plutôt un *révélateur de tendances*. On ne peut en attendre l'apport de projets de décisions, mais un grand courant d'échanges.

Un courant d'échanges est d'autant plus nécessaire et peut se montrer d'autant plus fécond qu'il s'agit d'une réunion d'universités parlant la même langue et vivant d'une même culture française. Si les sciences transcendent les cultures, ni l'esprit dans lequel on les cultive, ni les moyens d'expression ni l'approche des problèmes peut-être, ne sont totalement indépendants de la culture au sein de laquelle se meut le savant.

Il y a donc beaucoup à tirer d'une confrontation entre universités de langue française, surtout que, dans la vie internationale, l'avenir peut dépendre d'une *présence* suffisamment forte.

Mais il a été frappant de constater au cours des discussions combien la langue est loin peut-être de jouer le rôle de variable primordiale dans l'explication des différences de pays à pays. On a pu constater ainsi qu'il y avait souvent sans doute plus de différences entre la France et le Canada qu'il n'y en aurait eu entre la Belgique et l'Allemagne. On a pu percevoir l'influence qu'ont sur les situations des variables telles que celles qui tiennent au contexte social respectif du Nouveau Monde et de l'Europe, — ou bien aux systèmes histo-

riques d'organisation universitaire liés à l'histoire de chaque pays. Et il ne s'agit point ici d'attachement au passé, car les pays d'Europe sont aujourd'hui tournés vers l'avenir. Mais les sociétés, comme les personnes individuelles, ont nécessairement vécu ce qu'elles ont vécu et l'histoire est la psychanalyse des sociétés dans leur état présent.

Ces différences profondes entre les pays de langue française, entre leurs systèmes universitaires, ne diminuent pas l'intérêt considérable de la confrontation de leurs problèmes. Au contraire. Elle met en évidence, avec plus de clarté, l'origine des différences. Elle établit aussi des liens plus faciles entre des universités qui, pour être de système différent, sont de même langue et de même culture et sont mieux en mesure de comprendre dès lors dans les pays d'autre langue des différences qui tiennent à tant d'autres facteurs.

Dans les comparaisons internationales, en matière universitaire comme en toute autre, on est trop tenté de comparer d'un pays à un autre les solutions adoptées. On est trop tenté de les comparer en les isolant du contexte social global. Ce qu'il s'agit de faire dans les comparaisons internationales de ce genre, c'est de comparer d'un pays à un autre non les solutions adoptées, mais le rapport existant ici et là entre les solutions adoptées et le monde de la société pour laquelle elles ont été construites...

Les discussions ont mis en évidence de la façon la plus claire que la plupart des participants ignorent ou négligent la conception du système et des institutions universitaires propres à chaque pays. Chacun, en s'exprimant, fait *implicitement* référence à son système national. Et cela est vrai des représentants des divers pays, mais probablement davantage des Français...

Il y aurait intérêt peut-être que l'Aupelf, en vue de ses travaux ultérieurs, établisse une synthèse comparative des systèmes et institutions universitaires des pays auxquels s'étend l'influence de ses affiliés. Les travaux futurs y gagneraient en productivité. On y prendrait peut-être aussi une meilleure conscience des points de ressemblances et de divergences, et du même coup des originalités communes.

... En tout cas, les Actes de la Conférence tenue à Liège seront attendus avec impatience. Ils apporteront ample matière à reflexion. Et sans attendre, le *Bulletin des Amis de l'Université* offre à la méditation de ses lecteurs, dans la présente livraison, l'étude substantielle que M. Claude Renard a exposée dans sa leçon d'ouverture.

R. Clémens.

BANQUE DE BRUXELLES

une atmosphère familiale vous attend chez nous...

Venez à la BANQUE DE BRUXELLES... vous verrez... Tous ses employés sont des gens comme vous... Quelle que soit votre situation, ils vous accueilleront avec le sourire... ils se feront un plaisir de vous expliquer les choses simplement, de vous conseiller, de vous aider...

Les employés de la BANQUE DE BRUXELLES sont toujours prêts à comprendre vos soucis, toujours désireux de résoudre discrètement et rapidement tous vos problèmes.

C'est pour cela qu'il y a chaque jour davantage de familles belges qui choisissent la BANQUE DE BRUXELLES, "la banque de la famille belge", la banque qui vous fait bénéficier, dans les meilleures conditions, de tous les services d'une grande banque moderne.

Mission permanente et tâches nouvelles de l'Université

Claude RENARD,
vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège,
membre du Conseil d'administration de l'AUPELF.

Sans doute n'est-ce pas sans présomption que j'ai accepté de faire ce premier rapport très général sur le thème de notre congrès, et ce n'est pas sans imprudence non plus que les autorités de l'AUPELF m'ont confié cette tâche que bien des personnalités éminentes ici présentes, grâce à leur expérience et à leur profonde connaissance des problèmes, eussent remplie infiniment mieux.

Tant de discours, d'études, de livres même, ont été consacrés depuis quelques années aux thèmes majeurs inscrits à notre ordre du jour, que je ne puis guère qu'essayer sans recherche d'originalité de dégager quelques idées maîtresses; je courrai volontiers le risque d'échouer dans les lieux communs, ces lieux d' « être ensemble » dit Pierre Emmanuel, car c'est la vérité qui se reflète dans leur apparente banalité.

Si on s'interroge de tous côtés sur la mission de l'Université, si on remet en question son rôle, si on tente, d'une part, de lui assigner des tâches nouvelles ou prétendues telles et, d'autre part, de développer en dehors d'elle certaines de ses fonctions traditionnelles, c'est que ses structures et ses méthodes trahissent une certaine inadaptation au monde moderne. Dès lors, il devient capital de définir avec précision les éléments essentiels qui composent sa vocation, avant d'essayer d'en décrire les développements dans notre société.

Une telle recherche s'affirme dans la littérature contemporaine. La grande enquête faite par la revue *Esprit* révèle à la fois le disparate et la richesse de ces mouvements de pensée. Au travers des formulations très diverses d'idées non concertées apparaissent certains traits majeurs. Ainsi peut-on espérer cerner l'objet et par là même les limites de cette mission permanente de l'Université, qui doit être le point de départ comme le point d'arrivée de nos démarches intellectuelles au cours de ces journées. Il nous appartiendra alors de répondre à la question de savoir si le monde moderne assigne aux Universités des tâches vraiment nouvelles et lesquelles; comment ces tâches s'articulent à la mission fondamentale de l'Université.

L'accord semble s'établir pour reconnaître que l'Université est une institution, c'est-à-dire une organisation spécifique de relations

humaines vouée à la connaissance et à la culture; elle n'est pas un rassemblement quelconque d'hommes de science, d'enseignants et d'élèves. A cet égard, l'idée d'Université est hors du temps et sa mission d'aujourd'hui est pareille à celle d'hier : assurer la continuité de la culture et la transmission du savoir, d'une part; faire progresser ce savoir, d'autre part. Il importe peu ici que les réalités concrètes ne correspondent pas toujours à l'archétype idéal. Dépositaire du savoir humain dans ce qu'il a de plus élevé, l'Université remplit, non à proprement parler le service public, mais la fonction sociale de la transmission permanente de ce dépôt sans cesse accru de génération en génération. La formation des élites, tant par l'enseignement que par la participation — même indirecte ou occasionnelle — à l'effort constant d'une pensée en marche, est le rôle premier de l'Université. Pour le jouer pleinement, elle doit assumer la recherche, aspect second — je ne dis nullement secondaire — de sa fonction. La connaissance, en effet, est action autant que contemplation. Elle est, par nature, dit mon éminent collègue René Clémens « dynamisme de la pensée. Ou bien elle n'est pas. L'institution universitaire cesserait au même instant d'être dépositaire du savoir et d'en assurer la tradition, si elle relâchait un instant son effort de pensée, si elle cessait un instant d'être tendue vers l'exploration du réel et vers la conquête de connaissances nouvelles ».

Ainsi l'Université s'organise d'elle-même autour de cette notion de la connaissance active qui transmet et développe le savoir. Ces deux aspects complémentaires sont indissociables, sinon chez les individus, du moins dans la communauté qu'ils forment. Telle est la mission permanente de l'Université : conserver les connaissances, les développer, les transmettre avec largesse à travers les hommes.

Cependant, cette mission doit être envisagée dans sa totalité et s'adapter à l'époque où elle s'exerce. C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'Université doit être au service, non d'une minorité privilégiée, mais de la société tout entière, en vue de la doter d'un système de valeurs et de normes, sans cesse rectifié par le dialogue avec l'extérieur. Cela est tout spécialement nécessaire dans une société vouée à un pluralisme idéologique qui ne peut être fécond et supportable que s'il existe un lieu de confrontation permanente et objective. Ainsi encore, notre société technique a besoin, pour établir ses plans, adapter ses structures, réformer ses législations, d'informations de plus en plus larges, d'études approfondies que seuls les savants peuvent fournir. Le temps est révolu, s'il a jamais existé vraiment, de la tour d'ivoire individuelle ou collective. L'augmentation du nombre d'étudiants amène à penser à nouveau les méthodes et les programmes d'enseignement; l'accroissement des connaissances et surtout la rapidité de leur développement, conduisent et conduiront sans cesse davantage les Universités à poursuivre leur enseignement bien au-delà des objectifs traditionnels; le développement des loisirs posera aux Universités le problème de leur participation à la diffusion généralisée de la culture.

Ces tâches, qu'on est tenté d'appeler nouvelles, constituent-elles autre chose que des aspects neufs du rôle essentiel des Universités ? Ce sont bien la permanence et l'unité de la mission universitaire qui en imposent l'accomplissement aux temps où nous vivons, qui doivent en établir le sens vrai, déterminer entre elles une hiérarchie, en fixer les limites à la fois dans l'idéal désirable et la réalité possible.

A toute époque, mais plus spécialement dans celle de rapide évolution qu'est la nôtre, la permanence de certaines valeurs est moins apparente que la mutation de leur forme. Les historiens nous informent que l'Université médiévale représentait, à côté du pouvoir ecclesial et du pouvoir politique, le pouvoir de la science; je crois qu'une situation analogue s'esquisse à nouveau dans notre temps. Dans un monde où presque aucun problème n'échappe à l'emprise scientifique, le corps des hommes de science reprend conscience de son autorité. Son emprise encore inorganique s'étend progressivement jusque dans les domaines réservés naguère à l'art intuitif et empirique; les progrès de la science politique influencent déjà plus qu'on ne le croit la vie politique dans ses structures et son fonctionnement; la science économique, par sa seule existence, modifie les données de la vie économique. Dans cet univers déchiré, les hommes de science, tant de science humaine que de science de la nature, sont souvent seuls à parler un langage universel, car au-delà de leurs idéologies et leurs passions personnelles, ils ont en commun leur égal désir de découvrir la vérité.

* * *

En quels éléments se réalise l'unité de la mission de l'Université ? A mon sens, elle se traduit par une unité sociologique (*Universitas scholarum et magistrorum*), par une unité intellectuelle à travers la diversité des sciences (*Universitas scientiarum*), et par une unité institutionnelle autonome.

L'Université constitue d'abord une unité sociologique, la communauté des maîtres et des étudiants collaborant, chacun dans leur rôle, à la recherche de la vérité. Lieu commun peut-être, mais une réflexion minutieuse doit analyser, en fonction de notre époque, les composantes de cette communauté universitaire. On s'y attache déjà et des données très éclairantes ont été apportées par M. Gusdorf et certains rapports au récent congrès de l'AIU à Tokio. M. Gusdorf dit notamment ceci : « La conscience de participer à une tâche commune d'intérêt public rassemble ceux qui ne sont pas seulement des chefs et des subordonnés, des fournisseurs et des clients, mais des collaborateurs dans la recherche d'une même vérité » (1).

Une idée essentielle, à cet égard, est que le caractère même de l'œuvre universitaire implique l'absence d'opposition d'intérêts entre les deux groupes qui composent la communauté « enseignants

(1) L'Université en question, p. 88 - Payot, 1964.

et étudiants ». La situation est très différente de celle des entreprises lucratives où, pour des raisons qui tiennent à la fois à des contingences historiques et à l'inadaptation des instruments juridiques, apparaissent des tensions fondamentales entre les dirigeants et les dirigés. En réalité, les étudiants seraient plutôt les employeurs et les professeurs les employés. Or, de plus en plus, les étudiants tendent à considérer les professeurs comme leurs patrons et adoptent vis-à-vis d'eux des attitudes calquées sur celles des syndicats ouvriers. Il résulte de cette mentalité que le corps estudiantin, au lieu de s'atteler à ses propres problèmes au sein de l'Université, s'occupe de problèmes extérieurs conçus en forme de lutte des classes.

A vrai dire, le mal ne provient pas uniquement des étudiants; l'attitude de certains professeurs est parfois autocratique; si c'est avec une évidente exagération, ce n'est pas non plus sans raison qu'on a pu dire des Universités qu'elles étaient le dernier bastion du pouvoir absolu. L'organisation universitaire elle-même est assez largement conçue dans le même sens, de telle sorte que la voix des étudiants ne peut souvent se faire entendre que sous une forme revendicatrice et d'opposition. D'ailleurs, dans la mesure où l'Université octroie en monopole certaines qualifications professionnelles, une tension se créera nécessairement entre les deux groupes. Le problème d'une insertion authentique des étudiants dans la communauté universitaire présente deux aspects principaux : celui de la détermination précise des domaines auxquels les étudiants doivent être intéressés, et celui des modes de représentation par lesquels ils peuvent s'exprimer. Ce dernier aspect des choses est préoccupant, car l'entité sociologique du corps étudiant est particulièrement inconsistante.

Vouée à la vérité dans sa plénitude, l'Université est aussi nécessairement interdisciplinaire. L'universalité des domaines de la connaissance, ou du moins leur majeure partie, doit y être représentée. Il n'est pas besoin, je pense, de s'attarder longuement sur ce point. Ce n'est pas qu'il soit encore possible, à notre époque, d'embrasser tout le savoir humain; ce n'est point non plus qu'en fait, les Universités ne soient trop souvent une simple juxtaposition de disciplines entre lesquelles les ponts sont trop rares et trop étroits. Cependant, la seule coexistence, même sans liaison apparente, des grandes branches du savoir humain a une irremplaçable vertu; elle oblige chacun à se situer par rapport aux autres; elle est en soi leçon de modestie et source du sens du relatif; elle est un hommage constant à l'unité du savoir, qui est une réalité autant qu'un idéal, car la vie ne connaît que des phénomènes complexes. Dans la réunion en un milieu commun de toutes les spécialités, chacune est enrichie de sa confrontation avec les autres. Des équipes interdisciplinaires peuvent se former; du dialogue entre les sciences, même confus et intermittent, peuvent jaillir à tout moment les étincelles magiques qui illuminent des terres ignorées et éclairent des voies nouvelles. Tous les rapprochements possibles ne peuvent se réaliser dans une même Université, mais un jour ou l'autre, ici ou ailleurs, ils finiront par s'établir.

L'Université est enfin une unité institutionnelle, jouissant d'une certaine autonomie — car les droits qu'engendrent les devoirs sont les garants de l'accomplissement de ceux-ci. Pour remplir sa tâche, l'Université doit être préservée dans sa liberté de pensée, sa liberté de recherche, sa liberté d'enseignement. Cela n'exclut pas le droit de l'Etat d'orienter parfois l'enseignement ou la recherche, mais les procédures par lesquelles s'institue l'action de l'Etat doivent être des procédures de dialogue plutôt que des procédures de contrainte. Il faut que l'Université, même si elle est d'Etat, se voie reconnaître l'initiative et la part primordiale dans l'élaboration de ses programmes d'enseignement et de recherche, dans la désignation de ses maîtres, dans la répartition des ressources qui lui sont allouées.

L'AIU a consacré ses assises de 1965 à ce problème de l'autonomie universitaire et je ne pourrais, en m'y appesantissant, qu'affadir ce qu'a dit sur ce thème, avec tant de clarté, de plénitude et de sagesse, Sir John Hetherington. Cependant, je voudrais m'arrêter un instant sur un point. L'autonomie nécessaire de l'Université exige que celle-ci s'administre de l'intérieur; mais cette administration, à la fois dans ses méthodes et ses objectifs, doit s'inspirer en permanence de la mission de l'Université et de son esprit. Le premier principe est que les décisions finales sont toujours du ressort des autorités universitaires et scientifiques. Cela étant, l'administration universitaire doit veiller à soulager au maximum les savants et leurs collaborateurs scientifiques des soucis matériels qui s'alourdissent chaque jour. Qu'elle fasse donc appel aux techniques les plus modernes d'organisation et de gestion ! Cependant, en raison même de la diversité des situations et de leur mouvance, il importe que les processus administratifs soient d'une extrême souplesse et se lient à des directives fermes mais non à un système de principes irrévocables. On ne doit jamais oublier, en effet, que les Universités sont formées de cellules très variées par leur nature, leur importance quantitative, leur mode de fonctionnement et leur finalité. En fin de compte et sauf peut-être quelques secteurs purement matériels, l'objet de l'administration est ici l'esprit, dont la fluidité même doit rejaillir sur les procédés de gestion. Or, l'administration moderne devient de plus en plus mécanique et tire de cet automatisme même son efficacité; l'instrument risque ainsi de se transformer en une autorité insensiblement dominante sur le pouvoir moral. Un harmonieux équilibre exige une double prise de conscience : le corps académique doit comprendre les exigences modernes de l'organisation et ses bienfaits; l'administration, elle, doit en percevoir les limites et garder l'œil fixé sur le but spirituel de l'Université. En un mot, les administrateurs doivent être considérés et se considérer comme faisant partie de la famille universitaire et comme étant liés aux mêmes fins.

L'Université n'est donc pas uniquement un établissement d'enseignement, ni seulement un établissement de recherche, ni une simple entreprise de production intellectuelle, susceptible d'être planifiée

et gérée en vue de la rentabilité. Son idéal profond d'ouverture à l'universel transcende ces points de vue particuliers.

Le thème général de nos méditations, au cours de cette seconde assemblée générale de l'AUPELF, n'a donc pas été choisi au hasard. A l'heure où, de toutes parts, l'Université est mise en question — sinon soumise à la question — et subit des pressions internes et externes contraignantes, il est essentiel de se pénétrer des idées directrices qui en forment le concept. Pour ma part, dans ce double volet de notre thème : mission permanente et tâches nouvelles, je considère le premier comme fondamental et vraiment le premier au sens propre du terme. Je ne dis point cela dans un esprit de conservatisme désuet; bien au contraire, je suis convaincu que de profondes novations sont nécessaires et urgentes; mais en répondant aux besoins spécifiques de notre temps, l'Université doit toujours garder présente à sa conscience sa mission essentielle, si elle veut garder ou retrouver sa fidélité à elle-même.

Tous les problèmes auxquels se heurte l'Université d'aujourd'hui se concrétisent dans sa participation de plus en plus large à la vie sociale par un double mouvement, l'un du monde extérieur vers l'Université, l'autre de l'Université vers le monde extérieur.

Le monde a eu la révélation de la puissance de la science et de l'action décisive des savants sur la civilisation. Les sciences humaines, aussi bien que les sciences de la nature, sont entraînées dans ce mouvement. La pensée économique, orientée aujourd'hui vers les problèmes de développement, réalise le poids de la science dans le progrès économique; des économistes travaillent à l'exprimer en quantités mesurables. Une ramure nouvelle, la politique scientifique, s'est greffée sur le vieux tronc de la politique générale. Elle vise à se mettre au service de cette dernière, qu'il s'agisse de maintenir le degré de compétition dans les échanges internationaux, de susciter des orientations nouvelles dans l'économie nationale ou de définir, en fonction des structures économiques et sociales de la nation, l'équilibre à établir entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. L'Etat, les institutions internationales, les grandes industries s'adressent aux Universités pour conclure des contrats de recherche. Les colloques se multiplient où se confrontent les vues des théoriciens universitaires et l'expérience vécue de ce qu'il est convenu maintenant d'appeler les milieux économiques et sociaux. Se sentant dépassés par la rapidité d'évolution des sciences et des techniques, ceux-ci réclament de l'Université qu'elle reprenne en mains, périodiquement, les diplômés engagés dans la vie professionnelle, pour les aider à replacer dans leur cadre scientifique les problèmes qu'ils vivent quotidiennement. Des pressions s'exercent sur l'Université pour que ses programmes permettent la formation spécialisée, voire purement professionnelle, d'un nombre de plus en plus grand de techniciens de toutes disciplines.

Ce qui est attendu de ce Congrès, c'est une réflexion sur ces tâches sollicitées pêle-mêle de l'Université. Il faudra les peser en quelque

sorte pour retenir celles qui sont acceptables dans les voies et les moyens de l'Université. Un étalon de mesure est pour cela nécessaire. Cet étalon, il est dans ce que nous avons appelé la mission permanente de l'Université. L'œuvre est malaisée et ne pourra trouver qu'une réalisation toute en nuances. Je m'en voudrais d'empiéter anticipativement sur les exposés des éminents rapporteurs qui vont me suivre; je n'aborderai donc cette seconde partie de notre thème qu'avec discrétion et sur un plan assez général.

L'Université se trouve aujourd'hui placée devant de multiples options. Selon les choix qu'elle fera quant aux modifications de ses structures, quant au développement de son action extérieure, quant à l'équilibre à établir en son sein entre l'enseignement, la recherche et la culture humaine, elle pourra, soit étendre son rayonnement et connaître de féconds développements, soit courir le risque d'altérer sa nature et, si j'ose dire, de perdre son âme.

Face à l'accroissement conjugué de la masse des étudiants et de la masse des connaissances, il est certain que doit s'instaurer avant tout une réflexion profonde sur le système pédagogique en général et la répartition entre les divers cycles d'enseignement du bagage de connaissances à acquérir. Définir et assigner à chacun de ces cycles son rôle propre est une condition première. Elle ne sera remplie que si l'on veille d'abord à ce que chaque degré d'enseignement ne devienne pas un vague décalque de l'échelon supérieur.

Au sein des Universités, la satisfaction d'exigences quantitatives ne peut, à aucun prix, conduire à l'abaissement de la qualité des études. Le nombre des élèves s'accroissant, je crains — tout en souhaitant ardemment me tromper — que celui des médiocres n'augmente, par la fatalité d'une loi statistique, d'une manière plus que proportionnelle; dès lors, l'enseignement risque de se dégrader en cherchant à se mettre au diapason du plus grand nombre. En soi, l'enseignement de masse n'entre pas dans la vocation propre de l'Université dont il risquerait de paralyser les énergies. Certes, l'un des rôles spécifiques des Universités réside dans la formation des cadres supérieurs de la Nation; mais le temps est révolu où un nombre relativement restreint de spécialistes suffisaient à répondre aux besoins de la société et de l'économie. Loin de jouer, comme autrefois, un rôle dirigeant, beaucoup de diplômés universitaires sont aujourd'hui appelés à remplir des fonctions limitées, parfois très spécialisées et routinières. L'Université pourrait être appelée malgré elle, par un enchaînement progressif, à assurer ainsi la formation des cadres moyens et des cadres de pure technicité. Ce devrait être là l'œuvre d'un enseignement technique élargi, sorti de son ornière manuelle, rénové et restauré dans son prestige.

L'enseignement universitaire a pour but propre d'inculquer par de vastes synthèses une formation scientifique de base, dégagée des préoccupations professionnelles; il lui appartient, quelle que soit la matière enseignée, de fournir une doctrine, des principes et des méthodes, non des recettes empiriques immédiatement applicables.

C'est *après* que doit venir l'adaptation des connaissances aux nécessités du métier; dans toutes les professions, les praticiens éclairés l'affirment d'ailleurs, cette adaptation est d'autant plus aisée que plus large et plus solide est la formation de base.

Tous ces problèmes sont tissées d'équivoques. Quant à moi, je ne puis croire qu'on puisse, pour départager ce qui doit être enseigné par l'Université de ce qui ne doit pas l'être, faire un choix d'après la nature des objets de connaissance. A peu près toutes choses sont susceptibles, ou d'une connaissance empirique, ou d'une connaissance technique, ou d'une connaissance scientifique. Les progrès de la science, pour une bonne part, consistent précisément dans l'extension de l'investigation scientifique à un nombre croissant de domaines. L'Université, pour sa part, fait accéder à la connaissance *scientifique* de la réalité.

Le vrai problème n'est donc pas de savoir si l'Université doit fournir une formation professionnelle ou une formation scientifique, car la réponse est obvie; il est de déterminer quelles professions exigent vraiment une formation scientifique, en même temps que ce genre de culture qui s'acquiert ou devrait s'acquérir à l'Université.

Mon collègue, M. René Clémens, a bien défini à cet égard la mission de l'Université.

« Si, dit-il, en assimilant cette mission à la préparation professionnelle, on entend signifier la nécessité de mettre l'étudiant en mesure d'utiliser les connaissances qu'il acquiert, il faut souligner tout ce que cette position contient de juste. Elle est une réaction contre une certaine forme de science dont on serait incapable de se servir et qui ne serait qu'une fausse science, car cette incapacité tiendrait à une absence de pensée active, à une insuffisante maîtrise des connaissances, de leur portée réelle, de leurs projections...

» Mais si, en assimilant la mission de l'Université à la préparation professionnelle, on entend dire que la première serait définie et circonscrite par la seconde, par le soin de préparer les jeunes à l'exercice d'une profession déterminée... alors la mission de l'Université se trouverait singulièrement rétrécie. La formation que donne l'Université... est indépendante, dans son fait comme dans l'organisation qu'elle postule, de l'état de la division du travail et des cadres professionnels d'activité. Elle ne peut être liée aux frontières d'une activité professionnelle donnée. »

Il faut pourtant être attentif au fait que si l'enseignement universitaire est un par l'esprit et les méthodes, cela ne signifie nullement qu'il faille exclure l'existence de niveaux différents en raison de la pluralité des objectifs. De même faut-il distinguer les méthodes de simple appréhension et d'application des connaissances, des méthodes de recherche; les unes et les autres ne doivent pas être indifféremment enseignées aux mêmes étudiants.

Dans le célèbre discours qu'il a prononcé, à la fin de 1930 devant la Fédération universitaire des étudiants de Madrid, Ortega y Gasset distingue deux éléments dans l'enseignement universitaire :

a) L'enseignement des professions intellectuelles;
b) La recherche scientifique et la préparation des futurs chercheurs.

L'enseignement adressé au plus grand nombre, c'est-à-dire aux hommes moyens appelés à devenir de bons professionnels, doit s'inspirer d'une pédagogie établie en fonction des possibilités du simple apprenti qu'est l'étudiant moyen, et non en fonction de l'ensemble du savoir ou des connaissances du professeur. Il faut donc, de façon inflexible, ne conserver pour l'enseignement de base que les savoirs nécessaires pour la vie de l'homme que deviendra l'étudiant et susceptibles d'être assimilés par lui. Se limiter consciemment en fonction des réalités, c'est être dans l'authenticité de la vie. Pour Ortega, la science est en soi recherche, c'est-à-dire formulation de problèmes et effort pour les résoudre. Vouloir que l'étudiant moyen devienne un homme de science, est une prétention utopique et ridicule; indésirable aussi, car il est d'autres valeurs humaines égales à la science, et si celle-ci fait partie de ce qui est le plus élevé, il n'en est pas nécessairement de même de l'homme de science individuel. Il faut donc séparer avec soin l'enseignement en vue de l'exercice d'une profession intellectuelle ou d'un commandement social, de la formation en vue de la recherche scientifique. La confusion entre ces deux domaines créerait pour eux un mal réciproque : elle altérerait la nature de l'enseignement de base et conduirait à la prolifération de faux savants ou de demi-savants.

Certaines outrances que j'ai volontairement édulcorées et qui se corrigent d'ailleurs quand on embrasse l'ensemble de la pensée d'Ortega, ne peuvent masquer la grande part de vérité de son analyse.

Il est vrai que l'enseignement de base, j'entends en gros celui de licence, est souvent démesuré et inadapté. Toute réforme devrait consister d'abord dans la recherche de ce qu'il est possible de ne pas enseigner. Il est vrai aussi que l'investigation, même minutieuse, de tout ce qui a été dit et découvert avant soi n'est pas de la recherche, que celle-ci se situe au-delà, dans l'apport de connaissances nouvelles à partir des connaissances acquises. Il est vrai encore qu'il est rare de rencontrer chez un même homme des dons égaux d'enseignant et de chercheur.

En revanche, il est non moins certain que c'est la recherche qui nourrit l'enseignement et il n'est guère concevable qu'un professeur d'Université la néglige entièrement. Assurément, chez les individus, les équilibres sont variables à l'infini; tous les professeurs d'Université ne peuvent être à la fois et de façon égale, enseignants et chercheurs et la parfaite complémentarité du savoir statique et de la science dynamique ne doit pas nécessairement exister dans la même personne; l'important est dans le côtoiement constant des deux genres d'esprit et d'activité. Toutefois, au sein de l'Université, la masse de recherche doit être assez vaste pour que l'esprit de la science en marche s'insuffle dans tout le corps universitaire. S'il ne faut donc pas faire des chercheurs de l'ensemble des étudiants, il est indispensable qu'une modeste initiation à la problématique soit donnée à tous, de manière

que les plus curieux, les plus doués aient la possibilité d'épanouir, dès le début, la vocation qui les fera accéder aux études pleinement scientifiques. Cela ne peut se réaliser que dans le contact direct du maître et de l'élève et l'appartenance continue au milieu scientifique qu'est l'Université.

Faire les tris nécessaires, établir dans la netteté des structures pédagogiques qui évitent toute contamination réciproque des objectifs poursuivis, est une des tâches les plus urgentes de l'Université d'aujourd'hui. Il y faudra apporter un sens aigu de ces équilibres intuitifs qui sont le fondement des œuvres durables.

A propos de la recherche elle-même, d'autres déviations guettent l'Université. La plus dangereuse regarde le rôle spécifique de l'Université en la matière; cette question déborde sur le plan de la politique scientifique. D'après moi, l'Université doit demeurer le centre de rayonnement de la recherche scientifique et surtout de la recherche fondamentale. Enracinée dans de puissantes traditions, elle est en effet la plus haute incarnation de la science. Par son universalisme, elle situe chaque genre de recherche dans le plan général de la connaissance. A l'abri de son autonomie de pensée et d'action, elle offre les meilleures conditions pour le développement d'une recherche libérée de toute exigence de résultat préconçu, de toute astreinte utilitaire, libre de suivre les cheminements imprévus de l'idée, d'enchaîner les hypothèses aux hypothèses, selon le rythme spontané de l'imagination créatrice. Elle est le lieu géométrique de la science pure.

Est-ce à dire que l'Université doit se désintéresser de la recherche appliquée et de la recherche du développement ? Non, certes ! Elle méconnaîtrait son rôle social si elle demeurait à l'écart des problèmes actuels du monde, de la nation, de la région même où elle est implantée; mais il lui incombe de remplir ce rôle dans le respect de la hiérarchie des valeurs dont elle a la garde. Si l'Université doit se pencher avec prédilection sur les problèmes de son temps, elle ne peut laisser ses services s'inféoder sans discernement aux besoins immédiats de l'économie ou de la politique. Très concrètement, elle doit veiller à ce que les professeurs, attirés par le profit des contrats extérieurs, ne négligent pas gravement leur mission première d'enseignement et de formation des élites. Sinon, c'est sa vocation propre que l'Université pourrait subrepticement trahir.

C'est donc dans la conscience de ses valeurs propres et de ses possibilités spécifiques que l'Université se doit d'aborder les divers problèmes que posent ses solidarités avec le monde. Aucune occasion ne doit être négligée de dialoguer avec les gouvernements, les autres secteurs d'enseignement, l'industrie et tous les milieux sociaux. Toutefois, le rôle de l'Université n'est ni de gouverner, ni de régenter l'enseignement secondaire ou primaire, ni de diriger l'industrie, ni de s'interposer dans les conflits sociaux; il est d'affirmer en tout domaine la vérité scientifique connue et contrôlable, de jeter sur toutes les tables de débat les éléments de connaissance qu'elle possède, de recher-

cher ceux qui sont encore inconnus. Sa magistrature est celle de l'esprit, donc de l'objectivité et de la libre critique. « Plus se développe, a dit le recteur Bouchard, le pouvoir de l'Etat qui désormais fait mouvoir tous les rouages de la nation et par l'information dirige et pétrit l'opinion publique, plus il importe que demeure présente une puissance spirituelle qui, au-dessus des passions et des préjugés que provoquent et inspirent des circonstances passagères, représente la permanence de l'idéal » (1). Pour beaucoup d'hommes, l'Université est seule à pouvoir exercer un tel magistère.

Ces solidarités avec le monde extérieur doivent se poursuivre dans des échanges entre les Universités elle-mêmes, que ce soit sur un plan universel ou sur les plans plus limités que dessinent par exemple les affinités culturelles ou linguistiques. Des problèmes plus spécifiques peuvent ainsi se dégager : comment concrétiser la fraternité entre Universités du tiers monde et Universités européennes; comment les Universités du tiers monde s'insèrent-elles dans leurs sociétés nationales, quelles valeurs propres peuvent-elles apporter en échange de celles que leur offre l'Europe ? Autant de questions, parmi beaucoup d'autres, qui se posent naturellement dans une organisation comme l'AUPELF et que je me borne à citer à cause, et de mon incompétence, et de l'abus que je fais de votre attention.

L'appartenance, au moins partielle, à une langue, et par là même à un certain mode de culture, nous oblige à conserver, à parfaire et à propager la langue française, notre commun instrument d'échanges intellectuels. C'est qu'en fin de compte, l'épanouissement de la culture est l'ultime raison d'être des Universités, et ce thème me fournira ma conclusion, en même temps qu'un retour à mon point de départ.

De ces stimulations internes et réciproques qui naissent de la réunion, pour l'enseignement et la recherche, d'hommes et de sciences très divers, doit éclore une culture. Il ne s'agit pas d'une vague ornementation de l'esprit mais d'une représentation aussi complète que possible du monde et de la civilisation, d'où découlent un ordre de vie, un système de références et de critères, qui permettent à chacun d'interpréter correctement son environnement social et naturel et d'y conduire adéquatement son activité. Les contacts que j'ai avec la jeunesse me convainquent qu'à travers des formules maladroites ou agressives, se manifeste ici une des revendications parmi les plus profondes, sinon la plus claire, des étudiants : pour eux, l'Université est trop souvent une fleur sans parfum. Quand on voit des étudiants se désintéresser des cours et papillonner sans objectifs définis ou se passionner pour des occupations sans relation apparente avec leur état, on se donne volontiers bonne conscience en accusant leur sottise, leur fantaisie ou leur légèreté ou en en faisant des cas sociaux. Commode alibi ! On se dit rarement que l'étudiant cherche peut-être

(1) L'autonomie universitaire, *Cahiers 7 de l'Association internationale des Universités*, Paris, 1965.

à l'extérieur l'essentiel que l'Université ne lui donne pas. L'essentiel, c'est comme le dit encore Ortega « un système vital d'idées sur le monde et sur l'homme de notre temps ». La formation de l'étudiant n'est complète que s'il s'est réalisé, non seulement comme technicien d'une science, mais comme homme cultivé occupant sa place propre parmi ses semblables, sachant situer son savoir particulier dans l'ensemble du savoir.

A plusieurs reprises dans l'histoire, lors de la Renaissance, par exemple, l'humanité pensante s'est vue bousculée dans ses habitudes et ses traditions intellectuelles, par l'irruption plus ou moins brusque de connaissances nouvelles, de modes de pensée inédits ou resurgis de temps oubliés. Un phénomène analogue apparaît avec une ampleur insolite à notre époque. La culture humaniste classique se rencontre avec la culture scientifique; l'évolution conjuguée des sciences humaines et naturelles, mathématiques, physique, psychologie entre autres, fait sortir la pensée de ses anciens chemins. C'est une œuvre universitaire par excellence de faire la synthèse de la culture traditionnelle et de la nouvelle culture, d'équilibrer harmonieusement le développement des sciences de la nature et celui des sciences humaines. L'Université doit trouver d'urgence les moyens de maîtriser l'immense accumulation des connaissances scientifiques; aux spécialistes de l'analyse doivent correspondre des spécialistes de la synthèse, capables d'extraire, sous une forme intelligible aux non initiés, la quintessence des résultats de la science.

Pour favoriser en son sein et chez ses étudiants l'efflorescence de la culture, l'Université a, je pense, deux devoirs essentiels. Elle doit d'abord se « décloisonner » à la fois dans ses structures et ses enseignements; il ne s'agit pas de s'opposer à la spécialisation qui en soi est signe d'approfondissement; il s'agit de corriger et de contenir ses effets rétrécissants en n'épargnant rien pour créer et développer les liaisons entre les disciplines et leurs représentants qualifiés.

Ensuite, il faut abandonner le rêve illusoire d'un enseignement encyclopédique, qui ne pourra jamais être que superficiel. Il faut, au contraire, à travers l'étude approfondie de quelques branches essentielles, pourvoir les étudiants d'une formation qui leur permette d'apprendre par eux-mêmes durant toute leur vie.

Le temps ainsi reconquis pourrait être consacré à donner à l'étudiant, tout au long de ses études spécialisées, l'image générale du monde et de l'homme que dessinent les grandes disciplines fondamentales : physique et biologie d'une part, histoire, psychologie et sociologie, d'autre part; une réflexion philosophique et une initiation aux beaux arts doivent couronner le tout.

Deux objections peuvent être faites : celle du risque de voir allonger les études; celle de l'impossibilité pratique d'une telle initiation culturelle, à cause de la technicité grandissante des disciplines fondamentales. La première me paraît mesquine dans une civilisation où, pour la masse des hommes, croît le temps du loisir. A supposer même, ce qui n'est pas sûr, qu'un allongement des études s'imposerait, qu'im-

portent six mois, un an de plus, quand il s'agit de s'approprier un trésor qu'on portera en soi toute sa vie ? La seconde est aussi vaine. En effet, une chose est le maniement de l'appareil technique qu'impose la recherche, autre chose est la synthétisation de ses résultats dans un langage accessible. Le malheureux vocable de vulgarisation répand injustement une tonalité terne et indécise sur ces entreprises de synthèse qui exigent, non seulement une grande érudition, mais surtout une pénétration et une ampleur d'esprit peu communes, alors que la découverte la plus mineure projette sur son auteur un éclat parfois démesuré. C'est précisément la rareté de ces dons de synthèse et de systématisation qui rend la science vulgaire dans les œuvres qui s'y consacrent; peu savent extraire de la gangue technique le noyau pur, le diamant irréprochable. L'Université se devrait de discerner les hommes capables de s'élever aux cimes et leur permettre d'épanouir leurs talents, sans lesquels l'effort scientifique n'atteindrait pas sa plénitude. Une « magistrature de l'essence », selon le mot admirable de Jean Guitton, est aujourd'hui indispensable à la science.

Peut-être me trouverez-vous quelque peu idéaliste mais je crois, avec M. le recteur Courvoisier, que l'idéal même jamais atteint est plus fécond en réalisations que les programmes réalistes les mieux établis.

L'Université est à la croisée des chemins; son avenir sera fait de lumière ou d'ombre, celui de ses étudiants d'heur ou de malheur, selon qu'elle pourra ou non faire passer en réalités vivantes le concept d'universel qui lui a donné son nom.

Claude Renard.

S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES

Louis DUCHENE

STRÉE
HUY

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS

ÉTUDES ET TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION
3000 & 25000 V.

▸ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.

▸ Agréation en classe 8.

Après la conférence de l'AUPELF...

C'est en septembre 1961, à l'initiative de l'Université de Montréal, qu'a été créée l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF).

Dans l'esprit de ses promoteurs, l'AUPELF entend regrouper en son sein les Universités de langue française et les Universités où le français est l'une des langues principales de l'enseignement en vue de favoriser la coopération universitaire internationale dans des liens organiques et en fonction d'un programme d'action concret, dynamique et réaliste.

Instrument commun d'enseignement et de recherche, la langue française doit servir de trait d'union, de moyen de communication entre les civilisations des diverses communautés dans lesquelles elle est utilisée.

Depuis sa fondation, l'AUPELF a œuvré sur *trois plans principaux* : *l'information et la documentation, la coordination et les services.*

Parmi ses moyens d'action, figurent notamment *les publications* (la revue de l'AUPELF, le bulletin des nouvelles brèves, les cahiers de l'AUPELF, le répertoire des cours d'été, le catalogue des périodiques, le compte rendu des colloques et le répertoire général des institutions membres, actuellement en préparation); *les réunions* (conférences triennales, colloques annuels, réunions des directeurs généraux de l'enseignement supérieur des pays où sont situées les universités membres de l'AUPELF et les colloques restreints); *les services* (le système expérimental de microfiches et les stages de bibliothécaires).

Les organes de l'Association sont : *l'Assemblée générale* qui se réunit tous les trois ans; *le Conseil d'administration* qui tient des séances une fois par an; *le Secrétariat général* qui est établi au siège social de l'Association à Montréal.

Depuis la fondation, l'Université de Liège est représentée au Conseil d'administration de l'Association. Son vice-président honoraire, M. le professeur V. Gothot fut élu administrateur lors de l'Assemblée constitutive de Montréal.

En 1964, M. Cl. Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège, s'est vu confier le mandat de M. Gothot qui en a été déchargé à sa demande.

La première réunion de l'Assemblée générale de l'Association a eu lieu à Paris, en Sorbonne, en avril 1963. M. le vice-président honoraire V. Gothot, M. Cl. Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège et M. le doyen R. Spronck ont représenté l'Université, tant à cette Assemblée générale, qu'à la première Conférence triennale de l'AUPELF qui avait pour thème : « Aspects de l'enseignement supérieur en Afrique ».

C'est au début de l'année 1964, après un voyage en Belgique de M. J. M. Leger, secrétaire général de l'AUPELF, que M. le recteur M. Dubuisson a invité officiellement l'AUPELF à venir tenir à Liège sa deuxième conférence triennale.

Métropole régionale de langue et de culture entièrement françaises dont les traditions dans le domaine du haut enseignement et de la recherche remontent aux célèbres Ecoles des 11e et 12e siècles, carrefour géographique, point de rencontre des civilisations romane et germanique, Liège et son Université avaient incontestablement le droit de briguer l'honneur d'être la première ville universitaire belge à accueillir une association vouée à la coopération entre les universités francophones.

Un des premiers soucis de M. Cl. Renard, à qui le Conseil d'administration de l'AUPELF a confié la délicate mission de veiller à l'organisation des assises de Liège, a été de solliciter l'appui des autres universités belges membres de l'AUPELF ainsi que le soutien du Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

Un Comité de patronage, composé de MM. les recteurs des Universités de Liège, Bruxelles et Louvain ainsi que du Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au Ministère de l'éducation nationale, a été constitué ainsi qu'un Comité exécutif qui, sous la présidence de M. Cl. Renard, a rassemblé les délégués des trois recteurs précités et du Directeur général de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ce Comité a établi le programme général qui, après de nombreux échanges de vues et de correspondances avec le Secrétaire général de l'AUPELF, a été approuvé par le Conseil d'administration de l'Association lors de la réunion qu'il a tenue au début de l'été 1965 à Rennes.

Les dates de la Conférence triennale intitulée « *Mission permanente et tâches nouvelles de l'Université* » furent définitivement fixées aux 18, 19 et 20 avril 1966, l'Assemblée générale ayant lieu immédiatement après les 21, 22 et 23 avril.

Tandis que la majeure partie des séances se dérouleraient à Liège, une séance plénière de travail et la séance de clôture auraient lieu à l'Université catholique de Louvain, d'une part, et à l'Université libre de Bruxelles, d'autre part. Les excursions traditionnelles, financées et organisées par le Ministère de l'Education nationale, furent fixées aux 24 et 25 avril 1966. Elles conduiraient les participants dans les Flandres (Gand et son université, Bruges) et dans la province d'Anvers (Anvers et son centre universitaire).

Pendant que les membres du Comité exécutif ont mis au point les détails d'organisation de la partie du programme les concernant directement, un Comité liégeois d'organisation, présidé par M. Cl. Renard, a pris pour tâche de prévoir, par le menu, le déroulement des assemblées, et des manifestations dont Liège allait être le théâtre. Ce Comité liégeois d'organisation se composait de M. A. Schreurs, directeur du Palais des Congrès, de Monsieur le Président de l'Union générale des étudiants et de sept fonctionnaires de l'Administration centrale de l'Université. Il convient de noter que l'Institut belge d'information et de documentation (INBEL) a bien voulu accepter de prêter, tant avant que pendant la durée des assises, son concours technique au Comité exécutif et au Comité d'organisation. Deux conférences de presse ont notamment été organisées à l'intervention d'INBEL.

Parmi les tâches du Comité d'organisation, ont figuré notamment la formation des Comités d'honneur et de haut patronage, l'organisation des séances solennelles et de travail, des banquets et des réceptions, d'une exposition des revues scientifiques des Universités belges, la réunion d'un Comité de dames dont Mme Renard a bien voulu accepter la présidence, la constitution des dossiers d'information pour chacun des participants, l'impression du programme général des manfestations (77 pages, 14 clichés) etc.

Au calendrier des manifestations sociales, ont figurés notamment le déjeuner offert par le Ministre de l'Education nationale, le dîner offert par le Recteur de l'Université, les réceptions données par le Collège des Bourgmestre et Echevins, M. le Consul général de France, M. le Gouverneur et la Députation permanente, le dîner offert par M. le Bourgmestre aux chefs de délégation, le dîner offert par Mgr le Recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, le déjeuner-buffet donné par M. le Recteur de l'Université libre de Bruxelles, les réceptions présidées par MM. les Bourgmestres de Bruxelles et de Louvain.

Les participants furent conviés aux représentations du Théâtre universitaire, de la Chorale universitaire ainsi qu'à un concert de musique organisé en collaboration par l'Université et la Radio-Télévision belge. Tout naturellement, M. le Recteur Dubuisson a invité les participants au Congrès à visiter le domaine et les chantiers univer sitaires du Sart Tilman. A cette occasion, un déjeuner-buffet fut servi à Colonster.

Le Comité liégeois d'organisation s'est également préoccupé des réservations d'hôtels en liaison avec l'Agence Wagons-Lits Cook et de la réservation, chez Gregg-Manpower, du personnel de secrétariat appelé à fonctionner tant pendant qu'avant les assises elles-mêmes.

* * *

La Conférence triennale et l'Assemblée générale de l'AUPELF ont attiré à Liège plus de 250 congressistes venant de 51 universités

réparties dans 18 pays. Les congressistes ont été classés en plusieurs catégories : délégués officiels de pays ou d'organismes internationaux intergouvernementaux, experts ou observateurs d'organismes de coopération universitaire internationale.

Chaque participant a reçu, en plus de la serviette contenant des publications sur la Belgique, son enseignement supérieur, Liège et son université, un dossier de travail de quelques 500 pages dactylographiées tirées, agrafées à l'université dans des délais très serrés grâce au dévouement du personnel administratif. Il comportait les textes des quatre rapports généraux et des communications qui ont été présentées au sein des groupes de travail.

Un second dossier de travail a été remis aux délégués officiels qui ont pris part à l'Assemblée générale de l'Association. Chaque université membre pouvait être représentée par cinq délégués officiels au plus. La délégation de l'Université de Liège a été formée de M. le Recteur et M. le Vice-Président et de MM. les Doyens des cinq facultés.

Pendant la durée du Congrès, ont fonctionné trois comités :

— *le Bureau du congrès*, composé de MM. les Recteurs des trois Universités belges ou de leurs délégués et de MM. les membres du Conseil d'administration de l'AUPELF;
— *le Comité de synthèse*, composé du rapporteur général M. le recteur Capelle, des quatre auteurs de rapport introductif, des cinq présidents animateurs de groupes de travail;
— *le Comité exécutif*, composé du secrétaire général de l'AUPELF, de ses trois collaborateurs directs et du secrétaire général du Comité liégeois d'organisation.

La Conférence triennale fut ouverte en la salle académique par une séance solennelle rehaussée de la présence des plus hautes autorités nationales, provinciales et municipales.

Après M. le recteur M. Dubuisson, ont pris successivement la parole : Mgr I. Lussier, président de l'AUPELF, M. W. Welling, représentant M. R. Maheu, directeur général de l'UNESCO, M. M. Toussaint, ministre, secrétaire d'état à l'Education nationale. La conférence inaugurale a été prononcée par M. R. Aron, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, qui a situé : « L'Université entre la culture et les exigences de la technique moderne ». L'illustre conférencier fut écouté par un auditoire très attentif qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. L'orchestre de Liège a prêté son concours à cette belle cérémonie pour laquelle les Recteurs belges et étrangers avaient revêtu la robe académique.

Le thème général de la Conférence triennale a été présenté en séance plénière par M. Cl. Renard en sa double qualité de vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège et d'administrateur de l'AUPELF.

Vue de la salle académique de l'Université de Liège lors de la séance solennelle d'ouverture le 18 avril 1966.

A la tribune, au 1er *rang*, de droite à gauche, les orateurs : Monseigneur I. Lussier, président de l'AUPELF, ancien recteur de l'Université de Montréal; Monsieur le recteur M. Dubuisson.

Au 2e *rang*, de droite à gauche, M. W. Welling, directeur de la division de l'enseignement supérieur de l'UNESCO, représentant M. R. Maheu, directeur général de l'UNESCO; M. M. Toussaint, ministre, secrétaire d'état à l'Education nationale; M. R. Aron, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, auteur de la conférence inaugurale « l'Université entre la culture et les exigences de la technique moderne ».

Fruit d'une longue et riche expérience, d'une patiente méditation, d'une pénétrante connaissance des hommes, de l'institution universitaire et des mutations bouleversantes de la société contemporaine, l'exposé de M. Cl. Renard a élevé le débat au plus haut niveau. C'est aux auteurs de rapport introductif qu'il appartint ensuite de préciser le thème général dans quatre directions : M. M. Philibert, maître-assistant de philosophie à l'Université de Grenoble, a traité des « Incidences de la masse croissante des connaissances sur les structures de l'Université et sur les programmes d'études »; M. L. Hamon, professeur à la Faculté de droit et de sciences économiques de Dijon, directeur du Centre d'études des relations politiques de Dijon a évoqué les « Incidences de la masse croissante des étudiants sur les conditions de travail et sur la vocation sociale de l'Université »; M. A. Quenum, directeur régional de l'O. M. S. à Brazzaville et professeur à l'Université de Dakar a souligné les « Problèmes particuliers découlant pour l'Université du tiers-monde de la masse croissante des connaissances et des étudiants (vocation particulière de l'Université du tiers-monde dans le concert international des Universités) »; M. P. Imbs, recteur de l'Université de Nancy a exposé les « Incidences de l'essor des sciences et des techniques sur l'évolution

Vue de la salle du Palais des congrès pendant la première séance plénière.

A la tribune, devant le micro, M. Cl Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Liège, administrateur de l'AUPELF, présentant le thème général du congrès « Mission permanente et tâches nouvelles de l'Université ».

A sa droite, M. El. Fasi, recteur de l'Université du Maroc, vice-président de l'AUPELF; M. M. Leroy, pro-recteur de l'Université libre de Bruxelles, membre du Bureau du Congrès; Mgr M. Bakole, vice-recteur de l'Université de Lovanium, administrateur de l'AUPELF; Mgr L. Vachon, recteur de l'Université Laval (Canada), administrateur de l'AUPELF; Mgr Lussier, président de l'AUPELF;

A sa gauche, M. M. Bouchard, recteur de l'Université de Dijon, vice-président de l'AUPELF; M. A. Quenum, professeur à l'Université de Dakar, rapporteur; Mgr E. Massaux, pro-recteur de l'Université catholique de Louvain, membre du Bureau du Congrès; M. H. le Moal, recteur de l'Université de Rennes, administrateur de l'AUPELF; M. M. Philibert, maître-assistant de philosophie à l'Université de Grenoble, rapporteur; M. L. Hamon, professeur à la Faculté de droit et de sciences économiques de Dijon, rapporteur.

et l'utilisation de la langue; (rôle de l'Université francophone dans la valorisation du français scientifique et technique) ».

Chaque rapporteur a apporté au Congrès les acquisitions de ses recherches les plus récentes dans un souci de mise en commun très appréciée par les participants qui se sont ensuite répartis en cinq groupes de travail : *le premier*, présidé par M. B. Ducret, secrétaire général de l'Université de Genève, sur le thème : « L'évolution des structures universitaires » (l'influence de la pression démographique et de l'évolution des connaissances sur le fonctionnement et les structures de l'Université ainsi que sur les programmes d'études); *le deuxième*, présidé par M. R. Clémens, professeur ordinaire à l'Université de Liège, sur le thème : « L'Université dans le développement économique et social » (l'influence du développement économique et social sur les structures et sur la vocation de l'Université

Vue d'une salle de commission pendant une réunion du 2e groupe de Travail traitant de « l'Université dans le développement économique et social».

Adossé à la fenêtre, M. R. Clémens, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Liège, président animateur du groupe de travail.

dans la société contemporaine; les tâches nouvelles qui découlent pour l'Université de sa responsabilité dans le développement économique et social); *le troisième*, présidé par M. G. Rocher, directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal, sur le thème : « L'Université et l'éducation » (la responsabilité et les tâches nouvelles de l'Université dans l'évolution du système d'enseignement, dans la formation des enseignants et dans la recherche pédagogique); *le quatrième*, présidé par M. A. N'Daw, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dakar, sur le thème : « L'Université et la coopération » (l'Université comme expression de la culture nationale et comme instrument de rencontre des civilisations; l'Université comme facteur de coopération internationale; incidence particulière sur les structures et sur la vocation de l'Université du tiers-monde des données démographiques, économiques et socio-culturelles du milieu); *le cinquième*, présidé par M. R. Etiemble, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris, sur le thème : « L'Université et la langue » (responsabilité de l'Université dans les recherches linguistiques; rôle de l'Université francophone dans la valorisation et la diffusion du français scientifique et technique).

Dans chacun des groupes, des auteurs de communication ont amorcé les débats qui furent souvent très animés. Les conclusions auxquelles ont abouti les cinq groupes ont été examinées par le Comité de synthèse présidé par le rapporteur général M. le recteur Capelle.

Vue de la salle des séances pendant la quatrième séance plénière, lors du débat général qui suivit la présentation du rapport de synthèse.

Tenant le micro, M. le recteur Capelle, rapporteur général. En deuxième plan, de gauche à droite, MM. les recteurs M. Bouchard (Dijon), H. le Moal (Rennes), E. Lapalus (Clermont-Ferrand).

Le rapporteur général a présenté les conclusions en séance plénière dans une atmosphère quelque peu tendue, devant une assemblée très attentive, présidée par M. Cl. Renard. A l'issue d'un très long débat, de nombreux vœux ont été adoptés. Le rapport général et les recommandations forment un document de 20 pages dont 7 reprennent des recommandations préparées par les groupes de travail. Elles s'inspirent du souci « d'installer l'Université dans la mobilité », dans la disponibilité. Il nous a paru souhaitable de reproduire ce texte essentiel dans son intégralité.

Les recommandations ont été approuvées par l'Assemblée de l'AUPELF, dans l'ordre ci-après :

I. — Les structures universitaires.

1. — Dans le cadre de la définition du niveau général des connaissances requises pour l'accès à l'enseignement supérieur ainsi que des besoins de la société, les universités doivent pouvoir contrôler l'admission des candidats aux enseignements universitaires.

2. — Afin d'éviter le gaspillage des talents et d'en préserver l'épanouissement maximum, l'orientation des élèves sera organisée, grâce en particulier à une information précise des familles et cela dès avant l'achèvement des études secondaires.

L'information portera à la fois sur les diverses possibilités offertes aux jeunes et sur les capacités requises pour effectuer les études correspondant à chaque voie.

3. — L'orientation doit se poursuivre au-delà de l'entrée à l'université, afin de faciliter la répartition des étudiants entre les différentes voies possibles et de corriger éventuellement les erreurs d'orientation.

Ce faisant, il conviendra de ne pas se limiter à dresser un barrage, mais de suggérer des solutions positives.

4. — Les universités, facultés, départements et sections doivent bénéficier d'une organisation suffisamment souple et d'une grande liberté pour ajuster leurs enseignements et leurs recherches à l'évolution des connaissances et en particulier pour faciliter les rapports inter-disciplinaires.

5. — L'organisation des enseignements devra être suffisamment diversifiée pour que les étudiants les plus doués puissent progresser dans leurs études, au rythme permis par leurs aptitudes.

II. — Les problèmes de l'éducation.

6. — L'université doit être particulièrement attentive à la responsabilité qu'elle seule peut assumer au sujet des problèmes posés par la recherche d'une plus grande efficacité dans les diverses conditions de la transmission du savoir. En particulier, il lui incombe d'examiner les conséquences de cette recherche sur l'amélioration de l'enseignement universitaire lui-même, en ce qui concerne les structures, les programmes et les méthodes.

7. — Il est désirable que l'université assume une responsabilité directe dans la formation des enseignants (y compris de ceux qui dispensent un enseignement à des adultes), non seulement par la communication du savoir (disciplines et méthodes de transmission), mais encore dans la formation préparatoire à l'exercice de leur tâche éducative dans la société contemporaine.

8. — Il est désirable que l'AUPELF constitue et communique à ses membres un dossier sur les expériences qui sont actuellement effectuées en vue d'améliorer l'enseignement universitaire.

9. — Pour déterminer la signification précise des modalités de la réalisation des vœux précédents, un colloque spécialisé sera organisé par l'AUPELF.

III. — Le développement économique et social.

10. — Quelle que soit l'importance que puissent prendre les problèmes du développement économique et social, et quelle que soit l'influence que ce développement puisse exercer, la liberté de l'université doit être préservée pour assurer sa mission.

11. — Pour des raisons qui tiennent tant au passé qu'à la situation présente et aux nécessités d'un développement économique et social, il serait illusoire de s'attacher à la conception d'un type unique d'université.

12. — L'université a le devoir de penser à la société de demain, de

faire à son sujet une recherche prospective, d'inspirer et d'orienter son évolution et de préparer ainsi la structure de la société future.

Cet aspect fondamental de sa mission lui imposera une participation, sous des formes diverses selon les pays, à tout le travail de réflexion, de prévision et de planification touchant le développement économique et social.

13. — En raison de la transformation des rapports entre l'université et la société, il convient d'encourager la participation de représentants du monde extérieur à des conseils de l'université et la participation de l'université aux organismes de développement.

14. — Les problèmes du développement et l'adaptation des universités aux situations propres des pays où elles se trouvent, méritant aujourd'hui une attention particulière, les universités membres de l'AUPELF devraient s'entraider dans cet examen et l'AUPELF devrait organiser entre elles des échanges de vue et la coopération à cette fin.

15. — Le rôle de l'université dans l'éducation permanente devra être étudié et précisé avec une très grande attention.

IV. — Coopération avec les universités du Tiers-Monde.

16. — Les universités du Tiers-Monde ne doivent pas être de simples copies des institutions européennes qui leur ont servi de modèles; il faut qu'elles fassent une place beaucoup plus grande aux enseignements portant sur le milieu environnant, tout en tenant compte des situations de fait.

17. — Les programmes et l'enseignement s'attacheront à donner une vision équilibrée des grands courants de pensée et des grands événements qui ont marqué l'histoire du monde, en évitant les localisations d'un nationalisme étroit.

18. — Pour ne pas rester en marge de la communauté nationale, les nouvelles universités devraient contribuer (notamment par la création de centres de recherches) à la conception et la réalisation des plans de développement ainsi qu'au développement et à l'aménagement des structures des Etats.

19. — Un soin particulier devra être apporté à la formation la plus rapide d'un personnel autochtone; une obligation morale doit être faite aux professeurs étrangers de préparer leur relève par les étudiants autochtones les plus qualifiés.

20 — Les universités du Tiers-Monde auront avantage à se spécialiser dans les différents domaines de recherche, en établissant une coordination régionale entre elles, pour éviter les doubles emplois. Elles pourront ainsi constituer des centres de recherches où se rencontreront, se formeront et coopéreront des chercheurs de nationalités différentes.

21. — Les universités des pays plus développés établiront des liens particuliers avec des centres de recherche situés dans les pays du Tiers-Monde, en contribuant aux charges de la fondation et du fonctionnement de ceux-ci et en y envoyant de jeunes chercheurs, qui travailleront sous la direction de maîtres qualifiés, en collaboration avec des collègues autochtones.

22. — Pour développer la coopération il y a lieu de prévoir :

a) dans les pays intéressés, l'intervention des mesures nécessaires (notamment en ce qui concerne le statut du personnel) pour faciliter l'envoi de professeurs;

b) un réaménagement des années scolaires et de leur calendrier, facilitant les échanges de professeurs;

c) la création de centres universitaires d'études portant sur les problèmes de coopération au développement du Tiers-Monde; la coordination de ces centres existant en pays francophones pourrait être assurée par l'intermédiaire de l'AUPELF;

d) la réunion et la diffusion des informations utiles sur les ressources existant, dans les pays francophones, notamment en ce qui concerne les personnels, leur qualification et leur domaine d'intérêt.

23. — Les jumelages entre universités devront être développés, sans que la responsabilité ainsi attribuée à l'université la plus ancienne lui confère une exclusivité qui pourrait devenir préjudiciable à la promotion de l'université la plus jeune.

V. — La diffusion de la langue française comme moyen de communication scientifique et technique.

24. — De nombreux organismes travaillent déjà efficacement, dans divers pays de langue française, à la mise à jour du français des sciences et des techniques, il importerait d'en faire mieux connaître et d'en coordonner mieux l'action, d'en diffuser plus largement les travaux.

Un commission permanente au sein de l'AUPELF, groupant des représentants des différentes disciplines, pourrait assurer leur liaison et leur collaboration avec les organisations internationales (Comités spécialisés de l'U. N. E. S. C. O., O. M. S., F. A. O., etc) et avec le Haut Comité de Diffusion de la Langue Française, auquel il conviendrait d'associer des représentants des autres pays francophones.

25. — Dans tous les ordres d'enseignement, il conviendrait d'associer plus intimement l'apprentissage du français commun, celui du français des sciences et des techniques, sans oublier celui des sciences humaines.

L'étude des moyens d'expression (vocabulaire, syntaxe, art de composer) doit être remise en valeur jusqu'à l'enseignement supérieur inclus, ce qui suppose notamment le contrôle de la qualité du français utilisé dans les manuels scolaires, l'explication de textes de grands écrivains scientifiques, l'enseignement méthodique de l'histoire des sciences et des concepts scientifiques.

Dans tous les pays francophones, les grands moyens d'information (radio télévision, presse) devraient s'associer à cette œuvre d'éducation, portant aussi bien sur la syntaxe, le vocabulaire et la prononciation du français.

D'autre part, il est souhaitable que dans tous les établissements francophones d'enseignement, les cours destinés aux étudiants étrangers accordent au français des sciences et des techniques une part plus importante.

26. — Pour améliorer la qualité et la diffusion de la production scientifique et technique de langue française, la Commission recommande les mesures suivantes :

a) produire aussi rapidement que possible des manuels, ouvrages de référence et dictionnaires du français des sciences et des techniques;

b) attirer l'attention des comités de lecture des revues scientifiques sur la nécessité de contrôler rigoureusement et impartialement la valeur des communications ou articles qu'ils publient plutôt que de s'en remettre aux titres des personnalités qui les transmettent;

c) coordonner l'action des éditeurs de périodiques dans tous les pays francophones, afin d'obtenir l'amélioration de la qualité, la capacité d'accueil, la diminution du prix de vente; encourager la production et la diffusion du livre de poche dans toutes les disciplines scientifiques;

d) faire en sorte que les services et associations qui diffusent les publications scientifiques et techniques de langue française, accueillent et diffusent les publications des pays francophones;

e) faire traduire en bon français le plus grand nombre possible d'ouvrages étrangers de qualités ;

f) recommander instamment aux universitaires francophones d'employer la langue française lorsqu'ils participent à des congrès internationaux ou collaborent à des revues plurilingues.

Les conclusions rejoignent parfaitement les thèses développées par MM. R. Aron et Cl. Renard et les quatre auteurs de rapport introductif ainsi que celles énoncées par M. Woitrin, administrateur-

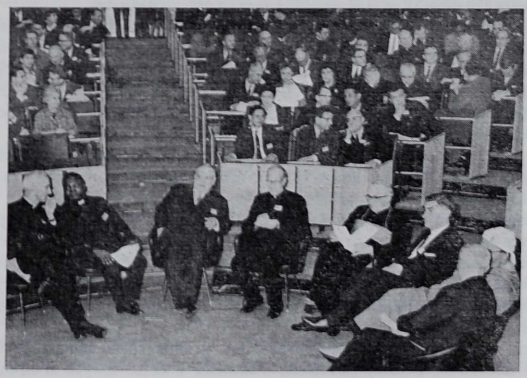

Vue de la salle de la Rotonde de l'Université catholique de Louvain lors de la séance académique du 20 avril, pendant le discours de M. M. Woitrin, administrateur-secrétaire général de l'U. C. L.

Au premier rang, de gauche à droite : Mgr Vachon, Mgr. Bakole, M. le recteur Bouchard, Mgr Lussier, Mgr Descamps, recteur magnifique de l'Université de Louvain; M. Cl. Renard, M. le recteur El Fasi, M. le recteur le Moal.

secrétaire général de l'Université catholique de Louvain lors de la séance académique qui s'est tenue à Louvain pendant que le Comité de synthèse, était demeuré à Liège, pour y rédiger son rapport.

Quant à l'Assemblée générale, elle a évidemment abordé les questions relatives à la vie de l'Association : réforme des statuts, rapports du secrétaire général et du trésorier, administration de l'Association, publications, réunions et services, coopération internationale (équivalences et chaires de coopération).

L'assemblée générale a également été appelée à prendre en considération les vœux émis lors des Colloques de Beyrouth (24 au 30 novembre 1964) « Etat et perspectives des études africaines et orientales » et de Genève (27 septembre au 1er octobre 1965) sur « Les bibliothèques dans l'Université : problèmes d'aujourd'hui et de demain ».

En outre, deux importants documents ont été soumis à la discussion, le premier traite des équivalences de diplômes (P. Cahier, professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève); le second est relatif à l'expérience « microfiches » (MM. Beutler et Bastardie). Enfin, l'Assemblée générale a procédé aux élections statutaires. M. M. El Fasi, recteur de l'Université du Maroc a été élu Président de l'AUPELF tandis que M. Cl. Renard a été porté à une des deux vice-présidences de l'Association. Mgr Massaux, prorecteur de l'Université catholique de Louvain (rôle français) a été élu membre suppléant du nouveau Conseil d'administration.

* * *

Grand auditoire de la Faculté des sciences appliquées de l'Université libre de Bruxelles, vue des orateurs à la tribune, pendant la séance de clôture du congrès :

Au micro : M. le recteur M. El Fasi qui venait d'être élu président de l'AUPELF. *A sa droite*, M. M. Homès, recteur de l'Université libre de Bruxelles; M. Demblon, chef de Cabinet de M. le ministre Toussaint. *A sa gauche*, Mgr Lussier, président sortant; M. J. Courvoisier, président de la Conférence des recteurs et vice-chanceliers des universités européennes; M. Cl. Renard, qui venait d'être élu vice-président de l'AUPELF.

Une fois descendues des mâts du Palais des Congrès, les couleurs de l'AUPELF et celles des dix-huit états dont des Universités sont membres de l'Association, se pose la question de savoir quelles peuvent être les conséquences effectives de pareille concentration intellectuelle et quelles sont les contreparties réelles de tant de soucis.

Pour l'AUPELF, tout d'abord, les assises de Liège ont incontestablement marqué le début d'une période nouvelle, celle de la vitesse de croisière. L'Association a donné une preuve éclatante de sa vitalité et de son esprit de suite. Le Conseil d'administration et le secrétariat général ont atteint, voire même dépassé, les objectifs qui leur avaient été proposés par l'Assemblée générale de Paris.

Les recommandations de la 2e Conférence triennale, d'une part, et les résolutions de la 2e Assemblée générale d'autre part serviront de base à l'action à mener pendant les trois années à venir tandis que les actes des assises de Liège stimuleront la réflexion d'un grand nombre d'universitaires. Les organes moteurs de l'AUPELF sont parfaitement armés pour accroître les échanges entre les institutions membres de l'AUPELF, et asseoir largement l'influence de la communauté universitaire de langue française dans les sphères universitaires internationales.

Pour l'Université de Liège, ensuite, la réunion de l'AUPELF a signifié de manière très nette le souci des autorités académiques de l'Université de maintenir haut et fier le pavillon de notre *Alma Mater* dans la communauté universitaire internationale. Dépassant le plan des échanges d'étudiants, de chercheurs, de professeurs et d'informations, l'Université veut inscrire ce flux dans un cadre institutionnel, dans des formules de coopération bilatérale (jumelages), et multilatérale (AUPELF, conférence permanente des Recteurs et Vice-Chanceliers européens, Association internationale des Universités).

Les yeux tournés vers l'avenir, nos autorités académiques se gardent bien d'enfermer leur vision dans une perspective étroitement régionale.

L'Université de demain doit être pensée aux dimensions de l'Europe, sinon du Monde. La réputation de notre *Alma Mater* et son sens de l'accueil doivent plus que jamais franchir nos frontières. Nos hôtes étrangers ont quitté Liège en emportant un souvenir très favorable de notre ville et de son institution universitaire dans l'avenir desquelles ils placent pleine confiance. Nous nous sommes créé des amis, des relations qui pourront relayer nos efforts de rayonnement.

Par ailleurs, la tenue des assises de l'AUPELF en notre ville n'a pas manqué d'attirer sur Liège, son Université et son Palais des Congrès les feux de l'actualité belge et internationale. Pendant huit jours, les stations de radio belges (1er et 2e programme) et étrangères (ORTF, Radio Genève, Radio Canada notamment) ont évoqué les débats de Liège dans leurs émissions. Les presses belges et étrangères (françaises, suisses et canadiennes surtout) ont rendu systématiquement compte des travaux de l'AUPELF.

En bref, on peut penser que la réussite des assemblées de l'AUPELF

aura contribué à consolider la renommée de notre cité et de notre université dans le monde francophone.

En outre, l'excellent déroulement des assises, dans le cadre aussi adéquat qu'agréable du Palais des Congrès, incitera peut-être d'autres organisateurs belges et étrangers à choisir Liège comme lieu de rencontre internationale.

Grâce à l'expérience et à la courtoisie du personnel du Palais des Congrès, d'une part, à l'appui des autorités publiques et à la contribution de nombreuses firmes liégeoises, d'autre part, le Comité liégeois d'organisation peut s'enorgueillir de nombreuses et flatteuses lettres de félicitations qui lui ont été adressées par les participants. La commodité du Palais des Congrès et les prévenantes attentions dont ils y furent l'objet ont séduit les participants, depuis l'ensemble des manifestations sociales jusqu'au programme des dames si bien étudié par M. le professeur Stiennon, en passant par la page spéciale éditée par la *Gazette de Liège* en leur honneur, la signalisation en ville, les bureaux d'accueil à la Gare des Guillemins et au Palais des Congrès, l'exposition de revues universitaires, les manifestations récréatives, les dossiers d'accueil, d'information et de travail, les excursions, le service quotidien des cars et surtout la médaille commémorative frappée spécialement par l'Université en l'honneur de ses hôtes.

* * *

Durant la semaine qui a précédé la 2e Conférence triennale, le Conseil d'administration de l'AUPELF que Sa Majesté le roi Baudouin a daigné recevoir en audience privée au Palais royal a tenu réunion à Bruxelles dans les salons de la Fondation universitaire.

M. J. Willems, président, et MM. les membres du Bureau du F. N. R. S., M. le recteur de l'Université libre de Bruxelles, M. J. Rey, membre de la Commission du Marché commun, M. P. Wigny, ministre de la culture française, ont convié à leur table MM. les Administrateurs de l'AUPELF.

A Liège même, ils ont été les hôtes du professeur Coheur au Centre national de recherche métallurgique et ont pris part à un déjeuner intime donné en leur honneur en la salle des professeurs de l'Université, M. le vice-président Cl. Renard avait tenu à associer à ce déjeuner ses collègues liégeois qui lui avaient apporté leur coopération dans l'organisation des assises.

L. W.

BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous la forme de crédits au commerce, à l'artisanat, à l'agriculture, à l'industrie, au particulier, contribuent à l'expansion économique et au bien-être de la Wallonie.

Toutes les opérations de Banque

14, Place du Roi Albert

BUREAUX • TABLES • ARMOIRES • BIBLIOTHÈQUES
SIÈGES • CLASSEURS • FICHIERS • RAYONNAGES

ACIOR

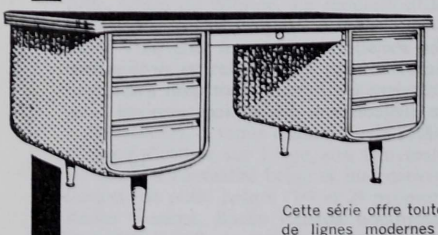

Universel

Cette série offre toute une gamme de bureaux et tables de lignes modernes de bon goût, dans des coloris ravissants — Qualité ACIOR — Prix sans concurrence grâce à une fabrication de masse automatisée au maximum.

S.A.DESOER
USINES À TROOZ

Demandez documentation 345 F.

BRUXELLES 5 • ANVERS • LIÈGE • GAND • CHARLEROI
COURTRAI • VERVIERS • HASSELT • LUXEMBOURG

Réflexions sur la civilisation universitaire

Boris ROSEN,
professeur associé à la Faculté des sciences.

Il y a quelques mois, M. le professeur Rosen livrait aux Amis de l'Université le fruit de son expérience de l'enseignement américain. A la lumière de cette expérience, M. Rosen nous confie aujourd'hui un ensemble de réflexions « d'avant-garde » sur l'avenir de l'Université. Nous ne doutons pas que nos lecteurs soient vivement intéressés par les idées de l'auteur que nous remercions vivement de sa collaboration.

L'avenir de notre civilisation occidentale, même à l'échelle de quelques décennies, est difficilement prévisible. La plupart des observateurs semblent toutefois d'accord pour admettre que son caractère technologique ne peut que s'accentuer. Il est, d'autre part, difficile de nier que la soif d'instruction devient de plus en plus impérieuse et générale et que le désir de pousser les études aussi loin que possible ne peut que s'accroître. Ne serait-il pas possible de prévoir l'influence de ces deux facteurs sur l'essor et le caractère de notre civilisation ?

Le côté technologique du développement actuel ne cesse de susciter des prises de position de la part des représentants les plus qualifiés de la pensée contemporaine. De violemment négatives comme celles qui caractérisent le « Meilleur des Mondes » de Huxley, les appréciations vont jusqu'aux plus enthousiastes, basées sur la certitude qu'aujourd'hui « tout est possible », que les maladies et la faim peuvent être vaincues à brève échéance et qu'une recette universelle existe qui permet de bannir définitivement la misère et d'atténuer au moins très sensiblement les inégalités sociales.

Mon propos aujourd'hui n'est pas d'analyser les arguments en faveur des deux thèses extrêmes. Cependant une constatation me paraît indispensable. L'état du savoir-faire technologique ne peut pas à lui seul caractériser une civilisation; il s'agit plutôt d'un cadre général dans lequel plusieurs civilisations différentes peuvent se développer parallèlement. La civilisation athénienne ne fut certes possible que grâce aux technologies de l'esclavage, du commerce et de la navigation, mais aucun de ces éléments ne lui a imprégné ses traits les plus caractéristiques. La technique du livre imprimé a bouleversé la structure de plusieurs civilisations, mais n'a pas

déterminé une civilisation spécifique. De même, on peut s'attendre à ce que l'automation influence toutes les civilisations à venir sans imprimer à aucune de leurs formes possibles des traits spécifiques.

Je pense que le second élément certain évoqué plus haut — la soif d'instruction — pourrait avoir une influence beaucoup plus grande et surtout plus sélective sur notre avenir culturel.

* * *

La tendance actuelle de l'enseignement dans les pays industrialisés est fort nette. Les avantages d'une scolarité prolongée pour les individus et pour la communauté sont tellement évidents qu'en peu de temps sa durée a pu être sans difficultés apparentes pour les structures sociales portée dans de nombreux pays de 12 à 16, voire à 18 ans. On peut prévoir que le cycle complet des études secondaires traditionnelles deviendra bientôt pratiquement obligatoire. Au delà de cet enseignement de base, l'enseignement supérieur attire lui aussi un nombre rapidement croissant de jeunes. L'association des enseignants américains estime qu'en 1975 au plus tard environ 75 % des jeunes en âge correspondant passeront au moins deux ans dans les établissements d'enseignement supérieur. En même temps, les études post-secondaires pour adultes se développent rapidement dans plusieurs pays industrialisés.

Le temps où l'enseignement universitaire deviendra à son tour un enseignement de masse n'est pas tellement éloigné. Mais déjà l'université traditionnelle avec ses quatre années d'étude est largement dépassée comme but final de l'enseignement par les écoles post-universitaires et, à un niveau plus élevé encore, par l'enseignement post-doctoral qui en Amérique sort déjà du stade expérimental. On peut ainsi prévoir que cette école pour tous qui ne finit jamais, dont rêvent les éducateurs américains, verra le jour dans un avenir pas très lointain.

L'importance de ce développement ne peut échapper à personne. Cependant ce n'est pas l'école permanente en soi qui est déterminante, mais bien le fait que cette école impose aux structures actuelles de la société des changements qui vont beaucoup plus loin qu'un simple relèvement du niveau culturel des citoyens. En effet cet état de chose suppose entre autres une complète transformation du rôle traditionnel de l'Université.

* * *

Cette transformation est, en fait, déjà amorcée dans plusieurs pays et en particulier en Union Soviétique et aux Etats-Unis. Cependant l'étude des transformations en Union Soviétique est difficile; on rencontre trop peu de témoins étrangers ayant vraiment vécu dans les milieux universitaires russes et le caractère encore toujours dogmatique de l'enseignement dans plusieurs domaines de la pensée,

tels que politique, économie, histoire et philosophie ne peut pas ne pas déteindre sur l'ensemble de l'enseignement. Or un enseignement dogmatique est évidemment contraire à l'idée même de l'Université.

Grâce aux larges courants d'échanges d'enseignants et d'étudiants, la réalité américaine pourrait être bien connue en Europe. Si ce n'est pas toujours le cas, c'est que certains préjugés sont encore fort répandus, même parmi ceux qui admettent par ailleurs l'excellence des résultats obtenus outre-Atlantique.

Dans ce qui suit, je ne vais plus revenir aux développements de l'enseignement américain que j'ai essayé de décrire récemment dans deux articles parus dans ce bulletin [1]. Je voudrais seulement rappeler deux données caractéristiques. La première se rapporte à l'aspect quantitatif. En été 1964, environ 2.300.000 élèves sont sortis des classes terminales des *High Schools*, ce qui, à l'échelle belge, correspondrait à 115.000 élèves tandis qu'à la même époque 15.000 Belges seulement ont terminé le cycle complet des études secondaires. L'autre donnée que je voudrais rappeler se rapporte à l'aspect qualitatif : en 1964 également, le nombre d'étudiants dans les écoles post-graduées, c'est-à-dire d'étudiants d'élite se préparant à la maîtrise ou au doctorat, approchait des 500.000. Il y avait donc dans les universités américaines un nombre d'étudiants post-gradués qui correspondrait à 25.000 en Belgique, tandis que le nombre total d'étudiants belges dépassait à peine 35.000.

Sans revenir sur le progrès rapide, autant quantitatif que qualitatif de l'enseignement universitaire américain, je voudrais aujourd'hui insister davantage sur un tout autre aspect du problème, à savoir sur le rôle de plus en plus important que l'Université joue dans la vie de la nation.

En effet non seulement l'Université américaine exige et obtient un rôle de tout premier plan dans la préparation de ses futurs élèves, mais encore elle s'efforce avec un succès grandissant de faire revenir à elle ses anciens élèves en organisant dans tous les domaines un « recyclage » (pour employer la terminologie européenne), un retour à l'université, sur une échelle infiniment plus vaste que chez nous.

On peut caractériser cette tendance comme un mouvement dont le but consiste à considérer tous ceux qui sont passés par l'université et en particulier les enseignants de tous les degrés et les « cadres » comme des universitaires à part entière. En dehors des enseignants cette tendance se rapporte également aux médecins, ingénieurs, juristes, administrateurs, économistes, on peut dire à l'ensemble des milieux dirigeants. Il est évident que ce développement augmente la puissance, le prestige et l'indépendance de l'université d'une façon spectaculaire.

---

[1] Voir *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, 1962, n° 4, pp. 3-25 et 1964, n° 3, pp. 23-48.

Les autorités aux Etats-Unis sont certainement comme partout jalouses de leurs prérogatives traditionnelles. Mais de plus en plus l'administration locale et fédérale a recours aux groupes universitaires pour leur confier l'étude des problèmes économiques, sociaux, humains et politiques. Mais ce qui est plus important encore, c'est que les universités n'attendent pas l'appel de l'Administration mais créent de leur propre initiative des groupes de travail indépendants qui se penchent en toute liberté sur les problèmes les plus divers et les plus importants de la vie de la Nation et du Monde et préparent des suggestions, qui sont discutées par l'opinion publique parallèlement aux décisions et suggestions proposées par l'Administration.

Ainsi le rôle des universités dans la vie du pays ne cesse de croître et la société semble admettre cet accroissement comme un fait tout à fait normal et irrévocable.

Il serait certainement important d'analyser les facteurs qui ont contribué aux rapides progrès américains dans le domaine de l'enseignement et en particulier dans l'enseignement universitaire. On les attribue souvent à la richesse et à l'« american way of life ». Mais notre façon de vivre actuelle ne diffère pas tellement de la façon de vivre des Américains (avec un retard de quelques années seulement) et s'en différenciera, on peut en être certain, de moins en moins.

Cependant, ce qui caractérise la réalité américaine c'est plutôt l'*american way of action* — la façon d'envisager les problèmes et d'agir, et c'est l'examen de cette façon d'agir qui permet, je pense, de découvrir les raisons profondes du développement prodigieux de l'enseignement.

* * *

Comme premier élément favorable aux progrès rapides de l'enseignement soulignons le fait que l'initiative de toutes les réformes appartient généralement à l'Université ou plus exactement aux nombreux groupes de travail créés dans un très grand nombre d'universités, qui chacune a la possibilité de procéder à des expériences sur une très vaste échelle. Ceci assure le maximum d'indépendance et d'efficacité aux expériences et le maximum de souplesse aux contrôles et aux modifications.

Cependant, et ceci est une autre condition essentielle du progrès, si l'Université centralise les mouvements de réforme, elle le fait toujours et partout en étroite collaboration avec les autres degrés de l'enseignement. Dans les groupes de travail, tous les enseignants sont considérés comme ayant la même responsabilité et des droits égaux. D'ailleurs, et ceci a également une importance capitale, aucune réforme n'est imposée aux enseignants. Mais ceux qui l'acceptent peuvent toujours y être préparés par des stages prolongés et un « recyclage » adéquat. On admet, à juste titre, je pense, qu'une réforme n'est efficace que si elle est élaborée par ceux-là même qui

seront amenés à l'appliquer en pratique, à la contrôler et éventuellement à la modifier à la lumière de l'expérience.

Un autre élément important du succès, qui d'ailleurs détermine les précédents, est constitué par le fait que l'Université ne se limite pas à l'enseignement de ses propres étudiants, mais se considère comme pleinement responsable de l'enseignement pré-universitaire et post-universitaire, c'est-à-dire de l'enseignement permanent dont elle est le centre et le moteur.

Un tout autre aspect du problème doit encore être envisagé si l'on veut analyser à fond les causes du succès américain : c'est la confiance presque illimitée que l'on fait aux jeunes. C'est un trait général de la société américaine qui considère — et cela depuis toujours — l'éducation du sens de responsabilité comme la finalité suprême de l'enseignement.

L'indépendance des jeunes était jusqu'à présent plutôt une indépendance matérielle et culturelle; elle devient aujourd'hui une indépendance politique et engendre des mouvements et des prises de position en opposition avec la politique gouvernementale. L'Administration craint mais ne décourage pas ces mouvements. En Europe, et en particulier en France, on déplore souvent que l'Université ne soit plus « bouillonnante »; elle le devient certainement et rapidement aux Etats-Unis et c'est là un signe de sa force et de sa santé.

Toutes les raisons que nous venons d'énumérer sont importantes, mais rien ne pourrait se faire si l'opinion publique ne s'enflammait pas pour la cause des réformateurs. Or l'opinion publique est sensibilisée aux problèmes de l'enseignement beaucoup plus qu'en Europe. Elle est, de plus, très bien informée aussi bien de sa finalité que des sacrifices matériels énormes exigés par la réalisation des projets ambitieux.

Pour toutes ces raisons, l'Université américaine devient le centre incontesté non seulement de l'enseignement mais de l'ensemble de la vie culturelle, économique et politique du pays.

Peu importe que l'administration Johnson soit probablement moins favorable à ce développement que ne l'était l'administration Kennedy pour qui les *Nouvelles Frontières* passaient tout d'abord par la Nouvelle Université. De toute façon, indépendamment des autorités, la société américaine semble être fermement résolue à poursuivre l'effort malgré son coût fantastiquement élevé.

En s'engageant sur la voie de l'enseignement permanent, la société américaine se rend naturellement compte que les bienfaits qu'elle attend de ce développement ne peuvent pas être immédiats. Mais elle espère que la Nouvelle Université, englobant l'ensemble des jeunes entre 18 et 23-24 ans et dirigeant l'enseignement pré-universitaire et post-universitaire généralisé, jouera le rôle d'un creuset social et culturel d'une efficacité extrême, réalisera un meilleur équilibre entre l'élément humain et l'élément technologique, éliminera des tabous encore existants et permettra de résoudre toutes les questions douloureuses de l'actualité américaine : ségrégation raciale,

injustices dues aux différences de situation, de fortune acquise et des chances et aux handicaps physiques et psychiques de toutes espèces.

On espère également que la Nouvelle Université permettra de remplacer, grâce à la généralisation de l'esprit scientifique, la lutte des classes et des intérêts par la lutte des idées. On est d'autre part certain que l'enseignement permanent règlera l'importante question des loisirs.

En Europe on considère souvent ces espoirs comme béatement optimistes et naïfs. Ayant suivi de près les progrès depuis de nombreuses années, je pense pour ma part que le schéma qui vient d'être évoqué a des chances sérieuses de réussir.

Il est évident que l'Europe ne suivra pas le développement américain dans tous les détails et que chaque pays procédera par ses voies propres et en conformité avec ses propres moyens. Mais dans les grandes lignes, je pense qu'il sera nécessaire de s'inspirer de l'exemple américain et d'arriver à l'école permanente et aux études universitaires généralisées. Car l'existence de pays où cet état de choses se réalise rapidement ne permettra plus de discuter si 5 ou 10 ou 15 pour cent seulement des jeunes sont capables de faire des études universitaires. Un universitaire français bien connu caractérisait récemment l'exigence de lycées pour tous et de Facultés pour tous comme une entreprise démagogique et folle. Je crains qu'un pays qui accepterait ce point de vue ne se dégrade vite au rang des pays intellectuellement et économiquement sous-développés.

* * *

Dans le passé, à plusieurs reprises, l'Université a joué dans le développement de notre civilisation un rôle important. Il suffit de penser au XIIIe siècle dans l'Europe chrétienne ou au XVIIIe siècle en Angleterre, à la naissance de l'industrialisation.

Ce rôle se caractérise par le fait que les forces réelles déterminant l'époque envisagée — les forces religieuses, politiques ou économiques — utilisaient les données scientifiques ou philosophiques élaborées dans l'isolement de la pensée individuelle des chercheurs, pour arriver à leurs fins particulières. La pensée philosophique, la pensée abstraite était ainsi généralement exploitée dans un but qui n'avait rien à voir avec la pensée elle-même et son influence sur le développement de la société se faisait, pour ainsi dire, en marge de l'action des forces réelles et souvent en contradiction avec elles. On pourrait citer comme exemple la pensée marxiste et l'action des forces capitalistes du XIXe siècle.

Aujourd'hui encore tout se passe à peu près de la même façon. Au cabinet de travail des chercheurs individuels s'ajoutent les équipes de laboratoires ou l'activité des groupes universitaires. Mais le mécanisme de l'action exercée sur le développement de la société reste le même qu'aux époques précédentes; ce sont toujours les

forces dominantes actives — politiques, économiques et surtout administratives — qui s'emparent des résultats de la recherche et des découvertes pour modeler à leur façon la société contemporaine. Le danger de cet état de choses n'était pas très grand peut-être aux époques où le développement était lent. En effet, l'action directe de la recherche philosophique ou scientifique sur la civilisation était en fin de compte plus efficace et plus durable surtout que l'action des forces réelles du moment.

Il n'en va pas de même aujourd'hui où le développement technologique semble à première vue (quoiqu'il faille se méfier des effets de perspective) déborder le développement de la pensée et la dominer dangereusement. Le danger est de toute façon grand de voir la technologie se développer indépendamment de toute action civilisatrice et devenir un but en soi, tout à fait dégagé de tout contrôle philosophique. Il se crée ainsi, en effet, sous nos yeux une civilisation technologique qui a été souvent dénoncée comme une civilisation sans âme et que l'opinion publique commence à considérer comme une civilisation de contrainte et de publicité, on pourrait dire de contrainte publicitaire. Il s'agit soit d'une contrainte dogmatique, soit d'une contrainte administrative, soit encore de contraintes exercées par des groupes de pression et qui inévitablement risquent d'aboutir à des conflits intérieurs ou extérieurs.

* * *

La situation très peu satisfaisante des chercheurs désintéressés (auxquels il faudrait joindre tous ceux qui créent des richesses intellectuelles de tout genre) qui voient échapper et déformer le fruit de leurs efforts au profit des forces qu'ils n'approuvent et n'estiment souvent pas, devra nécessairement changer d'une façon radicale si le développement de l'enseignement et la transformation de l'Université s'engagent partout dans les voies évoquées plus haut.

En effet, l'Université Nouvelle, dirigeant l'enseignement permanent et consciente de la position centrale qu'elle ne peut ne pas occuper dans la société de demain, ne pourra plus consentir à se limiter à la pensée et à rester à l'écart de l'action.

Comment le pourrait-elle d'ailleurs, même si ses dirigeants en avaient encore le désir ? Car garder dans ses murs pendant les années les plus décisives et former sous tous les aspects essentiels pratiquement toute la jeunesse, participer d'une façon décisive à l'éducation pré-universitaire et post-universitaire, considérer tous ces anciens élèves se trouvant dans la vie active comme membres à part entière de la grande famille universitaire — c'est déjà une action et une action de telle envergure que par la force des choses la Nouvelle Université devra acquérir un pouvoir décisif sur l'avenir de la Société.

Quel sera cet avenir dans ses détails, nul ne peut le prévoir. Mais on peut faire confiance à l'institution qui déjà au Moyen-Age se considérait comme une association libre d'enseignants et d'élèves

pour la recherche de la vérité. Cette recherche reste encore aujourd'hui le but suprême de tous les chercheurs, que ce soit dans le domaine des sciences naturelles, des sciences humaines ou de l'art. Et qui peut donner à la recherche désintéressée une organisation et une finalité si ce n'est l'ensemble des chercheurs réunis dans la Nouvelle Université.

Le fait que la Nouvelle Université se compose d'un très grand nombre d'institutions libres et unies par delà les frontières des états par la même conception de la pensée non dogmatique lui confère un rayonnement universel et lui permet de participer activement à la création d'une civilisation nouvelle. On peut espérer que cette « civilisation universitaire » prendra bientôt la relève de notre actuelle civilisation technologique sans la renier, mais en faisant apparaître au grand jour son contenu spirituel et sa finalité sur le plan humain que l'on ne distingue pas encore clairement aujourd'hui.

Boris ROSEN.

Banque de Paris et des Pays Bas

BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES
ANVERS 85, MEIR — GAND 7, KOUTER — LIÈGE 17d Bd D'AVROY
SUCCURSALES : ALGER ◆ AMSTERDAM
CASABLANCA ◆ GENÈVE ◆ MARSEILLE
ROTTERDAM
Filiales à Léopoldville ◆ Londres ◆ Luxembourg
New-York
Correspondants dans le monde entier
SIÈGE SOCIAL : PARIS -3, RUE D'ANTIN
Filiale : BANQUE DE FINANCEMENT, s.a.
Bruxelles - Anvers - Bruges - Charleroi - Courtrai - Eeklo - Gand - Genk - Hasselt - Liège - Saint-Nicolas-Waes

Vieille - Montagne S. A.
Direction générale : **ANGLEUR**
Tél. : 65.38.00 — Telex. : 256
● ZINC ● PLOMB } sous toutes leurs formes
● Cadmium ● Argent ● Etain
● Acide sulfurique ● Arséniate de chaux ● Blanc de zinc ● Poussière de zinc ● Sulfate de thallium
SEMI-CONDUCTEURS
● Germanium ● Oxyde de Germanium ● Silicium
PRODUITS HYPERPURS :
Arsenic - Bismuth - Cadmium - Indium - Mercure - Plomb - Thallium - Bromure, Iodure et Chlorure de Thallium - Zinc - Bromure de zinc

Politique des Centres universitaires de perfectionnement des dirigeants d'entreprise

René CLEMENS,
professeur à la Faculté de droit.

Le 6 mai dernier, le 10e anniversaire de la Fondation Industrie-Université était commémoré à Liège, en présence de Sa Majesté le Roi.

Parmi les importants discours prononcés à cette occasion, nous avons le grand plaisir de publier celui de M. le professeur R. Clémens qui dirige, depuis l'origine, le Centre de Liège, établi par l'Institut de sociologie.

Il n'y a guère plus de dix ans le perfectionnement des dirigeants apparaissait à l'Industrie et à l'Université comme l'aventure d'une terre vierge à découvrir.

En 1953, à Gand, à l'initiative du Professeur Vlerick, pionnier en la matière, et bientôt en 1955, à Louvain, à Bruxelles et à Liège, des centres de perfectionnement se constituent. Feu M. Bekaert, alors Président de la Fédération des Industries belges, et M. Gaston Deurinck, qui avaient pris déjà la part la plus large à cette constitution, prennent l'initiative de confronter les toutes premières expériences à Knokke en novembre 1955.

La Fondation Industrie-Université est créée en février 1956.

Ainsi se construit cette double coopération, celle de l'Industrie et de l'Université par la Fondation, en même temps que celle des cinq centres établis dans les quatre universités. Bientôt après allait également apparaître, dans le même esprit, l'Institut Administration-Université.

C'est cette construction qui a donné au mouvement toute son ampleur et qui conduit aujourd'hui à voir tant d'éminentes personnalités réunies en cette salle pour célébrer le Xe Anniversaire de la Fondation.

I. — Politique des Centres depuis dix ans

A. — Aujourd'hui, chacun des centres universitaires offre, selon des formules diverses, des programmes à trois niveaux qui correspondent à des étapes et à des besoins distincts dans le développement de la carrière : au niveau de la direction générale, c'est-à-dire de la responsabilité supérieure de l'entreprise, au niveau des cadres

supérieurs, au niveau des jeunes cadres. Chaque centre fait aussi, d'après des conceptions appropriées à des conditions d'action différentes, des programmes spéciaux dont l'ampleur et l'orientation sont variables. Il s'agit de programmes destinés à approfondir un problème particulier de direction ou un sujet spécialisé ou de réunir des personnes qui se trouvent dans un même type de situation ou de fonctions.

Mais ces choses vous sont déjà connues par votre expérience et vous pouvez vous reporter vous-mêmes sur tout cela aux programmes publiés par la Fondation et par les Centres...

Le *contenu* et les *méthodes* des programmes sont en constante évolution. Ils se transforment selon l'évolution même des situations de la vie des entreprises et selon l'évolution des connaissances liées à la recherche...

Il s'agit d'une formation pour l'*action* mais pour une action basée de plus en plus étroitement sur un savoir de plus en plus développé. Il s'agit de l'acquisition d'un savoir-faire.

Cette formation met en jeu tout un *personnel scientifique* dont l'expérience est allée croissant... C'est un point essentiel de la politique des centres (qui suffirait à lui seul à justifier leur existence), que la formation d'un personnel scientifique. La qualité du personnel scientifique croît chaque jour et il constitue progressivement un corps d'élite voué à la réflexion et à la recherche pour résoudre sur une base scientifique les problèmes pratiques de la vie des entreprises dans la société moderne... La qualité des membres du personnel scientifique s'accroît par leur participation à ce qui est l'*action* des centres, l'action de perfectionnement des dirigeants. Et l'histoire de cette action est la leur : c'est eux qui en ont été les artisans.

B. — Si l'on compare l'orientation générale et le programme des cinq centres ainsi constitués, on est conduit à souligner l'*originalité* de chaque centre. C'est là une *richesse* pour le mouvement de perfectionnement des dirigeants.

Cette originalité tient à des préoccupations scientifiques propres et à des approches diversifiées des problèmes, à des objectifs en rapport aux situations des uns et des autres. Il y a une philosophie commune aux centres mais il y a des préoccupations, des objectifs particuliers, des moyens et des situations différentes, voire des préférences et des priorités...

Ce qu'il faut *souligner* peut-être surtout, c'est l'originalité de la formule de la Fondation et des Centres universitaires tant en Belgique que par rapport à l'étranger.

Il y a en Belgique d'autres réalisations interuniversitaires à des fins de recherche scientifique ou dans d'autres buts. La Fondation et les Centres universitaires constituent une création originale. Il ne s'agit pas d'une organisation centralisée qui détacherait pratiquement le personnel scientifique et son activité des Universités en les faisant dépendre de l'autorité d'un employeur central.

Il y a *association* du monde des entreprises et du monde de l'Université *dans la Fondation*. Il y a coopération des centres universitaires au sein de la Fondation.

Mais chaque centre universitaire fait partie intégrante de l'Université où il a grandi, sous des formes administratives appropriées à l'organisation de chaque université et de ses différents services.

La coopération interuniversitaire s'est ainsi établie non par la création d'un centre national ou interuniversitaire, mais par l'existence de centres intégrés à leur Université, *coopérant* tous ensemble avec le monde des entreprises dans la Fondation.

Du même coup, la formule est bien différente aussi de celle de centres patronaux de formation et d'information qui peuvent certes s'appuyer occasionnellement sur des personnalités universitaires à titre personnel, mais *non* sur l'Université, son potentiel scientifique, ses savants, ses recherches, ses traditions, son indépendance scientifique.

La formule de la Fondation a permis d'établir non une centralisation qui aurait *sorti* l'action de perfectionnement de la vie universitaire, mais une coopération vivante entre les responsables de cette action dans les quatre Universités. Et je voudrais dire combien au cours d'un travail de dix années une sympathie profonde, une étroite amitié s'est nouée entre les directeurs de centre au Comité de coordination, entre eux comme entre eux et notre ami Gaston Deurinck, comme entre leurs collaborateurs dans les multiples tâches communes.

Ce n'est pas le moindre actif produit par dix ans d'activité de la Fondation et des Centres Universitaires...

Cette politique constitutionnelle est essentielle à la viabilité de l'œuvre commune. Elle évite de créer une institution scientifique supplémentaire détachée des universités et prétendant au caractère universitaire. Elle permet et organise une coopération féconde entre des unités indépendantes qui vivent toute leur vie et trouvent toute leur vigueur au sein des Universités. Elle assure l'indépendance scientifique qui ne peut exister institutionnellement qu'au sein des Universités, de leurs traditions et de leur force comme institutions. Le Centre universitaire est l'*employeur* de son personnel scientifique et observe les règles fixées par voie d'accords contractuels avec la Fondation : la politique de la Fondation a su ne pas détacher la direction scientifique de l'autorité administrative.

D'ailleurs cette politique constitutionnelle de la Fondation et des Centres assure une coopération étroite avec le monde des affaires et par là une liaison croissante avec les réalités du pays, avec les besoins des entreprises, avec les objectifs à terme du développement de l'économie nationale.

Les bienfaits réciproques de cette liaison pour le développement des dirigeants d'entreprise sont considérables.

C. — J'en vois quelques-uns qui méritent d'être signalés, qui tous tiennent à la fois au progrès de l'Université dans l'enseignement

et la recherche en matière d'administration des affaires et au progrès des moyens de perfectionnement les plus appropriés dont les entreprises peuvent souhaiter vouloir disposer.

1° Les centres n'ont pas manqué d'exercer une influence sur les préoccupations internes des Universités.

Le travail des centres a entraîné des changements dans le contenu des enseignements et dans l'orientation des recherches.

Je suis certain en ce qui me concerne et je ne crois pas trop m'avancer en ce qui concerne mes Collègues, que chacun d'entre nous est conscient de tout ce que sa vie professionnelle de professeur peut devoir quotidiennement aux contacts fréquents et aux réflexions en commun avec les dirigeants et les cadres d'entreprise.

Ce sont là les changements les moins perceptibles peut-être mais les plus profonds, qui sont le produit d'une communication et d'un commerce suivis entre les hommes.

Elles peuvent être la source d'une évolution graduelle des institutions universitaires en matière d'administration des affaires et de changements qui *mûrissent* dans l'Université.

2° Les centres ont permis de faire l'expérience d'un *rôle nouveau* des Universités dans le monde moderne, — disons l'expérience d'un aspect nouveau de la mission permanente des Universités : à savoir l'aide à apporter à la formation continuée des hommes adultes et particulièrement des dirigeants, — celui, si l'on veut, de ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation permanente. C'est dans la mission de l'Université un rôle nouveau qui ira grandissant dans la société de l'avenir. Ce n'est pas le lieu d'en faire l'examen. Mais ce rôle est une nécessité née, dans l'histoire de notre civilisation, des effets sociaux du développement technique...

3° L'intégration du perfectionnement à l'Université donne toute sa portée scientifique à l'œuvre de perfectionnement dans la direction des entreprises. Car il ne s'agit de rien moins que d'une recherche scientifique permanente. Perfectionner la direction des entreprises, c'est tirer toutes les *conséquences pour l'action* d'une connaissance scientifique de ce nouveau champ de techniques appliquées des sciences, en l'occurrence d'une connaissance scientifique de méthodes et de techniques qui sont appliquées des sciences sociales : la *direction scientifique des entreprises*. La société d'aujourd'hui et de demain se caractérise par le fait que toute l'action humaine est de plus en plus sous-tendue par le développement de la science, aussi bien l'action sur les hommes que l'action sur la nature.

Déjà les programmes de perfectionnement et les méthodes de la formation font, dans les centres, l'objet d'une *recherche continue*... C'est dans les Universités que cette recherche peut trouver le milieu social scientifique interdisciplinaire, la préoccupation permanente et les traditions de rigueur méthodologique qui sont nécessaires au perfectionnement des dirigeants, qui sont nécessaires aussi à cet effort particulier de recherche scientifique que le perfectionnement

des dirigeants requiert dans les sciences dont le travail de direction des entreprises est tributaire.

II. — Problèmes de demain

Dans ces conditions, quels sont, *au plan de la politique générale* du perfectionnement des dirigeants, nos *problèmes de demain* ?

1° En premier lieu, il devient de plus en plus clair que les politiques de formation dans la société en évolution sont à la mesure des besoins particuliers des entreprises d'une part, du mouvement de la carrière des dirigeants d'autre part.

Les transformations de la société globale provoquent des modifications — infléchissements et parfois bouleversements — dans les entreprises comme dans les activités des dirigeants et des cadres.

De cette adaptation aux besoins particuliers des unes et des autres, l'action de perfectionnement devra tenir compte de plus en plus par une réponse diversifiée à des besoins variés.

2° L'action de perfectionnement devra tenir compte de plus en plus étroitement de la *liaison entre la formation des hommes et la transformation structurelle et culturelle des entreprises.*

Les entreprises ont vécu depuis quarante ans des transformations de trois ordres sous l'influence du développement technique et des transformations de la société globale. Elles ont vécu des transformations institutionnelles, des transformations organisationnelles et des transformations psycho-sociales. Ce n'est pas le lieu d'en étudier les rapports. Mais les dernières sont de loin les plus profondes. Elles concernent, dans la généralisation d'une direction scientifique des entreprises, aussi bien les méthodes et les techniques de décision et de gestion que les méthodes et les techniques de conduite des hommes. Tout en sauvegardant la part d'intuitif et de communicatif propre au domaine humain, on peut considérer ces dernières transformations comme *analogues* à celles qui se sont produites dans d'autres domaines par le passage de la médecine empirique à la médecine scientifique ou par le passage des arts et métiers aux méthodes et aux techniques de l'ingénieur...

Ces transformations constituent la modification la plus profonde de la structure et de la culture des entreprises. Nous entendons culture non pas en un sens intellectuel, littéraire ou artistique, mais en un sens qui engage toute la personnalité jusque dans ses comportements et ses attitudes. La transformation des entreprises, à ce niveau, repose sur une méthodologie des *opérations* de direction scientifique.

L'œuvre des entreprises tient à la *qualité* des dirigeants. Il s'agit bien de qualité de la personnalité. Les difficultés des entreprises dans les pays de développement ont là leur cause profonde. La vie économique est moyen de civilisation. Mais elle est aussi *produit* de civilisation.

3° L'action de perfectionnement devra tenir compte *d'un effort constamment accru de recherche scientifique.*

On ne voit pas de domaines dans lesquels une meilleure connaissance scientifique n'ait permis de construire de meilleures formes d'action. Le progrès scientifique développe nécessairement, sinon toujours à court terme, de nouvelles perspectives fécondes dans l'action. On ne voit pas pourquoi le progrès de la connaissance dans les sciences sociales et dans la direction scientifique des entreprises échapperait à cette loi générale. Particulièrement, le progrès des sciences et des techniques a constamment bénéficié, dans tous les domaines, de la rencontre entre l'expérience professionnelle et la recherche scientifique. C'est la signification la plus profonde de notre rencontre, la rencontre de l'*expérience professionnelle de l'Industrie* et de la *recherche scientifique de l'Université.*

La découverte dans l'action naît souvent d'une perspective de science.

Une politique de développement de la recherche scientifique en matière de direction des entreprises pour contribuer au perfectionnement des dirigeants est ainsi une nécessité tant pour permettre une adaptation appropriée à la diversification des besoins que pour assurer la liaison entre la formation des hommes et la transformation des entreprises.

Une telle politique est une nécessité aussi pour permettre à la société de demain de maîtriser les conséquences du développement technique. C'est l'organisation des *comportements* et des rapports humains qui doit permettre de dominer les effets sociaux d'une technique bouleversante dans les rapports entre l'homme et la nature. C'est nécessairement un effort considérable de recherche scientifique sur la vie des hommes en société qui doit permettre de découvrir et de mettre en œuvre les conditions *appropriées* et *efficaces* d'une *organisation* des comportements et des rapports humains, d'une organisation capable de maîtriser, au service de l'homme, le développement technique.

Mais voici que le problème le plus « significatif » se pose. Il s'agit de découvrir les conditions appropriées et efficaces d'une organisation qui mettent le développement prodigieux de la technique *au service de l'homme.* Il s'agit de conduire l'humanité vers de nouvelles *terres.* Mais cette image d'un monde rural doit encore trouver son correspondant dans la société industrielle. Il s'agit de trouver les conditions d'organisation qui permettront non seulement plus d'efficacité mais surtout plus de bonheur...

La politique des Centres universitaires, c'est précisément de travailler à découvrir la solution de tous ces problèmes d'un demain qui a déjà commencé. C'est de le faire aussi par une amicale coopération entre eux et avec les entreprises.

René Clémens.

FORET et LHOEST

Entreprises générales de Travaux publics et privés à BOVENISTIER

TÉLÉPHONES : (019) 540.20 et (019) 542.48

Réalisateurs du Gros Œuvre
du HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL
du Home et Restaurant de Bavière
et des trois Halls pour Laboratoires d'Essais
au Val-Benoît

le grand magasin d'une grande ville

Grand Bazar
LIEGE VERVIERS JEMEPPE SERAING

Les élèves de l'enseignement secondaire visitent l'Université

Suivant une tradition qui remonte à 1953, les élèves des classes terminales de l'enseignement secondaire et normal ont été invités à visiter les services universitaires.

Cette manifestation s'est déroulée les 24 et 30 mars derniers.

Les participants ont été encore plus nombreux que l'an passé :

	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Nombre des établissements participants	42	44	47	53	69	74
Nombre des visiteurs	1.058	1.350	1.421	1.710	2.376	2.465

Selon leur origine géographique, les visiteurs se répartissaient ainsi :

Provinces	Nombre des établis.	Nombre des visiteurs
Ville de Liège	13	774
Brabant	2	98
Hainaut	15	394
Liège (Ville exclue)	29	825
Luxembourg	6	109
Namur	7	215
Etranger (1)	2	50
TOTAL :	74	2.465

(1) Il s'agit de l'Athénée royal de Rösrath (R. F. A.) et du Lycée classique de Luxembourg (G.-Duché).

Choix exprimés.

Peu avant la visite, les élèves indiquent, dans une liste qui leur est soumise, les études qu'ils comptent entreprendre l'an prochain.

Voici, dans l'ordre décroissant, la fréquence des choix exprimés. Les chiffres entre parenthèses permettent d'apprécier les changements par rapport à l'an passé.

1966	1965	Sections	J. gens	J. filles	Total
1e	idem	sc. appliquées (ingénieurs)	348	14	362
2e	idem	doct. médecine	210	130	340
3e	(4e)	psychologie et sc. de l'éducation	100	86	186
4e	(3e)	philologie germanique	107	62	169
5e	(6e)	biologie et méd. vétérinaire	94	47	141
6e	(5e)	sc. chimiques	86	40	126
7e	(11e)	administration des affaires	100	22	122
8e	(7e)	philologie romane	53	52	105
9e	(10e)	doct. droit et lic. notariat	69	30	99
10e	(9e)	criminologie	64	30	94
11e	(8e)	sc. mathématiques	58	32	90
12e	(14e)	sc. physiques	54	20	74
13e	idem	pharmacie	30	43	73
14e	(15e)	éducation physique	41	31	72
15e	(16e)	histoire	28	34	62
16e	(18e)	hist. de l'art et archéologie	27	34	61
17e	(22e)	sc .politiques	41	17	58
18e	(12e)	sc. économiques	43	10	53
19e	(17e)	sc. sociales	30	21	51
20e	idem	sc. géographiques	18	13	31
21e	(19e)	philologie classique	16	13	29
22e	(21e)	sc. administratives	17	2	19
23e	(24e)	philosophie	15	4	19
24e	(25e)	sc. diplomatiques	10	5	15
25e	(23e)	sc. géolog. et minéralogiques	12	2	14
	TOTAL :		1.671	794	2.465

Le bâtiment central : un des points de rassemblement.

Le tableau suivant exprime, en pourcentage, l'évolution de ces choix au cours des cinq dernières années :

Répartition par groupe d'études	1962	1963	1964	1965	1966
Philosophie et lettres :					
Licences	18,-	19,2	19,59	16,24	15,58
Art et archéologie	—	—	—	2,15	2,48
Psycho. et sc. de l'éducation	2,2	5,4	7,53	7,60	7,55
TOTAL :	20,2	24,6	27,12	25,09	25,61
Droit :					
Doctorat, notariat, autres lic.	8,2	9,2	7,6	12,5	13,63
Sc. écon. et adm. des affaires (1)	6,2	7,-	6,11	7,07	7,09
TOTAL :	14,4	16,2	13,71	19,57	20,72
Sciences :					
Licences	26,-	23,9	25,36	20,12	19,32
Médecine :					
Doctorat et lic. en sc. dentaire	14,4	13,1	15,43	12,87	13,79
Pharmacie	4,-	3,8	2,5	3,03	2,96
Education physique	4,4	3,8	3,04	2,7	2,92
TOTAL :	22,8	20,7	20,97	16,6	19,67
Sciences appliquées :					
Ingénieurs	16,6	14,6	12,84	16,62	14,68
NOMBRE TOTAL DES VISITEURS :	1.350	1.421	1.710	2.376	2.465

(1) Sc. comm. avant 1966.

Deux après-midi.

Comme l'an passé, la visite s'est étalée sur deux après-midi. Le premier — jeudi 24 mars — était en principe réservé aux élèves des établissements de la ville et de l'agglomération proche, tandis que le second — mercredi 30 mars — était destiné aux élèves des régions plus éloignées. Les deux séries étaient d'importance sensiblement égale : 1259 visiteurs le jeudi et 1206 le mercredi.

Dix-huit sections.

Les deux jours, dix-huit programmes ont été prévus.

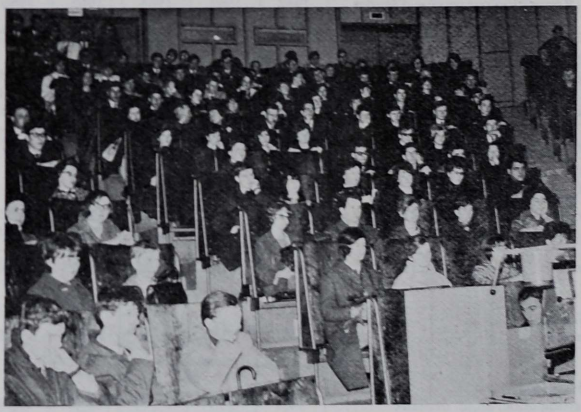

La salle M. Wilmotte.

La bibliothèque générale.

Les visiteurs de la Faculté de *Philosophie et lettres* se sont répartis dans les différents locaux du bâtiment de la place Cockerill où se trouve également installée la section d'*Histoire de l'art et d'archéologie*. Ils ont parcouru ensuite les salles de la bibliothèque générale.

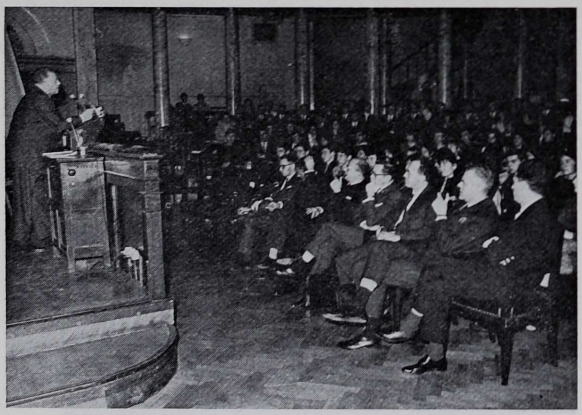

La salle académique.

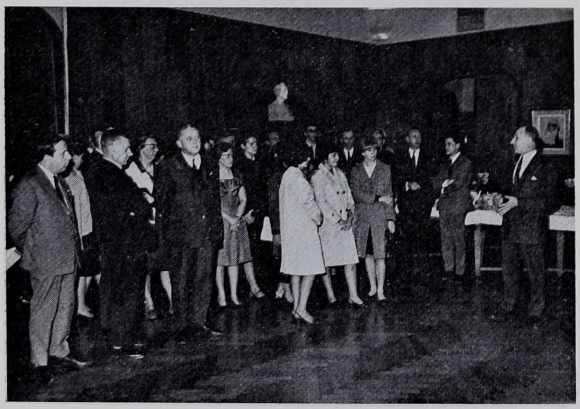

La salle des Professeurs.

Les futurs *juristes*, *géologues* et *géographes* ont été reçus au bâtiment central et accueillis, après la visite, à la salle des professeurs par M. Demoulin, le jeudi et par M. Renard, vice-président du Conseil d'administration, le mercredi. C'est là également que les hôtes de l'Institut de *Physique* achevaient leur visite.

L'institut Montefiore.

Un local de la plaine des sports, à Cointe.

Au home G. Ruhl, le Doyen de la Faculté des sciences a reçu les futurs *biologistes* — qui ont visité successivement les instituts de zoologie et de botanique — *pharmaciens*, *ingénieurs électriciens*, licenciés en *éducation physique* — qui, le mercredi, se sont rendus à la plaine de Cointe — et un groupe de *psychologues*. L'exiguïté des locaux universitaires avait en effet imposé la division de ce dernier groupe en deux séries. C'était aussi le cas des futurs *chimistes*, reçus simultanément à l'institut W. Spring et au Val Benoît.

Les futurs *médecins*, de même que les futurs *ingénieurs*, ont entendu un exposé du Doyen de la Faculté et une allocution du président du cercle estudiantin avant de se répartir, selon leurs goûts, en six sous-groupes pour les premiers, en dix pour les seconds. Après un premier circuit, les hôtes de la Faculté des sciences appliquées pouvaient participer à une seconde visite. Un service spécial d'auto-

L'Hôpital de Bavière.

L'institut du génie civil.

bus assurait la liaison entre le Val Benoît, l'institut Montefiore et celui d'astrophysique. En fin d'après-midi, des réceptions ont été offertes au home des étudiants en médecine, boulevard de la Constitution et au restaurant de la « Mâson » au Val Benoît en présence du Doyen de la Faculté.

Enfin les futurs *mathématiciens*, reçus à l'institut de mathématique, ont visité le Centre de calcul et l'institut d'astrophysique avant de rejoindre, à la « Mâson », leurs condisciples futurs ingénieurs.

Il n'a pas fallu moins de dix services spéciaux d'autobus, aux horaires soigneusement coordonnés, pour assurer les échanges entre tous les bâtiments dispersés dans la ville.

Programmes.

Comme l'an passé, chaque visiteur avait reçu, marqué à son nom, le programme de la visite de la section qu'il avait choisie.

Outre le lieu de rassemblement, celui de la réception finale et l'horaire, ce document indiquait la liste des différents services de consultation et d'aide mis à la disposition des étudiants par l'Université. La compétence respective de ces services, les adresses, jours et heures de visite étaient également mentionnés.

Un plan de la ville et des installations universitaires était en outre adressé à chaque professeur d'enseignement secondaire titulaire d'une classe de première.

Guides estudiantins.

Dans chaque section, des groupes d'étudiants universitaires, délégués par l'Union générale des étudiants et les différents cercles facultaires ont assuré avec bonne humeur et dévouement le pilotage des visiteurs. Chaque fois que c'était possible, ils ont présenté en quelques mots les activités et les buts de leurs associations après les souhaits de bienvenue adressés par les professeurs-hôtes.

Pour les chimistes : une expérience.

Les futurs chimistes ont eu la faveur d'un programme exceptionnel. Reçus le jeudi dès 8 h. 30 à l'Institut W. Spring, ils ont entendu une leçon de chimie spécialement préparée à leur intention par le professeur D'Or. Après le cours, les visiteurs ont été transportés en autobus au Val-Benoît où un colloque amical avait été préparé par le Président du Cercle des sciences chimiques et par ses collaborateurs.

Nourritures terrestres...

Nous présentons à Monsieur le Recteur et à Monsieur le Vice-Président du Conseil d'administration, aux membres des corps enseignant et scientifique de l'Université et aux présidents et membres de l'Union générale des étudiants et des cercles facultaires nos vifs remerciements pour la bienveillance et le dévouement qui ont rendu possible cette nouvelle manifestation de la vitalité de notre Alma Mater.

BANQUE DUBOIS

Société Anonyme
MAISON FONDÉE EN 1778

LIÈGE

Siège social : Rue de l'Université, 41 (Tél. 23.39.09)
Agence Léopold : Rue Léopold, 23 (Tél. 23.72.00)
Agence Avroy : Boulevard d'Avroy, 282 (Tél. 52.39.27)
Agence Chênée : Rue de la Station, 48 (Tél. 65.68.77)
Agence Grivegnée : Rue des Cotis, 3 (Tél. 43.08.30)
Agence d'Ans : Rue de la Station, 41 (Tél. 26.85.72)

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COMPTES DE DÉPOTS A TERME
DÉPOTS DE TITRES A DÉCOUVERT
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES
FINANCEMENT A TEMPÉRAMENT
CHÈQUES DE VOYAGES
MONNAIES ÉTRANGÈRES
GALERIE DE COFFRES-FORTS

Capri

2 En Lulay des Febvres
Tél. 23.63.28

LE RESTAURANT
DE L'ÉLITE
VOUS OFFRE
SES SPÉCIALITÉS
ITALIENNES ET FRANÇAISES

CUISINE DU PATRON

FERMÉ LE VENDREDI

une
Eau de classe
pour une
Clientèle d'élite

CHEVRON
l'Eau indiscutable

A la recherche des Anciens de l'Université de Liège

I. — Réunion de promotion [1]

Quarantième anniversaire.

Le 11 juin, dans les accueillants locaux du « Londres » à Bruxelles, plus de quarante ingénieurs de toutes sections, diplômés en 1926 [1], s'étaient réunis pour fêter le 40e anniversaire de leur promotion, au cours d'un déjeuner très bien organisé par Raymond Dor.

C'était le deuxième rassemblement important de cette promotion, baptisée « Vingt ans après », au cours d'une manifestation de sympathie organisée, en juin 1945, au Palais provincial de Liège, en l'honneur de ses prisonniers rapatriés. Venus de tous les coins du Pays, de Grèce et du Luxembourg, c'est avec joie et parfois un certain étonnement que ces anciens se retrouvèrent. Une dizaine s'étaient fait excuser parmi lesquels un Australien.

Après un déjeuner très apprécié, le camarade Raymond Dor remercia M. Salkin, secrétaire de la F. A. B. I. qui avait tenu à assister à cette amicale rencontre et, coiffé de sa « penne », rappela les souvenirs et chants du passé. Il attira l'attention sur le récent message des Amis de l'Université de Liège en souhaitant que chacun donne le maximum de renseignements sur ses anciens compagnons d'études.

En sa qualité de président de la section de Liège de l'A. I. Lg., Pierre Baar remercia l'organisateur de la journée et lui demanda d'accepter les fonctions de délégué de la promotion.

Tous émirent le vœu de se rencontrer l'an prochain à Liège.

---

[1] La liste complète de la promotion se trouve en p. 91 de ce *Bulletin*.

II. — Promotion 1926 (²)

Les listes suivantes ont été établies grâce à la précieuse collaboration de Mlles Simone d'Ardenne et Aurélie Magin, de MM. Pierre Baar, Marcel Baurin, Albert Biron, Emile Bodart, Maurice Chaffette, Jean Dauven, Jules Delruelle, Paul Derclaye, Raymond Dor, Joseph Dusart, René Foballe, Albert Grégoire, Pierre Goffinet, Joseph Guisset, Paul Herman, Franz Jamagne, Paul Louon, Willy Maisier, Pierre Mottard, Fernand Parmentier, Jean Rey, Omer Tulippe et Henri Van Massenhove, auxquels nous adressons nos plus vifs remerciements.

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Docteur en philosophie

Dresse, Paul.

Docteur en histoire

Catoul, Germain, rue Hocheporte, Liège, professeur honoraire, Athénée royal, Verviers.

Docteurs en philologie classique

Boucq, Robert.
Bragard, Roger, professeur, Conservatoire de musique, Bruxelles.
†Derenne, Eudore, décédé, était préfet de l'Athénée royal de Marche.
D'Or, Lucienne, professeur, Lycée d'Ixelles.
Larock, Victor, 18c, rue des Champs-Elysées, Bruxelles 5, ancien ministre, membre de la Chambre des représentants.
Martin, Louis.
Moisse, Alfred.
Pirotte, Joseph.
Renier, Englebert, 11, quai Marcellis, Liège, inspecteur général, Enseignement normal de l'Etat.
Robert, Henri.
Robert, Jean.
Rucquois, Jean, 7, rue Destriveaux, Liège, professeur honoraire, Collège St-Servais, Liège.
Van Dooren, Paul.

(²) La qualité de membre de notre Association est indiquée par le signe * placé devant le nom du diplômé.

Docteurs en philologie romane

*Baues, Paule, épouse Horion, 60, avenue Blonden, Liège.
Becken, René, préfet, Athénée royal, Herstal.
Damas, Lucie, 13, rue Hubin, Ans, professeur, Lycée royal, Seraing.
Delacourt, Germaine.
Delheusy, Georges, 102, rue Jacquet, Rochefort, préfet, Athénée royal, Rochefort.
Fonsny, Joseph, 33, rue des Déportés, Verviers, professeur honoraire.
*Grégoire, Albert, 55, rue Pierre Fluche, Verviers, professeur honoraire.
Limage, Gaston, 133, boulevard du Jubilé, Bruxelles 2, préfet honoraire.
*Pahaut, Suzanne, épouse Gob, 1, rue Gounod, Anvers.
Thonnard, Betsy.

Docteurs en philologie germanique

Bury, Marguerite, épouse de Leval, professeur, Lycée de Waha, Liège.
*d'Ardenne, Simone, Solwaster, Sart-lez-Spa, professeur, Faculté de philosophie et lettres, Université de Liège.
Hella, Jules, 5, rue de Claire, Huy, professeur honoraire, Athénée royal, Huy.
*Warland, Joseph, 40, rue St-Vincent, Liège, doyen, Faculté de philosophie et lettres, Université de Liège.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTERATURES ORIENTALES

Licenciés en histoire et littératures orientales

*Fohalle, René, 154, rue Fraischamp, Grivegnée, professeur, Faculté de philosophie et lettres, Université de Liège.
†Janssens, Herman, décédé en 1963, était professeur à l'Institut d'histoire et de littératures orientales de l'Université de Liège.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE

Licenciés en histoire de l'art et archéologie

Calberg, Marguerite.
Doize, Renée.
Hayakawa, Yoshiyuki.
Lambrecht, Claire.
Mavrodimoff, Nicolas.
Osieczkowska, Céline.

FACULTE DE DROIT

Docteurs en droit

*Bonvoisin, Pierre (Baron), 30, boulevard Saint-Michel, Etterbeek, président, Société générale de banque, Bruxelles.
†Brouxhon, Georges, décédé.
Capelle, Jacques.
†Declaye, Joseph, décédé.
De Harenne, Jean.
De Laever, Edmond, 171, rue de Fragnée, Liège, avocat près la Cour d'appel.
Demeuse, René, 27, rue de Harlez, Liège, avocat.
Detienne, Pierre.
†De Vocht, Jacques, décédé.
Duchesne, Fernand, 12, place du Maréchal Foch, Liège, notaire.
Duchesne, Paul, notaire, Wandre.
Englebert, Edouard.
†Fabry d'Enneilles, Pierre, décédé.
Forgeur, Edgard.
Fossoul, Charles.
*Goffinet, Pierre, 169, rue de Campine, Liège, conseiller à la Cour d'appel.
Gouttier, Max.
Grinberg, Jontel.
Hallet, Célestin.
Henusse, Théophile.
†Hubert, Jean, décédé.
Jurdant, René, littérateur.
Leclercq, Jeanne.
Loge, Jean, notaire, Namur.
*Lomry, Gérard, 16, rue d'Agimont, Liège, avocat, juge de paix suppléant, Sibret.
Marcotty, Jacques, 9, rue Charles Morren, Liège, chef du service juridique, Fabrique nationale d'armes de guerre, Herstal.
†Marissiaux, André, décédé.
Mineur, Pierre, 92, rue Large Voie, Herstal, notaire, président de la Fédération des notaires de Belgique.
Moreau de Melen, Henry, 26, boulevard Piercot, Liège, ancien ministre, vice-président du Sénat.
*Mottard, Pierre, 75, boulevard d'Avroy, Liège, avocat.
Noël, Henry.
Paulus, Clément, 8, quai Churchill, Liège, juge de paix, Dison et Herve.
Petit, Georges, 2, rue du Saint-Esprit, Marche-en-Famenne, avocat.
Poulet, Georges.
*Rey, Jean, 235, rue de la Loi, Bruxelles, ancien ministre, membre de la Commission, Communauté économique européenne, Bruxelles.

Schottel, Constance.
Souka, Joseph.
Stamoff, Boris.
Toussaint, René, 32, rue Laoureux, Verviers, avocat.
Van Der Hofstadt, Hippolyte.

Candidats notaires

Berger, Marcel.
*Billon, Henry, 79, rue Louvrex, Liège, avocat.
Cromenbergs, Théo.
Duchesne, Fernand, 12, place Maréchal Foch, Liège, notaire.
Duchesne, Paul, notaire, Wandre.
*Dumont, Jean, 34, rue du Gorhez, Aubel.
Englebert, Edouard.
Goffinet, Pierre, 160, rue de Campine, Liège, conseiller à la Cour d'appel.
Goffinet, Victor.
*Horion, Paul, 60, avenue Blonden, Liège, professeur, Faculté de droit, Université de Liège.
Jonet, Joseph.
Kuborn, Maurice, notaire, Houffalize.
Lambin, Edouard.
*Lomry, Gérard, 17, rue Agimont, Liège, avocat, juge de paix suppléant, Sibret.
Meyers, Jean.
Mineur, Pierre, 92, rue Large Voie, Herstal, notaire, président de la Fédération des notaires de Belgique.
Scharff, Pierre, 32, boulevard d'Avroy, Liège.
Tilman, Marcel.
Toussaint, René, 32, rue Laoureux, Verviers, avocat.
Van Dionant, Georges.
Van Ormelingen, Maurice.
†Vierset, Louis, décédé.

Licenciés en sciences sociales

Jurdant, René, littérateur.
Margoulis, Sara.

Licenciés en sciences politiques

Giourgievitch, Vidal.
*Harsin, Paul, 11, quai Marcellis, Liège, professeur, Faculté de philosophie et lettres, Université de Liège.
Horion, Paul, 60, avenue Blonden, Liège, professeur, Faculté de droit, Université de Liège.
Simon, Emile.
Staniewicz, Marjan.

ECOLE SUPERIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ECONOMIQUES

Licenciés en sciences commerciales

Alchalel, Isaac.
Bachman, Sarra.
Bernstein, Léa.
Bernstein, Olga.
Bialoblozsei, Chapa.
Biscompte, L., 43, quai de la Dérivation, Liège, major de réserve des services d'intendance.
Blumstein, Philippe.
Bolly, Charles.
Broustein, Victor.
Brudner, Joseph.
Brudno, Abram.
*Chaffette, Maurice, 36c, quai Saint-Léonard, Liège, fondé de pouvoir, Société belge de l'azote et des produits chimiques du Marly, Liège.
Chitis, Raissa.
Christoff, Stoyau.
Cofnas, Max.
Cremer, Simon.
Czekay, Alexandre.
De Lannoy, Edouard.
Delvaux, Charles.
Deneff, Denis.
Dymant, Chapa-Fita.
Elenberg, Juda.
Fayerstein, Esther.
Fisher, Jean-Marie (Abbé), 19, rue St-Laurent, Liège, professeur, Athénée royal, Liège 1.
Flisfiche, Ethéa.
Froumkine, Moïse.
Galwasser, Léon.
*Gason, René, 10, avenue Rubens, Anvers, administrateur-délégué, Sociétés Bitumico à Schooten et Isogetra à Schaerbeek.
Gheller, Jacob.
†Gillard, Charles, décédé.
Goltzman, Mur.
Graindorge, Henri, 17, rue Wapenhague, Berchem-Anvers, directeur, S. A. Davum, Anvers.
Grieener, Labas.
Grosman, Hélène.
Guerchenoff, Jacques.
Haleng, René, 7, rue Sainte-Aldegonde, Liège, Cartonnage de luxe.
Iaffe, Agnès.

Ifliand, Simon.
Ivanoff, Yvan.
Jezierski, Joseph.
Jezierski, Waclav.
Kaplan, Sigismond.
Kempinaire, Léon.
Knevels, Henri, 6, boulevard de la Sauvenière, Liège, professeur honoraire, Cours supérieurs de sciences commerciales de la ville de Liège.
Kotz, Boris.
Kowarsky, Emile.
Kowarsky, Lazare.
Krastanova, Anna.
Lop, Aron.
Margoulis, Jacov.
Maudelik, Otto.
Mazaraky, Nicolas.
Mieelmacker, Marc.
Mils, Catherine.
Moundjieff, Pierre.
Neistadt, Léon.
Neuman, Pierre.
†Niebes, Léon, décédé.
Nutov, Boris.
Panoff, Nicolas, 68, rue Jean Haust, Liège.
*Parmentier, Fernand, 105, chaussée de Liège, Huy, bourgmestre de la ville de Huy, sénateur, ancien député permanent, administrateur de sociétés.
Pechnik, Maximilien.
Piwowarsky, Isaac.
Pemerane, Jeanne, épouse Kamelhar.
Rabinovith, Wolf.
Ravier, Michel.
Rosenberg, Michel.
Sapiro, Beila.
Schmuschkowitz, Chanau.
Segall, Ester.
Silberstein Flora.
Soubitsky, Voulph.
Soukin, Seina Fradel.
Srulevici, Sliom.
Tasiov, Jean.
Tom, Abraham.
Weber, Antoine.
Wikinska, Dora.
Zvighilsky, Jacob.

Licenciés en sciences commerciales (degré supérieur)

*Dauven, Jean, 3, rue des Remparts, Liège, directeur administratif S. A. des Pieux armés Frankignoul, Liège.
Goffin, Louis, 17, rue Guimard, Bruxelles, Ambassade de Belgique à Lisbonne.
†Hans, Lucien, décédé.
Robert, René, 33, Roëstrandgaten, Stockholm.

Licenciés en sciences commerciales et consulaires

Bronstein, Victor.
*Dauven, Jean, 3, rue des Remparts, Liège, directeur administratif, S. A. des Pieux armés Frankignoul, Liège.
Fribovici, Hascal.
Matizovic, Zvommir.
Schellings, Fernand, décédé.
Thiry, Hervé.
Thorn, Georges, route de Luxembourg, Niederanwen (G. D. L.).
Van der Heyden, Louis, 44, chemin des Cèdres, Cointe.
Zoumboulis, Anastase.

Licenciés en sciences commerciales et coloniales

*Baurin, Marcel, 7, avenue Legrand, Rixensart, secrétaire général, Direction de la S. C. S. Mutuelle Solvay, Solvay, Boël et Cie, Bruxelles, administrateur de sociétés.
†Collard, Hubert, décédé.
†Schellings, Fernand, décédé.

Licenciés en sciences commerciales et financières

*Baurin, Marcel, 7, avenue Legrand, Rixensart, secrétaire général, direction de la S. C. S. Mutuelle Solvay, Solvay, Boël et Cie, Bruxelles, administrateur de sociétés.
Bobrovsky, Constantin.
Caprasse, Charles.
David, Alfred.
Dontchillo, Nina.
Feigelman, Cheina.
†Hans, Lucien, décédé.
Herla, James.
Huishing, Zigo.
Ifling, Simon.
*Kotchariantz, Artaclès, 87, avenue du Beau-Site, Ougrée, Import-Export.
Kretchounesko, Nadine.
Marinoff, Basil.
Thorn, Georges, route de Luxembourg, Niederanwen (G. D. L.).

Vander Heyden, Louis, 44, chemin des Cèdres, Cointe-Liège.
Wilkomir, Michel, 31, rue Auguste Reyers, Bruxelles 4, administrateur de sociétés.

FACULTE DES SCIENCES

Docteurs en sciences physiques et mathématiques

*Bourguignon, Ernest, 9, avenue Franchet d'Esperay, Dinant, professeur honoraire.
†Closset, Joseph, décédé.
Dahy, Emile, professeur, Athénée royal, Namur.
Dohogne, Nestor, 30, rue des Villas, Seraing, professeur honoraire, Athénée royal, Liège.
*Dusart, Joseph, 14, avenue Victor Hugo, Liège, professeur honoraire, Athénée royal, Herstal.
*Gorissen, Léon, 2, quai des Salines, Tournai, professeur honoraire, Athénée royal, Tournai.
Minette, Marcel, 35, quai des Grosses Battes, Angleur, professeur, Institut Gramme, Angleur.
Rosenfeld, Léon.
Sterpenich, Arthur, 16, rue Denis, Sottiau, Liège, professeur, Athénée royal, Herstal.
Wilmart, Jean, 11, rue Charles Magnette, Liège, préfet des études honoraire, Athénée royal, Bruxelles 1.

Docteurs en sciences chimiques

Froment, Willy, 30, Diepstraat, Eijsden (Hollande), chef de laboratoire, Koninklijk Maastrichtsche Zinkwit Mij, Eijsden.
Milliau, Edmond.

Licenciés en sciences géographiques

†Roger, Charles, décédé.
Roncart, Robert, rue P. J. Carpay, 17, Liège, directeur honoraire, Ecole normale, Liège.
*Tulippe, Omer, 54, quai Orban, Liège, professeur, Faculté des sciences, Université de Liège.

Docteur en sciences botaniques

†Rousseau, Désiré, décédé.

Docteur en sciences zoologiques

Leloup, Eugène.

FACULTE DE MEDECINE

Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements

*Arnoldy, André, 39, avenue Cardinal Mercier, Namur, médecin pédiatre.

Becker, Paul, 25, rue de la Colline, Verviers.
*Bloemen, Georges, 115, rue Plainevaux, Seraing.
Bouille, Joseph, 37, chaussée Brunehaut, Milmort, médecin chirurgien.
Colinet, Maurice.
†Collinge, Ludovic, décédé.
Cromeeche, Marcel.
*Declaye, Raymond, 278, rue du Moulin, Bressoux, Médecin urologue.
Delmarcelle, Antoine, Namur.
†Demelinne, Georges, décédé.
Demonceau, Guy, 13, rue E. Vandervelde, Tilff.
Deprez, Henri, 139, rue W. Jamar, Ans.
de Suray, Albert, Sclessin.
†Devresse, François, décédé.
Dirick, Léon, 101, rue Louvrex, Liège, médecin chirurgien.
†Dubois, Edmond, décédé.
Dutois, René, 210, rue St-Laurent, Liège, médecin dermatologue.
Everling, André, Arlon.
Frere, Walthère, 278, boulevard d'Avroy, Liège.
†Goblet, Alexandre, décédé.
Grooteclaes, Fernand.
Hamoir, Joseph, 14, rue du Monument, Esneux.
Hennaux, Gilbert.
Heuse, Joseph, 357, rue des Alliés, Fraipont.
Johnen, Joseph, 96, rue Wazon, Liège.
Klein, Alphonse, 226, avenue des Cerisiers, Bruxelles.
Lambert, Georges, 48, quai de Rome, Liège.
Lavoye, Joseph.
†Linder, Léon, décédé.
*Lommel, Jeanne, épouse Van de Berg, 47, rue Louvrex, Liège.
*Magin, Aurélie, 173, rue de la Verrerie, Seraing.
Magnée, Fernand, 4, rue du Moulin, Waremme, médecin stomatologiste.
*Maisier, Willy, 1, rue Bodson, Chênée.
Meckeers, Jane, épouse Dutois, 210, rue St-Laurent, Liège.
Mercenier, Joseph, 60, avenue Blonden, Liège, médecin stomatologiste.
Miesse, Silvère, 146, rue de Fragnée, Liège.
†Mils, Marcel, décédé.
Missoten, Robert, 40, Kapellestraat, Hasselt, médecin ophtalmologue.
Moiroux, Jules, 7, rue de Plainevaux, Seraing.
†Paris, Jean, décédé.
Paris, Marcel, 24, rue Dartois, Liège, médecin chirurgien.
†Quaden, Louis, décédé.
Quets, Louis, 12, Statiestraat, Landen.
†Renard, Paul, décédé.

Rigot, Jules.
†Saute, Louis, décédé.
†Stockis, Albert, décédé.
Swinnen, Xavier, 5, rue Paul Devaux, Liège.
†Tilquin, Fernand, décédé.
Triffaux, Camille.
†Van de Berg, François, décédé.
Van Fassen, Joseph.
Van Grieken, Joseph, 93, Amerikalei, Anvers, médecin chirurgien.
Verheggen, Paul, 44, rue de Bastogne, Houffalize, médecin stomatologiste.
Vierset, Céleste, 28, rue Samuel Donnay, Flémalle-Haute.
*Wautriche, Paul, 144, avenue de la Couronne, Bruxelles, médecin radiologue.
Weytjens, Léon, 34, Brugstraat, Heusden.

Pharmaciens

Collard, Lucienne.
†Gerardy, Fernand, décédé.
Gielen, Jean-Baptiste, 1, place du Roi Albert, Waremme.
*Guisset, Joseph, rue Bois de Mont, Mons-lez-Liège.
†Jacoby, Paul, décédé.
Kittel, Marceline.
†Lange, Mathieu, décédé.
Langenaken, Joseph.
Léonard, Henri.
Maes, Jean.
Mahia, Edmond, 1, rue de l'Hospice, Bruxelles.
Martin, Henri.
Meckers, Paul.
Mullens, Mina, 50, rue Bonne Femme, Grivegnée.
Nizet, Henri, 46, rue de la Station, Jemeppe.
Nysten, Louis, 7, rue de Fraire, Bioul.
Philippe, Joseph.
Pirard, Raoul.
Preudhomme, Madeleine.
Sternotte, Jeanne, 98, avenue de Spa, Heusy.
Votion, André, 25, rue du Postil, Fosse.

FACULTE DES SCIENCES APPLIQUES

Ingénieurs des mines

Arend, Maurice, 22A, square de Meeûs, Bruxelles 5.
*Baar, Pierre, 2, quai de Rome, Liège, ingénieur conseiller, Société belge de l'Azote et des produits chimiques du Marly, Liège.
*Beckers, Henri, 8, rue Ernest Mahaim, Angleur, chef de service, Forges de Zeebrugge, Herstal.

Bertrand, René, 11A, quai Churchill, Liège, ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.

*Biron, Albert, 19, avenue des Peupliers, Embourg, attaché à la présidence du Comité de direction, Union des centrales électriques Linalux-Hainaut, Liège.

Bouche, Armand, 412, Grand-Route, Beyne-Heusay, directeur technique, Charbonnages de Wérister, siège de Romsée.

Caudron, Raymond, 106, rue Monfort, Ans, directeur-gérant, Société coopérative des approvisionnements industriels.

Charlier, Paul, 71, rue des Jardins, Huy.

†Colin, André, décédé.

Courtoy, Jean, 29, rue René Dubois, Statte-Huy.

Decat, Léon, 265, rue A. Renson, Montegnée, directeur de la Socochar.

†Dejardin, Paul, décédé.

Delheid, Edouard, 62, rue du Centre, Athus, directeur, S. A. Cockerill-Ougrée, usines d'Athus.

†Delruelle, André, décédé en 1950.

*Delvaux, Jules, 160, rue du Horloz, Tilleur, directeur, S. A. des Pieux armés Frankignoul, Liège.

*Derclaye, Paul, 47, avenue Brunard, Bruxelles 18, directeur, Société Solvay, Bruxelles.

Dome, Maurice, 21, avenue J. Stobbaerts, Bruxelles 3, ingénieur, en chef, Bureau d'études Fernand Courtoy, Bruxelles.

†Duby, Robert, décédé.

Duhoux, Paul, 31, rue du Marais, Bruxelles, Société générale des minerais.

Dumont, Robert, 17, rue de Harlez, Liège, ingénieur en chef, S. A. L'Air liquide, Liège.

†Etienne, Henri, décédé.

Flesch, Nicolas, Boîte postale 38, Luxembourg-Gare, ingénieur en chef du service minier, S. A. Mines et métallurgie de Rodange, (G. D. L.).

*Galhausen, Charles, 200, avenue de Tervueren, Bruxelles 15, directeur, Ateliers de constructions électriques de Charleroi (division de Ruisbroeck), administrateur-délégué, S. A. Elnor.

Gérard, Albert, château de Mont-Garni, Sirault, directeur général, Ateliers Lebrun, Nimy.

†Goffard, Fernand, décédé.

†Hannay, Charles, décédé.

Hennen, Jules, 80, rue Paul Janson, Herstal, sous-directeur des services comptable et financier, Fabrique nationale d'armes de guerre, Herstal.

Hoffait, Nicolas, 12, rue de Barchon, Housse, ingénieur en chef, Société de Prayon.

Hore, Gaston, 170, boulevard Tirou, Charleroi.

†Hubens, André, décédé.

Huskin, Albert, 2, rue du Vieux Mayeur, Liège, directeur des services techniques électriques, Union des centrales électriques Linalux-Hainaut, Liège.

Iochpa, Ilertz, Bruxelles.

*Jamagne, Franz, « Clairbois », Mishaegen, Brasschaat, administrateur de sociétés.

Jungling, Franz, 65, rue du Parc, Liège.

Laurent, Jacques, 25, Ontnijnerslaan, Sint-Andries, Brugge, ingénieur, S. A. La Brugeoise et Nivelles, Brugge.

*Leclerc, Edmond, 42, rue des Clarisses, Liège, professeur, Faculté des sciences appliquées, Université de Liège, directeur, Centre belge d'études et de documentation des eaux.

Lemmens, Hubert, 100, Maastrichterstraat, Hasselt, Directeur de la Rijksmijnbouwschool.

Levaque, Edgard, 11, rue des Carmes, Liège.

Louon, René, 6, rue de la Station, Jemeppe.

Massaut, Pierre, 37, Kolonielaan, Anvers.

†Meynard, Camille, décédé.

Minsart, Gaston, 252, chaussée d'Ixelles, Bruxelles 5, directeur, S. A. Fabricom, Haren.

Morelle, René, 1, quai Marcellis, Liège, directeur, S. A. des Mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, Angleur.

†Mossoux, Roger, décédé en 1963.

†Noel, Emmanuel, décédé.

*Paquot, Jules, 22, rue Nysten, Liège, inspecteur général, S. A. des Mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, Angleur.

Parlongue, Joseph, 141, rue de Marchienne, Montignies-le-Tilleul, directeur des Forges de la Providence.

Petkovitch, Vélimir.

Polis, Albert, 31, rue E. Picard, Bruxelles 18, ingénieur principal, Société Solvic, Bruxelles.

Putmans, Emile.

Reginster, André, 101, boulevard E. de Laveleye, Liège, Usines à Cuivre et à Zinc.

Regnier, Georges, 11, avenue de l'Orée, Bruxelles 5, administrateur-délégué, Société Diamant Boart, Bruxelles.

Renotte, Emile, 9, boulevard Marcel Habets, Zwartberg, directeur-gérant, Charbonnage de Zwartberg.

Ringlet, Fernand, 20, quai de Gaulle, Liège, directeur, Ateliers de constructions pompes Jublou, Herstal.

*Ruvinsky, Abram, 28, rue Discry, Flémalle-Haute, ingénieur, Usines à Tubes de la Meuse, Flémalle-Haute.

Sauvenier, Joseph, 22 B, square de Meeûs, Bruxelles 4, ingénieur, Société Solvay, Bruxelles, administrateur-directeur, Société Georuanda.

*Schaar, Georges, 145, avenue du Domaine, Bruxelles 19, directeur, Société Remina, Bruxelles, directeur technique de Symaf, Bruxelles.

†Slegers, Adrien, décédé.

Staquet, Georges.
Tollet, Léon, 221, rue Petite Foxhalle, Herstal, directeur général honoraire de la construction mécanique et navale, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Van Ham, Joseph, répétiteur émérite, Université de Liège.
Van Leckwyck, Willy, 206, Mechelse Steenweg, Anvers, administrateur-délégué, Association pour l'étude de la paléontologie et de la stratigraphie houillères, Bruxelles.
*van Zuylen, Jacques, château de Botermelk, Schoten, président, Union financière belge des tabacs (Tabacofina), Bruxelles.
Videtzky, Benoit, 67, avenue de la Sarriette, Bruxelles 2, ingénieur en chef, Société Rateau, Muysen-lez-Malines.
Vrancken, François, 7, rue Isi Collin, Liège.
Vrints, Jean, 19, avenue des Sorbiers, Anvers, directeur adjoint, Société métallurgique, Hoboken.
Vryens, Gustave, 11, rue E. Malvoz, Ramet.

Ingénieurs chimistes

*Delruelle, Jules, Prayon-Trooz, ancien ministre, président du Conseil d'administration et administrateur-délégué, Société de Prayon.
Loix, Constant, 80, boulevard Louis Schmidt, Bruxelles 4, ingénieur, Compagnie des métaux d'Overpelt-Lommel et de Corpahlie.
Mondy, Léon, 20, rue de Sclessin, Liège, ingénieur chimiste, Usines Englebert.
Popoff, Angel, Avillaneda, Buenos-Ayres (Argentine), directeur d'usine.
Rasquin, André, 62, avenue Astrid, Rhode-St-Genèse, administrateur-directeur général, Compagnie belge pour l'industrie de l'aluminium, Bruxelles, ingénieur attaché à la direction, S. A. Traction et Electricité.
†Rorive, César, décédé.
†Steichen, Ferdinand, décédé.
Vranken, Félix, 20, rue Haut-Cortil, Jemeppe-sur-Sambre, directeur, Glaceries réunies, Jemeppe-sur-Sambre.

Ingénieur métallurgiste

Sadee, Charles.

Ingénieurs mécaniciens

Ajnbinder, Max, 538, chaussée de Waterloo, Bruxelles 5.
Barre, Jean.
Bluth, Joseph, 14, rue Fica, Forêt-Trooz.
*Bodart, Emile, 10, avenue de Cointe, Sclessin, professeur, Faculté des sciences appliquées, Université de Liège.
Burgin, Julien.
de Grand-Ry, Albert.

Fajner, Lucien.
†Gliksman, Joseph, décédé.
Goldblum, Arthur, Israël.
Halkin, Charles, Bosnormand (Eure), France, directeur adjoint, Entreprises Campenon-Bernard, Orléans.
*Herman, Paul, Château de Strouvenbosch, Fouron-Saint-Pierre, membre du Comptoir d'escompte de la Banque nationale, Liège.
Lheureux, Joseph, 3, avenue Albert 1er, Manage.
Manavian, Sempade.
Pirard, Edmond, 21, avenue de la Gare, Wandre, chef de service, Fabrique nationale d'armes de guerre, Herstal.
Simon, André, Château du Boquet, Temploux, administrateur-directeur, Ateliers H. M. S., Temploux.
Taube, David.
Tursz, Joseph.
Wolkorvicz, Michel.
Zmigrod, Léon, Israël.

Ingénieurs électriciens

Armengol, Jean, 800, Calle Malaver, Bolivos, Buenos-Ayres.
Attucci, Guiseppe.
Berden, Robert.
Blanckart, René, 57, avenue de Tervueren, Bruxelles 4.
Brebart, Marcel, 105, rue de la Cambre, Bruxelles 15, administrateur-directeur, Journal « La Dernière Heure », Bruxelles.
Brison, Sylva, 1147E, chaussée de Waterloo, Bruxelles 18, directeur technique, Omnium de constructions électriques et d'appareillage (O. C. A.), Bruxelles.
Bungert, René, disparu (guerre 40-45).
Colcher, Meer.
Deby, Henri, 15, avenue du Manoir, Bruxelles 18, gérant, Ateliers Henri Deby, Forest-Bruxelles, directeur honoraire, Société belge des mécaniciens.
Defreyn, Joseph, 167, avenue Defré, Bruxelles, administrateur-directeur, Compagnie industrielle Brown-Boveri, Bruxelles.
Delhaire, Albert, 152, rue des Glaces nationales, Auvelais,
de Melo, Paulino.
Denuit, Gaston, 65, avenue de Tervueren, Bruxelles 4.
de Walque, François, 197, rue Belliard, Bruxelles 4, directeur, Electrobel, Bruxelles.
Dor, Raymond, 40, rue de l'Autonomie, Bruxelles 7, directeur, Ateliers de Constructions électriques de Charleroi, bureau de Bruxelles.
Drago, Riccardo.
Druart, Joseph, Ateliers de Constructions électriques de Charleroi.
Gerard, Céleste, 8, rue Joseph Servais, Ans, ingénieur principal, Ateliers de Constructions électriques de Charleroi, Liège.

Geulette, Pascal, 46, boulevard Louis Schmidt, Bruxelles 4, président, Société des Forges hydrauliques de l'Est et Bas-Congo, Bruxelles.
Goard, Léon.
Godin, Paul, 10, avenue Vandersmissen, Bruxelles 4, secrétaire général, Union générale d'électricité, Bruxelles.
†Lambin, Eugène, décédé.
*Louon, Paul, 26, rue de Spa, Liège, professeur, Faculté des sciences appliquées, Université de Liège.
Meyer, Julien, disparu (guerre 40-45).
Meyer, Julien.
†Michel, Léon, décédé, était professeur à l'Université de Liège.
Misonne, Jacques, 169, avenue du Domaine, Bruxelles 19.
Moreau, Henri, 48, rue de Visé, Jupille, directeur technique, Anciens Etablissements Louis de Naeyer, Willebroeck.
Mailis, Armand.
Neve, André, 196, rue Franz Merjay, Bruxelles 18, ingénieur principal, Electrobel, Bruxelles.
Niesten, Emile.
Noiroux, Georges, Tubes de la Meuse, Flémalle-Haute.
Offrosimoro, Boris.
Orban, André, 273, avenue de Broqueville, Bruxelles 15, ingénieur conseil, représentant de Monsaneto-Simon-Carves Cie.
*Paquot, François, 48, rue de France, Verviers, directeur, Service des Travaux et des eaux, Verviers.
Petris, Ernesto.
Renson, Georges, Lange Steenstraat, 26, Gent, ingénieur, Sociétés réunies d'énergie du bassin de l'Escaut, Gent.
Rochez, Max, 16, avenue G. Abeloos, Bruxelles 15, ingénieur en chef, Compagnie industrielle Brown-Boveri.
*Roland, Victor, 34, avenue Mutsaard, Bruxelles 2, ingénieur, Bell Telephone Mfg Co, Anvers.
*Rousseau, Maurice, 171, rue de Joie, Liège, professeur, Faculté des sciences appliquées, Université de Liège.
Schwartzmann, Bourach.
Sibiriakoff, I. A., « St Annes » Gladstone Road In 4, Leura N. S. W. (Australie).
†Stefanesen, Georges, décédé.
Stroobant, Robert.
Triantaphillides, Timoléon, 9, rue Ste Sophie, Salonique (Grèce).
*Van Der Haeghen, Alfred, 63, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles 6, professeur, Université de Bruxelles.
*Van Hout, Henri, 1, quai de Rome, Liège.
*Van Massenhove, Henri, 8, rue St Marc, Paris 2e, administrateur de sociétés.
Vilez, Marcel.
Volman, Boris.
†Welstein, Michel, décédé.

Zigankoff, Nicolas, 47, rue des Coteaux, Liège, ingénieur, Société d'Angleur-Athus, service d'électricité, Tilleur.
Zissis, Spyridion, 39, avenue du Bel Air, Wesembeek-Oppem, ingénieur, Bell Telephone Mfg Co, Anvers.

Ingénieurs géologues

Ciupagia, Demètre.
†Fourmanoit, Jean, décédé.
†Renard, Ernest, décédé.

III. — Corrigenda (3)

Licencié en sciences économiques - 1955

Schmitz, Colette, épouse Frère, *Vivenda Claridade, rua Fernao Mendes Pinto, Pedrouços-Lisbonne.*

Licencié en sciences géographiques - 1955

Montrieux, Marie-Claire, épouse Fagnoul, 29, *rue J. Merlot, Angleur.*

Docteur en droit - 1955

Reynarts, Marc, 48, rue du Centre, Verviers, *conseiller fiscal.*

(3) Les corrections sont reproduites en italiques.

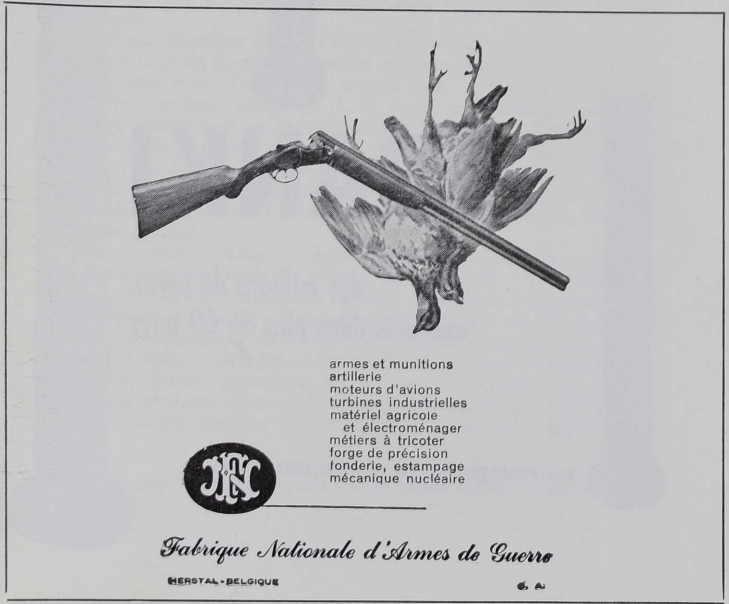

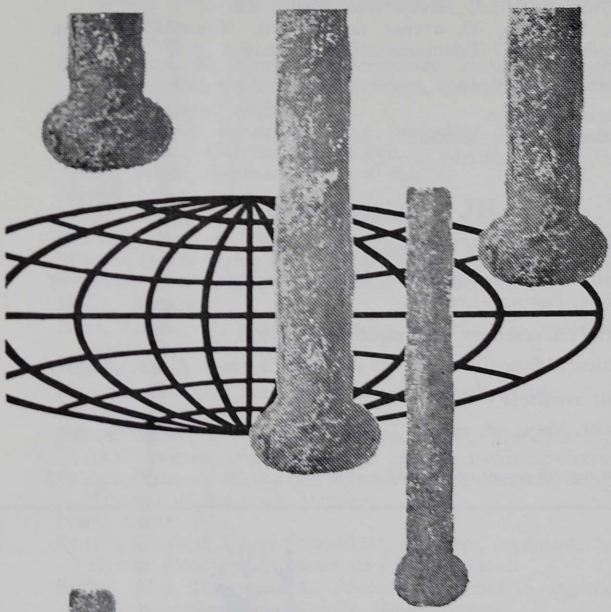

FRANKI

des millions de pieux
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

Au fil des jours . . .

Notre Président à l'honneur.

Le 26 avril dernier, l'Assemblée générale de la Société belge de l'azote et des produits chimiques du Marly appelait notre président M. André Leroux aux fonctions d'administrateur-délégué de la Société.

Tous les Amis de l'Université se réjouissent de la nomination de leur Président à cette haute charge. Ils ont à cœur de lui adresser leurs très vives félicitations et l'expression de leur profond attachement.

FULREAC a dix ans.

Le dixième anniversaire de la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques en Afrique centrale a été marqué par l'édition d'un très beau volume (1). Préfacée par M. le recteur M. Dubuisson, cette publication est l'œuvre de Mlle Simone Cruck, chef de travaux à l'Université et, depuis 1958, secrétaire générale de Fulreac.

Dans une première partie, l'auteur retrace la création de la Fondation, à laquelle notre Association est fière d'avoir contribué, et le choix d'une zone d'action en accord avec le Centre d'étude des problèmes sociaux indigènes (C. E. P. S. I.). L'industrialisation du Katanga attirait vers les centres urbains des masses d'indigènes qui ne trouvaient pas dans la brousse des revenus comparables à ceux des ouvriers dans les villes. Cet exode massif ne pouvait être freiné que par la démonstration de l'existence de réelles possibilités de promotion rurale. C'est l'objectif que s'assigna le centre expérimental créé par Fulreac.

Avec un souci constant d'objectivité scientifique, l'ouvrage décrit dans une seconde partie les efforts, les difficultés, les tâtonnements et les succès de cette entreprise menée à bien grâce à la collaboration enthousiaste des Corps enseignant et scientifique de l'U. Lg. et de l'Institut agronomique de Gembloux, grâce à la ténacité et au dévouement d'équipes de chercheurs formés aux disciplines les plus diverses.

Fulreac exerce également ses activités en dehors du domaine technique et social relevant du Centre. Les recherches destinées à la sauvegarde des réserves hydrauliques et de la faune aquatique, la

(1) Recherches sur le développement rural en Afrique centrale, 124 pp., éd. Fulreac, Liège, 1966.

création de cours de formation accélérée destinés aux cadres ruraux et d'une école technique d'agriculture sont exposées dans une troisième partie de l'ouvrage.

Une énumération des quelque 35 publications scientifiques éditées par la Fondation, complétée par de brèves analyses bibliographiques, termine cette remarquable publication.

Si les problèmes techniques ont trouvé des solutions qui peuvent servir d'exemple, si le bilan de cette expérience est très favorable, la tâche demeure immense. Or, la création du Centre Fulreac ne doit être qu'un point de départ. Toute l'expérience acquise devrait servir quelque jour à l'échelon régional. Cependant la réalisation d'un tel programme exige la réunion d'un ensemble de conditions qui échappent à la compétence de l'Université.

Survenant au moment précis où l'attention est centrée sur la tragique famine qui décime la population indienne, la plaquette de Fulreac apporte le témoignage convaincant des immenses ressources que peut offrir l'Université lorsque des moyens adéquats sont mis à sa disposition. Cette leçon d'optimisme lucide et mesuré, fait d'enthousiasme, de courage et de patiente recherche méritait d'être saluée.

Diplômes pour les pays de développement.

Mettre sa science au service des nations moins favorisées constitue sans doute l'idéal le plus valable que notre temps ait à proposer aux jeunes. Aux jeunes universitaires en particulier, car c'est dans leurs rangs que se recrutent, principalement, les « experts » et les « techniciens » que réclame la coopération au développement.

L'ambassadeur d'un grand pays d'Afrique centrale déclarait récemment que ce dont son pays avait le plus urgent besoin c'était d'une assistance en hommes compétents et préparés à leur rôle. Il n'était pas inutile de le rappeler : un parchemin et beaucoup de générosité ne suffisent pas pour « faire de l'assistance technique ». Les problèmes du sous-développement sont d'une importance et d'une urgence telles qu'il n'est plus possible de tolérer la moindre improvisation. L'assistant technique doit arriver à pied d'œuvre muni de tous les moyens propres à lui permettre d'affronter les problèmes psychologiques, sociologiques, économiques et techniques propres à la région où il va travailler. Cette initiation, cette expérience, ses études de base ne les lui ont évidemment pas données.

Constatant cette lacune, notre *Alma Mater* s'est attachée à la combler en créant un enseignement post-universitaire spécialement destiné aux diplômés qui se destinent à l'assistance aux pays insuffisamment développés. Cet enseignement qui a débuté cette année comporte deux étapes. D'abord, le « certificat d'études complémentaires pour les pays de développement » qui s'adresse à tous les diplômés quelle que soit leur spécialité. Ensuite, le « diplôme complémentaire pour les pays de développement » que l'on acquiert dans sa discipline de

base après avoir obtenu le certificat. Ce diplôme deviendra d'ailleurs bientôt une licence spéciale. Il existe actuellement dans les domaines suivants : Philosophie et Lettres, Sciences (Géographie — Botanique — Géologie et Minéralogie), Médecine. Pour l'année académique prochaine, l'ouverture de deux nouvelles sections est prévue : Droit et Zoologie.

Cependant, la qualité d' « expert » ne s'acquiert pas seulement grâce à des cours « post-graduate » mais par une confrontation directe avec les problèmes sur le terrain. C'est l'une des tâches du C. E. D. E. V. de promouvoir les stages pratiques qui complètent harmonieusement cette formation spécialisée. Cette année déjà, trois de nos étudiants ont reçu la possibilité d'accomplir un stage de ce genre.

Il est par ailleurs utile de souligner que les épreuves pour l'obtention du certificat et du diplôme peuvent être fractionnées et que ces études peuvent être entreprises dès la première année suivant les candidatures.

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos des nouvelles possibilités offertes à l'Université dans le cadre du Centre d'étude des problèmes des pays en développement (documentation bibliographique, carrières en pays sous-développés, etc...) mais il est vraisemblable que cette première information suffira à éveiller l'intérêt de tous ceux qui se sentent concernés par ces possibilités.

Le Secrétariat du C. E. D. E. V., 47, rue de l'Université à Liège (tél. : 23.21.27) se tient à leur entière disposition pour leur fournir tous autres renseignements désirables.

Bâtir la paix.

C'est le titre de l'ouvrage [1] que le R. P. Dominique Pire, Prix Nobel de la Paix, vient de consacrer à un idéal qui ne peut laisser aucun homme indifférent. Présenté très simplement, sous la forme directe du dialogue, ce « manuel des hommes de bonne volonté » mérite sans nul doute la diffusion la plus large. C'est pourquoi nous avons jugé bon de reproduire ci-dessous le communiqué publié lors de la sortie de presse de l'ouvrage du R. P. Pire.

« La paix est plus que le silence des canons ! Elle représente un état d'harmonie sans comparaison avec une « coexistence pacifique », empétrée dans les calculs, les rancunes, les préjugés raciaux et nationaux qui demeurent comme autant de bombes amorcées dans plusieurs parties du monde.

En fait, ce n'est pas tant le désarmement des mains qui compte, que le désarmement des cœurs. L'avènement d'une paix véritable ne dépend pas seulement de la sagesse des « grands », mais de la

---

[1] Bâtir la paix, par D. Pire, avec une préface de R. Oppenheimer et une postface de J. Griffin, 192 pp., bibliothèque Marabout, éd. Gérard, Verviers.

modification des esprits et des rapports humains, du dialogue que chacun de nous acceptera d'entreprendre avec l'autre. Le dernier tiers de ce siècle sera ce que les hommes en feront. Notre responsabilité est engagée... Comment faire face à cette responsabilité, comment contribuer à l'instauration de la paix positive : voilà l'objet des réflexions et de l'action du P. Pire. Son livre reproduit l'essentiel de sa pensée et des témoignages de ses éminents collaborateurs de l'Université de Paix, fondée en 1960, à Huy. L'auteur s'adresse individuellement à tous les hommes, quelles que soient leurs convictions, quelle que soit leur origine. il vise à « constituer une opinion publique éclairée et agissante » en détruisant les préjugés, en secouant la torpeur de ceux qui ignorent — ou font mine d'ignorer — que leur avenir et celui de leurs enfants reposent entre leurs mains. Ce message, essentiel pour la sauvegarde de notre civilisation, doit atteindre le monde entier ».

Au Service des langues vivantes.

Le Service des langues vivantes de l'Université de Liège a organisé, du 14 au 16 mars 1966, en collaboration avec la Division de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe, une réunion d'experts sur la connaissance passive des langues vivantes pour les besoins de la documentation scientifique et technologique.

Les thèmes de ces assises étaient : les problèmes de l'enseignement des langues spécialisées, les recherches sur la terminologie spécialisée, l'apport des organismes internationaux.

Parmi les experts invités à cette session, on notait les directeurs des écoles d'interprètes de la Sorbonne, de Heidelberg et de Genève, des professeurs d'universités et d'écoles supérieures d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, le directeur du Centre de linguistique appliquée de Washington, les chefs des bureaux de terminologie de la C. E. C. A., de l'EURATOM, etc.

Cette réunion d'experts revêtait une importance particulière pour l'Université, si on considère le nombre sans cesse croissant d'étudiants et de chercheurs pour qui la connaissance de lecture des langues modernes est indispensable pour se tenir régulièrement au courant des progrès accomplis à l'étranger dans les diverses spécialités. On doit se réjouir de voir l'Université de Liège s'intéresser directement à ces problèmes, par le truchement de son Service des langues vivantes, qui a fait la preuve de sa grande utilité dans ce domaine, depuis sa création par le Conseil d'administration en 1959.

Théâtre universitaire liégeois.

En cette fin d'année académique, le T. U. Lg a connu une activité intense, plus exactement il a produit en public ce qu'il élaborait depuis de nombreux mois. Cinq spectacles ont été donnés soit juste avant les vacances de Pâques, soit juste après.

Le 17 mars, en la salle de la Légia, remplie d'un public composé en majeure partie d'étudiants auxquels un certain nombre de professeurs et de membres du personnel scientifique avaient fait l'amitié de se joindre, le Cercle des Etudiants de Romane recevait le T. U. Lg. Quatre petites pièces composaient le programme : *Maître Mimin*, farce du XVe siècle, *L'Intrus*, de Mathieu Falla, *Humulus le Muet* de Jean Anouilh et Jean Aurenche, *A dormir et Gazoline*, opéra loufoque et satirique de François Duysinx.

Ce même spectacle fut repris le mardi 22 mars pour le Cercle *Colloquium* de Trooz, tandis que le 26 du même mois, la troupe se transportait à Charleroi, où elle présentait dans la Salle des Congrès du Palais des Beaux-Arts, outre les deux petites pièces du XVe et de Jean Anouilh, la création en avant-première de *Médée*, tragédie de Mathieu Falla.

Cette pièce devait être présentée devant un vaste public liégeois auquel s'étaient joints une partie des congressistes de l'AUPELF, invitée par M. le vice-président Cl. Renard. Cette représentation eut lieu en la salle de l'Emulation le mardi 19 avril, dans le cadre du Festival international de Théâtre Etudiant, qui se tenait à Liège, du 18 au 22 avril.

Enfin la saison se termina le 23 avril à Jemeppe par la présentation au Cercle culturel de *L'Intrus*, *Humulus et Médée*.

La presse a d'une façon générale reconnu l'intérêt de l'effort produit par une troupe composée exclusivement d'étudiants; elle a d'autre part souligné la qualité du texte et de l'interprétation de la tragédie de notre jeune dramaturge liégeois.

J. W.

La Chorale universitaire.

Dès le début de l'année académique, la Chorale a produit un important effort pour mettre au point le concert qu'elle devait donner à Luxembourg le 18 octobre 1965; au programme : « le Magnificat » de J. S. Bach et le « Te Deum » de M. A. Charpentier.

L'exécution fut parfaite et l'accueil enthousiaste : un public nombreux assista à cette séance, où on pouvait reconnaître aux côtés de M. le Recteur et Mme Dubuisson, le Ministre des Affaires culturelles du Grand-Duché de Luxembourg et l'Attaché culturel auprès de notre ambassade dans ce pays; les Jeunesses musicales reçurent aimablement tous les participants à l'issue du Concert.

Peu après commença la préparation du concert que devait présenter la Chorale, le 21 avril 1966, dans le cadre du Congrès de l'Aupelf. Maître Anspach, assisté de l'infatigable et toujours souriante Mme Chantraine, préparaient nos quelque quatre-vingts choristes à exécuter « Les Saisons » de Joseph Haydn.

A raison de deux répétitions par semaine, cette œuvre grandiose fut étudiée minutieusement, avec courage et persévérance, et l'exécution, de l'avis des nombreux auditeurs qui y assistèrent, fut une

véritable performance : l'orchestre de Liège prêtait son concours et Frédéric Anspach fut, à juste titre, l'objet d'ovations triomphales. Il est d'ailleurs question, à la demande d'autres universités, de rééditer cette exécution à l'arrière-saison.

Le 25 avril, le banquet annuel fut particulièrement animé et joyeux, et un remarquable enregistrement du Concert, réalisé par les services de l'Université, y fut entendu.

De grands projets sont en cours pour le 150e anniversaire de l'Université qui se célébrera l'année prochaine.

Pierre WATELET,
président

XXe anniversaire du Centre d'études et de documentation sociales.

Le vendredi 13 mai, en la salle de l'Emulation, le Centre d'études et de documentation sociales de la Province de Liège fêtait le XXe anniversaire de sa fondation.

M. le professeur Van Beneden, président, évoqua la fondation, les buts et les activités de ce centre, lien entre les organismes de prévoyance sociale et d'assistance, et source de documentation et d'informations sur toutes les questions sociales.

M. Jean Fourastié, professeur au Conservatoire national des arts et métiers de Paris, occupa ensuite la tribune pour parler du travail et des loisirs dans la société de demain.

A la Commission Université-Enseignement secondaire.

Au cours de sa première réunion, le 31 mai 1965, la Commission de contact décidait de répartir les problèmes qui lui étaient déférés entre quatre sous-commissions (1). Le 14 octobre, la sous-commission I, chargée du problème de l'information des futurs universitaires, commençait ses travaux. Presque chaque jeudi jusqu'à Pâques, les sous-commissions se sont réunies tantôt dans la salle de l'horloge au bâtiment central, tantôt dans la salle de réunion de la Faculté de droit, rue Charles Magnette.

Convoquée le 28 avril 1966 en assemblée générale, la Commission a pris connaissance des rapports présentés par les présidents des sous-commissions et a procédé à un premier examen des conclusions. Le jeudi suivant, un groupe de travail constitué par les président et vice-président de chaque sous-commission se réunissait dans le but de fondre en un document synthétique les rapports déposés.

---

(1) Voy. *Bulletin*, 1965-2, p. 58.

Rompant avec la tradition du jeudi, c'est le mercredi 18 mai, veille de l'Ascension, que la Commission a tenu sa troisième assemblée plénière. Loin de la ville, dans le cadre du château de Colonster, aimablement prêté par M. le Recteur, les Commissaires ont procédé à une étude approfondie du rapport rédigé par le groupe des présidents. L'après-midi a été coupé par un dîner des plus sympathiques. Il était 22 h 25 quand M. R. Fohalle, président, a levé la séance, clôturant ce premier séminaire résidentiel de la Commission dont tous les participants s'accordent à trouver le bilan largement positif.

Exposition de sculpture au Sart Tilman.

Le 3 juin, le domaine du Sart Tilman affirmait sa vocation artistique en s'ouvrant aux « sculpteurs belges et à leurs desseins ».

Lors du vernissage, prirent la parole M. le recteur M. Dubuisson, M. le professeur M. Florkin, président de l'A. P. I. A. W., et M. J. Remiche, administrateur général des affaires culturelles françaises, représentant le Ministre. Devant une assistance très nombreuse, les orateurs saluèrent tour à tour un premier exemple, fort prometteur, de collaboration entre le Département, l'Université, la Ville et l'A. P. I. A. W.

La visite de l'exposition se déroula sous la conduite de M. le professeur E. Schoffeniels, président de la Commission des beaux-arts de l'A. P. I. A. W. Quelque 70 sculptures, dont la plupart jalonnaient le parc du château de Colonster, avaient fait de cette partie du domaine un véritable musée en plein air, dont nous n'avons qu'un seul autre exemple en Belgique : le Middelheim d'Anvers.

Il convient enfin de souligner que le choix des artistes, présentés dans un cadre à leur mesure, donnera aux nombreux visiteurs de cette exposition — accessible au public jusqu'au 17 juillet — une image très complète des 25 dernières années de la sculpture en Belgique.

Coopération entre les Associations d'anciens.

Les liens qui unissent les anciens entre eux, par l'intermédiaire de leurs associations, vont en se resserrant. Dans la perspective de la commémoration du 150e anniversaire de l'Université et de l'accueil en 1967 des premiers étudiants au Sart Tilman, plusieurs réunions de contact se sont tenues entre les Présidents des Associations.

Le 3 juin, en la salle des professeurs de l'Université, la Commission des Présidents étudiait plusieurs modalités de coopération et d'information mutuelle, tandis qu'elle approuvait un projet visant à consacrer une union plus étroite entre les différents groupements.

Chaque association suivra bientôt sa procédure statutaire en vue de concrétiser pour l'an prochain un rassemblement des quelque 10.000 anciens réunis aujourd'hui dans une vingtaine d'associations.

A l'Amicale du personnel de l'Université.

Répondant au vœu formulé lors de la dernière assemblée générale de ses membres, l'Amicale a organisé une première excursion le dimanche 3 avril 1966. Par une belle journée ensoleillée, 125 personnes ont pris place dans trois autocars pour s'offrir une joyeuse évasion à travers nos Ardennes et le Grand-Duché de Luxembourg. L'itinéraire passait par la vallée de l'Amblève, Clervaux, la vallée de l'Our, Vianden, Diekirch, Ettelbrück, la vallée de la Sûre, Esch et Bastogne. Les participants ont pleinement apprécié cette journée de détente et d'amitié.

Le samedi 7 mai 1966, le cercle de foot-ball recevait le cercle similaire de l'Université de Gand. Le programme de cette journée comportait, le matin, une visite de l'Aquarium et du Musée de l'Institut de zoologie et, l'après-midi, le match de foot-ball au terrain de Queue-du-Bois. Lors du souper auquel furent conviés nos hôtes au restaurant de la Mâson, nos amis gantois exprimèrent tous leurs remerciements et aussi leur vive satisfaction de voir se poursuivre la traditionnelle visite annuelle que se font les deux cercles de foot-ball.

Un rallye automobile a clôturé, le 4 juin, les activités de l'année académique. Au programme des prochaines manifestations figurent le bal annuel, fixé au vendredi 21 octobre, ainsi qu'une excursion à Paris dans le courant du mois de novembre.

D. L.

S E N

Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

Service Électro-Mécanique de nettoyage

- Entretien journalier locaux privés et industriels
- Lavage de vitres et toitures d'usines
- Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- Dépoussièrage
- Grand nettoyage
- Blanchiment et peinture
- Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

Nouvelles des Associations

Reconstitution de la section de Léopoldville.

Le 12 avril dernier, en la capitale du Congo, une quinzaine d'anciens de notre Université se sont réunis au restaurant « le Petit Pont » dans le but de remettre sur pied la section de Léopoldville.

Un comité provisoire fut formé de MM. Th. Darras, président, Y. Rutagwenda, vice-président, A. Knott, secrétaire, G. Naiken, trésorier, et P. Dufays, chargé des relations publiques.

Les Amis de l'Université applaudissent chaleureusement à cette initiative et lui souhaitent un très vif succès. Ils noteront avec plaisir que plus de soixante anciens sont présents à Léopoldville.

Association arlonnaise.

Le mardi 8 mars, dans la salle des fêtes de l'Athénée royal d'Arlon, M. Léon-E. Halkin, professeur à l'Université de Liège prononce une brillante conférence sur « Martin Luther ». La personnalité de l'orateur autant que le sujet, qui, à l'heure de l'œcuménisme, a pris un regain d'actualité, avaient attiré un public nombreux et choisi.

M. Halkin fit un portrait moral très nuancé de Luther, portrait jadis obscurci par la polémique et aujourd'hui éclairé par la psychologie. Le conférencier démontre successivement que Luther est un homme religieux, que Luther a un tempérament prophétique, que Luther ne voulait pas une église nouvelle, mais réformer l'Eglise de son temps. Il constate que le concile de Trente est venu trop tard pour rendre inutile la réforme protestante, grâce à l'instauration d'une véritable réforme catholique, trop tôt pour pouvoir décanter le message positif de Luther.

Pour M. Halkin, il appartenait au concile de Vatican II d'assumer cet héritage de retour à la Bible, d'intériorisation religieuse et de sens communautaire tout à la fois. Le drame de Luther n'est pas réductible à sa crise personnelle. Par son retentissement, il reste un des grands événements constitutifs de la civilisation moderne. Le professeur Halkin, en terminant, rappelle et explique le jugement extraordinairement clairvoyant et prophétique du grand philosophe Kierkegaard : « Luther est un patient d'une énorme importance pour la chrétienté ».

Après la conférence, à l'initiative de l'Association des historiens sortis de l'Université de Liège, un colloque réunit autour du conférencier les professeurs d'histoire de la région arlonnaise. Le grand nombre des participants d'Arlon, mais aussi de Bouillon, de Marte-

lange, de Florenville, de Virton, de Bastogne prouva l'intérêt de pareille rencontre.

Le président de l'A. H. Lg, M. Louis Gothier, inspecteur de l'enseignement moyen et normal, ouvrit le débat en insistant sur le parti que les professeurs pouvaient tirer de la conférence pour construire des leçons sur la réforme. Il examina la façon dont ces leçons pourraient être motivées et actualisées. Suivit un échange de vues au cours duquel le professeur Halkin répondit à diverses questions portant notamment sur la bibliographie du sujet et sur l'optique des ouvrages récents qui traitent de la réforme protestante.

Chez les anciens de Namur.

Pour notre Association, l'année académique 1965-1966 marque le début d'une nouvelle décennie qui sera, nous l'espérons tous, plus fructueuse encore que la précédente. Les mois d'hiver, comme partout ailleurs, sont consacrés aux conférences publiques, organisées de commun accord avec l'Extension universitaire liégeoise, avec le concours dévoué du corps professoral de l'Université et parfois d'autres conférenciers attachés au rayonnement de l'*Alma Mater*.

On trouvera ci-après la relation de ces réunions qui attirent chaque année un public de plus en plus nombreux.

Le jeudi 14 octobre 1965, à la Bourse du commerce de Namur, M. le professeur émérite Fernand Desonay ouvre la session en nous livrant ses impressions d'Amérique et en nous présentant une série remarquable de diapositives en couleurs.

Le jeudi 21 octobre 1965, à l'Athénée royal de Dinant, M. Pierre Evrard, professeur à la Faculté des sciences appliquées, expose, documents photographiques à l'appui, l'histoire passionnante de la Mission géographique de 1959 au volcan Nyiragongo. Il présente également le film captivant qu'Haroun Tazieff a réalisé sur le même sujet.

Le jeudi 4 novembre 1965, à l'Ecole normale mixte de l'Etat à Couvin, le docteur Alfred Ringlet, président de notre Association, médecin agréé au Centre provincial d'obstétrique et de gynécologie de Namur, présente un exposé sur la transfusion sanguine, pour arriver à l'état actuel des connaissances et de la thérapeutique de la Maladie Hémolytique Familiale due à des incompatibilités du facteur Rhésus. Les nombreuses questions posées après la conférence montrèrent l'intérêt que l'exposé avait éveillé.

Le jeudi 25 novembre 1965, à l'Ecole normale de l'Etat pour jeunes filles d'Andenne, M. le professeur Roger Piret, de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, captivait ses nombreux auditeurs par une conférence sur la « Psychologie de l'humour ».

Le jeudi 2 décembre 1965, à l'Institut agronomique de Gembloux, M. le professeur émérite Fernand Dacos, de la Faculté des sciences appliquées, présentait sa démonstration mathématique du violon, depuis le Stradivarius jusqu'au violon moderne précalculé. Suivait une exécution musicale sur violon précalculé. Ce fut un véritable

récital donné par le violoniste liégeois Emmanuel Koch, accompagné au piano par son épouse Madame Monique Koch-Pichon : deuxième partie de la Sonate de Guillaume Lekeux, Chant Hindou de Rimsky Korsakov, Danse Polonaise de Wienianski, Liebenlei de Kreisler et Addagio d'Albinoni.

Le jeudi 9 décembre 1965, à la Maison de la Culture de Namur, la section namuroise de l'A. I. Lg. organise sa première assemblée de l'année. A sa tribune, M. A. de Posson, directeur général de la S. A. Métallurgique d'Espérance-Londoz, parle du complexe de Chertal dans le cadre de la sidérurgie européenne, montrant ainsi le magnifique dynamisme des ingénieurs belges.

Le jeudi 20 janvier 1966, à la Bourse du commerce de Namur, l'Association namuroise organisait une grande séance d'information sur l'implantation de l'Université de Liège au Sart Tilman, en présentant de nombreux documents, les « Cahiers du Sart Tilman » ainsi que le film de Pierre Levie. Le film du premier Congrès des anciens de Liège à Namur en septembre 1964, réalisé par M. Hector Piron et le docteur Alfred Ringlet, fut projeté en fin de séance. Une réception amicale clôtura la journée.

Le jeudi 27 janvier à la Maison de la Culture de Namur, lors de la deuxième assemblée de la section namuroise de l'A. I. Lg, M. Franz Henrioul, docteur en pharmacie, évoquait quelques-uns de ses souvenirs des analyses et des enquêtes de médecine légale.

Le jeudi 10 février 1966, à l'Ecole normale d'Andenne, M. Jean Englebert, architecte, maître de conférences à la Faculté des sciences appliquées, présente ses « Réflexions sur les œuvres de le Corbusier ». Cette conférence est remarquablement enrichie de documents photographiques nombreux, d'une grande qualité artistique, particulièrement représentatifs du message humain du grand architecte récemment disparu.

Le jeudi 24 février 1966, à l'Athénée royal de Dinant, M. François Duysinx, maître de conférences à l'Université et professeur à l'Athénée royal de Stavelot, nous initiait à la musique grecque antique. L'auditoire eut le grand plaisir d'entendre plusieurs fragments musicaux reconstitués par le conférencier.

Le jeudi 24 mars 1966, à la Bourse du commerce de Namur, M. J. Duchesne-Guillemin, professeur à l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales nous fait connaître le résultat de ses recherches sur les « Rois Mages ». Cette conférence est mise en valeur par la présentation en diapositives de textes et d'images judicieusement choisis.

Enfin, le jeudi 24 mars 1966, à l'Institut agronomique de Gembloux, M. A. Monfils, chargé de cours à la Faculté des sciences, nous parle des fusées et des satellites. La projection de documents photographiques, du film sur la rencontre des Gémini VI et VII et la « promenade spatiale » des cosmonautes américains, furent suivies avec un intérêt passionné.

Le Comité

Section de Liège de la Fédération belge des femmes diplômées des universités.

Il est malaisé de parler de nos activités en nous isolant de la Fédération nationale dont nous représentons la deuxième section en nombre. Je suis donc amenée à mentionner le bulletin de la F. B. F. D. U. qui paraît deux fois l'an et particulièrement l'article très intéressant et documenté que Mme Cyfer a publié dans les deux derniers numéros. Cet article, fruit d'une étude s'étendant à 25 pays, pose les différents problèmes rencontrés par les filles qui désirent étudier dans l'enseignement secondaire ou supérieur, ou par les femmes qui veulent exercer une profession. Un chapitre important nous renseigne sur la situation des diplômées universitaires dans les différentes carrières possibles.

Lors de l'Assemblée générale de notre section, en janvier, Mlle J. Muyters, préfète du Lycée Léonie de Waha, nous a commenté les diapositives en couleur qu'elle a réalisées au congrès international de Brisbane et lors du voyage en Asie qu'elle fit à son retour.

Le 27 avril, à la Maison des médecins, M. Marcel Thiry, secrétaire perpétuel de l'Académie de langue et de littérature françaises, prononçait devant nous une conférence sur « Le Poète et la langue ». Ce fut un régal où le beau langage et la poésie étaient à l'honneur. Mme Marie Curvers-Delcourt avait bien voulu présenter, avec érudition et humour, le grand écrivain. Notre réunion devait se prolonger dans les salons de la Maison des médecins.

Le 14 mai, sous la conduite de Mme D. Tinlot, nous allions à la découverte d'Herstal et de ses trésors : demeures du XVIIe siècle, église romane, innombrables témoignages des siècles passés dont certains remontent à Charlemagne ou à l'époque romaine. Un dîner amical clôturait cette excursion.

Quatre bourses créées par notre Fédération sont cette année offertes à nos membres inscrites depuis plus d'un an. Nous espérons que l'année prochaine, quelques Liégeoises se porteront candidates à leur obtention.

Rappelons aussi que les diplômées en difficulté momentanée, peuvent trouver une aide matérielle auprès de notre section.

Nous remercions ici toutes les personnes qui nous permettent de mener à bien nos différentes initiatives, et aussi l'Association des Amis de l'Université de Liège qui nous réserve si aimablement une place dans son bulletin.

A. Vandervael-Petit,
présidente.

Association des germanistes.

L'Association des germanistes de l'Université de Liège a tenu son assemblée statutaire de printemps le samedi 7 mai 1966 dans les locaux de l'Athénée royal de Liège 2. L'ordre du jour comprenait en premier lieu une partie administrative au cours de laquelle le

rapport moral et le rapport financier sur l'exercice écoulé furent approuvés après lecture. Conformément aux statuts, l'assemblée procéda ensuite au renouvellement partiel du Comité : MM. J. Tromme et F. Corin, respectivement président et trésorier, ainsi que Mme M. Esch-Pelgroms, secrétaire, avaient demandé à être déchargés de leur mandat. Se conformant à leur désir, l'assemblée élut son nouveau président, M. l'inspecteur Th. Decaigny, ainsi que MM. R. Germay et J. Quenon qui rempliront les fonctions de trésorier et de secrétaire. Une proposition créant au sein du comité un nouveau poste réservé au président sortant fut acceptée à l'unanimité, de façon à ce que soit assurée la continuité de toutes les activités de l'Association.

A 11 heures, les membres de l'Association furent rejoints par les autres participants à la journée pédagogique organisée avec la collaboration du Service « Méthodes et Stages » du Ministère de l'éducation nationale, et purent entendre la conférence consacrée par le professeur A. Clausse de l'Université de Liège au sujet : « Méthodologie et audio-visuels ». Après avoir brossé une large fresque de l'évolution de la méthodologie, l'orateur s'attacha à situer la place des audio-visuels dans l'ensemble d'une pédagogie qu'ils serviront utilement si son organisation, la relation maître-élève et l'activité de l'enfant sont repensées en fonction de la psychologie et des exigences du monde moderne. Le débat qui suivit fut consacré au problème de la motivation, au rôle qu'on peut assigner aux moyens audio-visuels dans les cours de langues germaniques, aux transferts à opérer ainsi qu'à l'évolution des manuels.

Le déjeuner pris en commun au restaurant de l'Athénée royal de Liège 2 — qu'on peut féliciter pour une organisation aussi remarquable de la journée — réunit près de trois cents participants.

En début d'après-midi, le projet de répartition des examens en épreuves orales et écrites, établi en commission, fut approuvé et une longue discussion eut lieu sur la façon d'envisager les prochaines épreuves de maturité dans le cas où des élèves choisissent une langue germanique. L'assemblée se sépara sur la proposition suivante envisagée à titre transitoire : l'élève, à qui deux textes du XXe siècle comptant environ cinq cents mots et se rapportant à des sujets divers ont été soumis, fait son choix, prépare son texte pendant une demi-heure au cours de laquelle il peut disposer de livres de référence; il présente ensuite au jury, dans la langue étudiée, une synthèse du texte choisi, son opinion personnelle sur les idées et les faits qu'il y a trouvés et une conclusion; vient ensuite, entre le candidat et le jury, une discussion du sujet qui ne devrait pas nécessairement se dérouler dans la langue étrangère.

Chez les physiciens.

Le 17 janvier 1966, les physiciens et les géographes ont reçu à leur tribune, M. Luc Cabes, chargé d'affaires scientifiques et tech-

niques à la Bell telephone mfg co, qui les a entretenus de la première expédition belgo-néerlandaise dans l'Antarctique.

M. Cabes a participé, au titre de géomagnéticien, à l'expédition antarctique belge dirigée par G. de Gerlache pendant l'année géophysique internationale 1957-1958. Les expéditions antarctiques se poursuivirent pendant trois ans, après quoi elles furent interrompues pour des raisons financières. En 1963-1964, se déroula l'Année géophysique internationale du *Soleil calme*. Les gouvernements belge et hollandais unirent leurs efforts pour mettre sur pied une nouvelle expédition antarctique dont la direction fut confiée à M. Luc Cabes. Composée en majorité de Belges, cette équipe comprenait sept membres des expéditions précédentes.

Dans son exposé particulièrement vivant, le conférencier a surtout mis en évidence la contribution belge à cette expédition. M. Cabes avait dessiné les plans d'une nouvelle station dont les éléments, fabriqués en Belgique, furent assemblés sur place en douze jours. Cette station comprenait un living, un dortoir, une cuisine, des laboratoires, une salle radio, un atelier. On trouvait dispersés autour de la base, les appareillages scientifiques : solarimètre, héliographe, salle d'observations géomagnétiques, station de lancement de ballons gonflés à l'hydrogène, deux coupoles pour l'observation des aurores. La base était alimentée en force motrice et chauffage par air chaud, par trois moteurs Diesel dont deux fonctionnaient en permanence.

Après la construction de la nouvelle base, l'une des premières tâches des explorateurs fut de se rendre à l'ancienne base pour y récupérer divers appareils dont notamment un moteur Diesel. Ils la trouvèrent recouverte de plusieurs mètres de neige. Les plafonds présentaient une flèche importante et les montants qui les soutenaient étaient fortement incurvés.

Le conférencier donna un aperçu intéressant des tâches ancillaires mais nécessaires de la vie quotidienne : corvée neige pour obtenir de l'eau, vaisselle, évacuation des déchets; il signala les améliorations que l'expérience de la première expédition lui avait suggérées.

Les travaux scientifiques profitèrent largement des enseignements de l'expérience : c'est ainsi que les mesures de la plupart des appareils qui se trouvaient à proximité de la base étaient transmises, grâce à l'électronique, dans les laboratoires où se trouvaient les observateurs.

Cet exposé fut illustré par la projection de 150 diapositives en couleurs qui nous firent revivre le voyage par mer, le débarquement du matériel, l'édification de la base, son ensevelissement progressif sous l'effet du blizzard, les expéditions en snow-cat ou en traîneau, les travaux scientifiques, l'arrivée de la relève et le départ. On ne quitte pas, sans un serrement de cœur, ce que l'on a construit de ses mains !

H. S.

* * *

La dernière conférence du cycle 1965-1966 organisé par l'Association des licenciés et docteurs en sciences physiques diplômés de l'Université de Liège fut consacrée à l'effet *Laser*.

Après avoir rappelé le mécanisme de l'émission stimulée dans un laser et les conditions de production de cet effet, le professeur M. Migeotte étudia plus spécialement les moyens d'obtention d'une émission continue de lumière cohérente : le laser à solide présente l'inconvénient d'avoir les ions actifs inclus dans le réseau cristallin, ce qui provoque un élargissement de la raie d'émission, d'où une mauvaise cohérence temporelle. Pour améliorer celle-ci, il convient d'avoir des ions isolés : on trouve ces conditions dans les gaz.

Le professeur Migeotte examina quelques modèles de lasers à gaz courants ainsi que leurs propriétés particulières et leur technique.

Les expériences cruciales qu'il réalisa avec la collaboration de l'O. I. P. de Gand indiquèrent à l'auditeur la possibilité de mesurer la vitesse de la lumière avec une grande précision en répétant les travaux de Michelson, montrèrent les franges de Young, les anneaux de diffraction obtenus avec une radiation émise par un laser hélium-néon, et les applications extrêmement variées en métallurgie, en biologie, en télécommunications.

M. Migeotte expliqua enfin comment, grâce à la lumière cohérente du laser, on peut réaliser des hologrammes, c'est-à-dire obtenir sur une émulsion photographique des figures d'interférence qui, éclairées par un laser et observées sous une certaine incidence, restituent une image en relief du sujet.

En bref, ce remarquable exposé expérimental a permis de constater que le laser ouvre les portes d'un monde nouveau par l'exploitation des phénomènes d'émission stimulée.

A. M.

Cercle scientifique des anciens élèves en pharmacie.

Au cours de l'année académique 1965-1966 le Cercle des anciens élèves de l'Institut de pharmacie A. Gilkinet a poursuivi son traditionnel programme d'activité, sous la présidence de M. le professeur Stainier et grâce au concours actif et dévoué d'un comité composé de MM. les professeurs de l'Institut et de différents pharmaciens diplômés de notre Université.

Ce programme d'activité suscite depuis de nombreuses années un très vif intérêt, non seulement de la part des anciens élèves de l'Université de Liège mais encore des diplômés des autres universités du pays et de l'étranger qui souscrivent, de plus en plus nombreux chaque année, au bulletin annuel dans lequel sont reprises les différentes conférences organisées par le Cercle.

Cet intérêt est dû à l'effort constant d'information accompli par le Cercle en vue de tenir régulièrement le corps pharmaceutique au courant des progrès scientifiques, par l'organisation de conférences et de cours libres du type « post-graduate ». Le Cercle est également

apprécié pour son souci d'aider les pharmaciens dans les multiples aspects de leur profession, par exemple en mettant à leur disposition un centre de documentation bibliographique et en encourageant les jeunes générations par l'attribution d'un prix destiné à récompenser les meilleurs des travaux scientifiques intéressant les sciences pharmaceutiques en général.

La tribune du Cercle Gilkinet a eu l'honneur d'accueillir pendant son dernier cycle de conférences M. le professeur Bobon de notre Université qui a traité d'un sujet très intéressant et présenté, comme son intitulé l'indique, sous une forme particulièrement attrayante : « Les drogues qui font les yeux émerveillés ».

Par la suite, notre public a eu l'honneur d'entendre M. le professeur Lederer de l'Université de Louvain qui a évoqué les « aspects modernes de la diététique dans les maladies métaboliques congénitales », M. le professeur Migeotte de notre *Alma Mater* dans un magistral exposé sur « les lasers et leurs diverses applications » ainsi que M. le professeur Speiser de l'Ecole polytechnique fédérale supérieure de Zürich sur « l'importance de la dispersion des médicaments dans les préparations ophtalmiques ».

Au cours de la journée scientifique du 20 mars 1966 qui clôture habituellement les activités annuelles du Cercle, un nombreux public réuni cette fois au Palais des congrès, en raison de l'affluence sans cesse croissante des inscrits, a eu le privilège d'entendre respectivement MM. les professeurs C. L. Lapière et A. Fouassin de notre Université ainsi que MM. A. Moës et J. Bonnard, assistants, traiter des sujets suivants : « Les ammoniums quaternaires » (Prof. C. L. Lapière); « Les additifs alimentaires dans la nouvelle législation belge » (Prof. A. Fouassin); « Aspects théoriques et pratiques de la formulation des suspensions » (Pharmacien A. Moës) et « Utilisation du tétraphénylborure sodique dans le dosage des alcaloïdes et des bases synthétiques » (Pharmacien J. Bonnard).

Pour clôturer cette séance, la projection du film « L'Université de Liège au Sart Tilman » a permis de montrer aux participants le cadre unique dans lequel les générations futures se prépareront à leur carrière.

F. Jaminet,
secrétaire

Association des diplômés en éducation physique.

L'ADISEPUL s'est réunie en assemblée générale le 18 décembre dernier au Home G. Ruhl.

La première partie de la réunion fut consacrée aux affaires administratives de l'association. Les rapports du secrétaire et du trésorier furent approuvés à l'unanimité. Les responsables des différents groupes de travail présentèrent leur rapport respectivement consacré à la défense des intérêts professionnels, à la recherche opérationnelle,

aux relations avec les Amis de l'Université, avec le Comité olympique belge et avec la Fédération nationale des Associations de docteurs et licenciés en éducation physique.

M. Claude Delvenne, ancien assistant à l'Université, conseiller national à la préparation des élites sportives, a été porté à la présidence de notre association. Un mandat de deux ans fut confié à MM. G. Bonaventure, P. Eymael, M. Gosset, G. Joyeux et M. Piéron.

La seconde partie de l'assemblée générale fut consacrée à la projection du film « L'Université de Liège au Sart Tilman ».

Le 23 février, nous avons organisé une séance de films didactiques au Home Rhul. « L'ABC du volley ball » et « l'Entraînement moderne » furent projetés. MM. Delvenne, Gosset et Piéron ont dirigé la discussion qui a suivi les pojections.

Le 1er mars, l'Association invitait les étudiants de licence à un dîner-débat consacré à l'éducation physique scolaire. A cette occasion nous avons eu le plaisir d'établir de fructueux contacts avec nos futurs collègues.

Le 15 mars, étudiants et anciens se retrouvaient sur un terrain de basket-ball. Les deux rencontres se terminaient par un partage équitable des victoires.

Le 19 mars, notre délégué du Luxembourg, M. Michel Lothaire, professeur à l'A. R. de Saint-Hubert mettait sur pied une séance d'information à caractère régional. Au programme figuraient l'initiation au volley-ball et l'application scolaire des méthodes modernes d'entraînement. MM. Delvenne et Emonts ont assuré ces deux cours.

Pendant ce trimestre, l'association a adressé deux bulletins aux anciens.

M. Piéron,
secrétaire

Association des ingénieurs — A. I. Lg.

L'Association des ingénieurs diplômés par l'Université de Liège a organisé un cours post-universitaire sur « L'Electronique industrielle » sous la direction de M. le professeur Guy Cantraine, I. C. électronicien 1957, agrégé de l'Université de Liège, avec la collaboration de personnalités industrielles et de membres du personnel scientifique de l'Institut Montefiore. Quelque 170 ingénieurs ont suivi régulièrement la série des douze leçons.

L'A. I. Lg. vient de compléter ses sections par la constitution d'une section des deux Flandres dont le siège a été établi à Gand. La présidence de cette section est assurée par M. Gustave Hubin, I. C. mines 1927, administrateur-délégué des Tôleries gantoises.

Un groupe de travail du Cercle d'études « Promotion de l'ingénieur » vient de terminer la rédaction d'un important rapport sur « L'adaptation des jeunes ingénieurs à l'industrie ».

A l'initiative de la Fédération royale des associations belges d'ingénieurs — F. A. B. I. — 9 groupes d'études de formation écono-

mique fonctionnent dans les locaux de l'A. I. Lg sous la direction de M. J. J. Comhaire, I. C. métallurgiste 1951.

M. Robert Dessard, I. C. mines 1928 — électricien 1931, vient d'être appelé à la présidence de la Fédération royale des associations belges d'ingénieurs — F. A. B. I.

IMPRIMERIE

George Michiels

Société Anonyme

LIÈGE, 6, rue de la Paix

TONGRES, 13, rue Corver

Livres et périodiques scientifiques en toutes langues

Plus de 8.000 signes spéciaux

Machines à composer Monotype

Matériel moderne - Personnel d'élite

Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle

ENTREPRISES SANITAIRES

Plomberie • Zinguerie • Gaz • Couverture

Victor Fauconnier

LAURÉAT DU TRAVAIL

86, rue de la Station

CHÊNÉE

Téléphone : 65.08.18

Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée au 15 mai 1966

Membres Protecteurs

Lheureux, Jacques, 57, rue des Canadiens, Nimy, lic. sc. écon. 1962, lic. sc. com. et fin. 1956.

Monseu, Jacques, 179, boulevard G. Van Haelen, Bruxelles 19, lic. sc. écon. 1948.

Membres Effectifs

Auquier, Jacqueline, 40, avenue Broustin, Bruxelles 8, lic. sc. géog. 1965.

Bastagne, Albert, 66, rue des Fabriques, Verviers, lic. sc. écon. 1965.

Blawquet, Ghislain, 103, avenue de l'Observatoire, Liège, lic. sc. phys. 1965.

Bonameau, Jean-Marie, 2, rue Avionpuits, Esneux, lic. sc. com. et fin. 1965.

Bonhomme, Pierre, 17, avenue Peltzer, Verviers, Ing. civ électrotech. 1965.

Bosson, Louis, 392, grand-route, Beyne-Heuzay, dr. méd. chir. acc. 1954.

Bost, Lawrence, 50, avenue Gisseleire Verse, Berchem-Ste-Agathe, lic. philo. germ. 1948.

Bourguignon, Mme, 19, avenue du Luxembourg, Liège.

Bousein, Jean-Louis, 32, avenue J. Wauters, Châtelet, lic. sc. chim. 1965.

Boveroux, Jean-Pierre, 14, rue Méan, Liège, ing. méc. 1965.

Bovy, Madeleine, 1, rue Mosselman, Liège, lic. philo. germ. 1943.

Bozic, L., 40, rue du Congrès, Bruxelles 1.

Bree, Simone, 261, rue St Léonard, Liège, lic. sc. zool. 1965.

Bruninx, Mme, 94, rue Montagne-Ste-Walburge, Liège, dr. méd. chir. acc. 1943.

Bruls, Aloïs, 13, rue de Malmédy, Waimes (Lg), ing. civ. const. 1965.

Burnel, André, 54, rue Bois d'Avroy, Liège, lic. sc. math. 1965.

Cambresier, André, 167, rue Victor Beauduin, Tirlemont, ing. civ. mines 1945.

Coheur-Dehalu, Mme, 11, quai Marcellis. Liège.

Colson, Pierre, 50, rue des Martyrs, Verviers.

Comhaire-Thibert, Mme, 232, rue Mandeville, Liège, pharm. 1933.

Corbesier, Annette, 3, place J. Thierry, Aywaille, lic. sc. math. 1965.

Corper, Henri, 133, rue de Plainevaux, Seraing, dr. méd. chir. acc. 1935.

Dangimont, Paul, 74, rue E. Solvay, Grivegnée, lic. sc. phys. 1965.

Darimont, André, 34-38 avenue des Tilleuls, Liège, ing. civ. électron. 1964.

Darimont-Winandy, Mme, 34-38 avenue des Tilleuls, Liège.

De Deyn, Arthur, 14, grand'Place, Tongres.

De Fooz, Georges, 54, route de Visé, Argenteau, lic. sc. bot. 1965.

Dehuy, Fernande, Mme, 24, rue Carpay, Liège, lic. sc. chim. 1965.

Deltour, Jean, 30, rue des Fosses, Liège, lic. or. sél. prof. 1965.

Dethier, Alfred, 49, rue du Château Massart, Liège, lic. philo. rom. 1946, agr. E. M. D. S. 1946.

Dethier-Gabriel, Marie-Madeleine, 15, boulevard Reyers, Bruxelles 4, lic. sc. math. 1965.

Detry, Léopold, 47, rue de la Station, Herve, ing. chim. 1965.

Dinant, Monique, 51, rue Florent Dethier, Saint-Servais, lic. sc. bot. 1965.

Doyen, René, 17, grand'route, Plainevaux, lic. sc. chim. 1965.

Dricot, Mme, 186, avenue de Messidor, Bruxelles 18.

Dumoulin, André, c/o U. M. H. K. service S. E. M. Kipushi, République démocratique du Congo, ing. civ. électro-méc. 1965.

Dumoulin, Michel, 43, rue Entre-Deux-Villes, Blégny-Trembleur (Lg), ing. électro-méc. 1965.
Fagnoul-Montreux, Marie-Claire, 29, rue J. Merlot, Angleur, lic. sc. géog. 1955.
Felon, Jean-Claude, 10, rue du Bois des Cloches, Couillet, lic. sc. math. 1965.
Fontaine, Anne, 3, vieux chemin de Bierset, Embourg, lic. sc. soc. 1965.
Fortemp, Bernadette, 150, rue des Arbres, Fouron-le-Comte, lic. sc. zool. 1965.
Fraikin, Lucienne, 31, rue Val-Benoît, Angleur, lic. sc. math. 1965.
Francois, Marie-Jacqueline, 43, rue de Harlez, Liège, lic. sc. chim. 1965.
Franssen, Louis, 70, rue Henri Maus, Liège, lic. sc. géol. et min. 1965.
Frederic, Jacques, 5, place Sylvain Dupuis, Liège, dr. méd. chir. acc. 1949, agr. ens. sup. 1958.
Froidebise, Denise, Mme, 111, rue du Laveu, Liège.
Gerard, Jean, 80, rue des Communes, Cheratte.
Georges, Julien, 331, Chaussée de Bruxelles, Damprémy, pharm. 1945.
Goessens, Guy, 35, avenue Reine Elisabeth, Haccourt, lic. sc. zool. 1965.
Godart-Pierry, Marthe, 34, rue Pépin, Herstal, lic. sc. chim. 1941.
Gosselin, Léon, 43, Xhovémont, Liège.
Guillaume, Pierre, 63, rue de la Station, Herve, lic. sc. math. 1965.
Hamoir, Mme, 22, avenue de l'Observatoire, Liège.
Havelange, Andrée, 23, rue Haute Voie, Sclessin, lic. sc. bot. 1965.
Henrist, Marc, 27, rue Lesoinne, Liège, lic. sc. phys. 1965.
Hoeffler, Mme, 61, avenue des Grenadiers, Bruxelles 5.
Hubin, Mme, 20, quai de Rome, Liège.
Huez, Michel, 131, rue Jules Destrée, Wangenies, lic. sc. phys. 1965.
Institut Médical, 36, rue Darchis, Liège.
Jacquemin, Marie-Paule, 33, rue du Vieux-Mayeur, Liège.
Jungling, H. Mme, 23, quai de la Dérivation, Liège.
Koenigsfeld, Louis, 17, rue de l'Etat-Tiers, Liège, dr. sc. phys. math. 1933.
Lacasse, Emile, 4, place E. Dupont, Liège, dr. méd. chir. acc. 1960, lic. sc. dent. 1962.
Lambert, Marie, 15, rue des Lys, Liège, lic. philo. germ. 1960.
Lambion, Jacques, 7, rue Const. Gillard, Florzée-Sprimont, lic. sc. géog. 1965.
Lange-Medart, Josée, 4, rue Renory, Angleur, lic. sc. chim. 1949, agr. E. M. D. S. 1949.
Lebucq, Jacqueline, 10, boulevard Piercot, Liège, lic. sc. bot. 1965.
Leclercq, Mme, 117, rue de la Belle Jardinière, Angleur.
Lecomte, Jean, 11, rue Blès, Liège, dr. méd. chir. acc. 1946.
Lemaire, René, 73, rue Monulphe, Liège.
Lefevre, Claude, 18, rue Haute Préalle, Herstal, ing. méc. 1965.
Legros-Rahier, Mme, Sur les Villers, Theux.
Legros, Mme, 47, quai de Rome, Liège.
Limage, Mme, 61*b*, rue Paradis, Liège.
Lohisse, René, 40, rue Rioul, Huy, cond. civil, 1953.
Longree, Jean, 60, rue Général Collyns, Liège, lic. sc. chim. 1965.
Maesfranckx, Willy, 1, grote Buizemont, Overboelare, lic. sc. phys. 1965.
Marette, Gaston, 1, chemin de la Roche, Spa, lic. sc. phys. 1965.
Merken-Viroux, Juliette, 38, rue Nysten, Liège, lic. philo. rom. 1940, lic. sc. pédag. 1943.
Moes, Guy, 92, rue de Liège, Waremme.
Moineau, Mme, 17, quai de Rome, Liège.
Mouchette, Jules, 227, rue Saint-Laurent, Liège, ing. civ. mines 1924.
Moyaerts, Guillaume, 32, rue de Serbie, Liège, lic. philo. germ. 1935.
Nihon, Marcelle Mme, 3, plateau de Cointe, Liège, Pharm.
Noel, Roger, 6, Grand-Sart, Lierneux.
Nolevaux, René, c/o U. M. H. K. Puits de Kamoto, Kolwezi (Réplublique démocratique du Congo), ing. civ. mines 1965.
Otto-Hotias, Mme, 32, avenue des Orangers, Bruxelles 15, lic. sc. com. 1933.
Owezarek, Francis, 234, rue de Tavier, Liège.
Paque, Lucien, 408, rue de l'Yser, Ans, pharm. 1936.
Pirlet, Yvette, 43, rue Prof. Mahaim, Cointe-Sclessin, lic. sc. math. 1965.
Plateus, Pierre, 6, grand-Route, Plainevaux, ing. electro-méc. 1965.
Pluymen, Alphonse, 3, rue Méan, Liège, lic. sc. pol. 1965.

Poskin, Jean et Bonhomme, Henry, 38, avenue des Tilleuls, Liège.
Quoidbach, Barthélemy, 88, rue Pierre Fuluche, Verviers, lic. sc. math. 1965.
Raquet, Marie-Louise, 291, rue Saint-Gilles, Liège.
Remiche, Bernard, 307, avenue Brugmann, Bruxelles 18, lic. sc. écon. et fin. 1964.
Renard, Josiane, 4, thier de Durbuy, Barvaux-sur-Ourthe, lic. sc. math. 1965.
Renard-Honhon, Denise, 114, Guffenslaan, Hasselt, lic. philo. germ. 1940.
Rieks, Robert, chaussée d'Arlon, Neufchâteau, lic. philo. clas. 1935.
Rinne, Michel, 2, rue des Six Bonniers, Seraing, lic. sc. phys. 1965.
Roland, Jean, 77, rue du Vigna, Seilles, lic. sc. zool. 1965.
Rombouts, Claude, 1/100, rue du Vallon, Angleur, lic. sc. adm. 1965.
Roucloux, Jean-Claude, 5, rue de l'Europe, Alleur, lic. sc. géog. 1965.
Sauvenière, Raymond, Rijsbergduik, 81, Gompel-Mol, lic. sc. phys. 1945.
Schnit, Jean, 39, rue Darchis, Liège, lic. sc. phys. 1965.
Schoonbroot, Joseph, 297, avenue Albert 1er, Dalhem (Visé), lic. philo. rom. 1951.
Severyns, Mme, 45, rue Justin Lenders, Liège.
Soree, Ghislaine, 67, rue Boël, Houtaing-Aimeries, lic. sc. math. 1965.
Stassen, Maurice, 44, rue Alignement, Chênée, lic. or. et sél. prof. 1965.
Swings-Borgerhoff, C., avenue Léon Souguenet, Esneux, dr. philo. germ. 1930.
Thielen, Walter. 3*a*, rue Corney, Kettenis (Eupen), lic. sc. phys. 1965.
Thiriart, Jacques, c/o U. M. H. K., Kipushi (République démocratique du Congo) ing. civ. métal. 1948.
Thomas-Thonnart, Jenny, 12, quai des Ardennes, Liège, dr. méd. chir. acc. 1942.
Thoreau, Françoise, 4, Vieux Chemin de Bleret, Embourg, lic. sc. zool. 1965.
Tilmant, Paul, 16, rue des Prébendiers, Liège, lic. sc. dent. 1949.
Tirtia, Roger, 21, rue Solières, Ben-Ahin, lic. sc. math. 1965.
Vandercruyssen, André, 9, rue Fond des Cris, Chaudfontaine.
Van Garsse-Lysens, José, 18, rue Corver, Tongres.
Verbeke, Pierre, 29, rue des XXII, Liège, ing. électron. 1965.
Vercheval, Gérard, 30, avenue François Cornesse, Aywaille, lic. sc. math. 1965.
Vanderhoven, Anne-Marie, 34, quai de l'Ourthe, Liège, lic. sc. com. et fin. 1965.
Voss, Jacques, 11, rue des Stanges, Verlaine, lic. sc. zool. 1965.
Wegria, Henri, 199, rue Fondcour, Fumal, lic. sc. géol. et min. 1965.
Wirtgen, Maurice, 45, Pluimstraat, Kortrijk, pharm. 35.
Wiser, Pierre, 23, rue des Combattants, Casteau, ing. civ. élect. 1935, lic. sc. math. 1946.
Wuillot, Emile, 20, place de l'Yser, Arlon, lic. sc. math. 1965.
Yans, J., 2, rue du Vieux Mayeur, Liège.

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB ★★★★

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE
Téléphone : 52.52.39

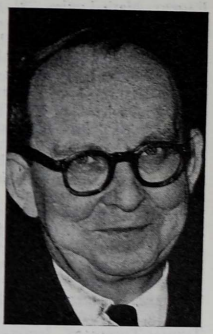

In Memoriam

Les Amis de l'Université ont appris avec émotion le décès de M. Henri Louis, ingénieur civil des constructions, professeur de génie civil à la Faculté des sciences appliquées et délégué du Conseil d'administration de l'Université au Service d'études techniques. A ce titre, il était un des principaux promoteurs de la nouvelle implantation de l'Université de Liège au Sart Tilman.

Sa mort accidentelle, survenue lors d'une mission à l'étranger, a été ressentie comme une perte irréparable pour l'*Alma Mater*.

Nous prions Madame Louis et ses enfants de bien vouloir agréer l'expression de nos très vives condoléances.

* * *

Nous avons également appris le décès de Monsieur Henry Janne d'Orthée, ingénieur civil, docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur émérite à la Faculté des sciences appliquées.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos condoléances émues.

* * *

L'Association a ressenti avec un vif regret la perte de membres fidèles.

Mme Berthe Walch-Kerens, docteur en médecine, 1905.

MM. Jacques Bovy, docteur en médecine, 1907.
Paul Delava, docteur en médecine, 1919.
Albert Hensgens, docteur en médecine, 1929.
Léon Lefebvre de Vivy, docteur en droit, 1919.
Hubert Longueville, docteur en médecine, 1937.
Firmin Philips, docteur en médecine, 1905.
Louis Sauté, docteur en médecine, 1926.

Elle présente aux familles éprouvées ses sincères condoléances et l'expression de sa vive sympathie.